

ski-doo®



2010

GUIDE DU CONDUCTEUR

Comprenant
Informations de sécurité,
renseignements sur le véhicule
et l'entretien

REV-XR^{MC}



AVERTISSEMENT

Lisez attentivement ce guide du conducteur.
Il contient d'importantes consignes de sécurité.
Âge minimal recommandé du conducteur: 16 ans.
Laisser ce Guide du conducteur dans le véhicule.

5 2 0 0 0 0 9 0 8

AVERTISSEMENT

Toute omission de se conformer aux mesures préventives et aux instructions de sécurité contenues dans ce Guide du conducteur, le *DVD DE SÉCURITÉ* et les avertissements sur le véhicule pourrait occasionner des blessures, y compris le décès.

AVERTISSEMENT

Le rendement de ce véhicule peut être supérieur à celui de tout autre véhicule utilisé antérieurement. Prenez le temps de vous familiariser avec votre nouveau véhicule.



Aux États-Unis, les produits sont distribués par BRP US Inc.

Au Canada, les produits sont distribués par Bombardier Produits Récréatifs inc.

Les marques de commerce suivantes sont des marques de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées.

D.E.S.S.^{MC}

HPG^{MC}

RER^{MC}

SKI-DOO®

E-TEC®

SC^{MC}

REV-XR^{MC}

TRAM^{MC}

4-TEC^{MC}

RAVE^{MC}

ROTAX^{MC}

AVANT-PROPOS

Nous désirons vous féliciter d'avoir fait l'achat d'une toute nouvelle motoneige Ski-Doo®. Peu importe le modèle que vous avez choisi, vous profiterez de la garantie de Bombardier Produits Récréatifs inc. (BRP) et serez soutenu par un réseau de concessionnaires autorisés de motoneiges Ski-Doo disposé à fournir les pièces, le service ou les accessoires dont vous aurez besoin.

Votre concessionnaire tient à ce que vous soyez entièrement satisfait. Il a reçu la formation requise pour faire la préparation et la vérification initiale de votre motoneige et a effectué les derniers réglages en fonction de votre poids et du type de terrain avant que vous en preniez possession.

À la livraison, on vous a expliqué la garantie et on vous a fait signer la *LISTE DE VÉRIFICATION DE PRÉLIVRAISON* pour s'assurer que la préparation de votre véhicule vous satisfaisait pleinement.

S'instruire avant de partir

Pour votre sécurité, celle de votre passager en plus de celle des personnes à proximité, lisez les sections suivantes avant d'utiliser votre véhicule:

- *INFORMATIONS DE SÉCURITÉ*
- *RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE.*

Lire également toutes les étiquettes de sécurité apposées sur la motoneige et visionner le *DVD DE SÉCURITÉ*.

Tous les conducteurs devraient s'inscrire à un cours de sécurité donné par un instructeur reconnu. Pour plus de renseignements, communiquer avec votre concessionnaire ou les autorités locales.

Ne pas tenir compte des avertissements contenus dans ce guide peut mener à des BLESSURES GRAVES et même au DÉCÈS.

Information concernant la sécurité

L'information particulièrement importante contenue dans ce Guide du conducteur est identifiée par les symboles et les mots suivants:

AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques de blessure grave, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évite pas.

 **ATTENTION** Avertit d'une situation comportant des risques de blessure modérée ou mineure, si on ne l'évite pas.

 **AVIS** Avertit d'un risque d'endommager gravement le véhicule ou une (ou des) pièce(s) si l'instruction n'est pas suivie.

À propos de ce guide du conducteur

Ce guide a pour but d'aider le propriétaire, le conducteur et le passager à se familiariser avec le véhicule, son fonctionnement, sa conduite sécuritaire et son entretien.

Ce guide est indispensable pour connaître l'utilisation appropriée du véhicule. Le conserver dans le véhicule en tout temps pour pouvoir y référer.

Conservez ce guide dans le véhicule pour pouvoir vous y référer relativement à l'entretien, au diagnostic et à la formation des autres.

Notez que ce guide est disponible dans plusieurs langues. En cas de divergence d'informations, la version originale anglaise a préséance.

Si vous désirez consulter et/ou imprimer une copie supplémentaire de votre Guide du conducteur, il suffit d'aller sur le site www.guidesconducteur.brp.com.

L'information présentée dans ce document est correcte au moment de publier. Il faut noter toutefois que BRP poursuit une politique d'amélioration continue de ses produits, mais sans s'engager à incorporer les améliorations aux produits déjà fabriqués. En raison de changements de dernière minute, il peut donc y avoir certaines différences entre le produit tel que fabriqué et les descriptions et fiches techniques du présent guide. BRP se réserve le droit d'annuler ou de modifier les caractéristiques, fonctions, modèles et équipements sans encourir d'obligation.

Ce Guide du conducteur ainsi que le *DVD DE SÉCURITÉ* devraient être dans le véhicule au moment de la vente.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	1
S'instruire avant de partir	1
Information concernant la sécurité	1
À propos de ce guide du conducteur	1

INFORMATIONS DE SÉCURITÉ

PRÉCAUTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL	8
Empoisonnement au monoxyde de carbone	8
Incendies et autres dangers associés à l'essence	8
Brûlures sur les composants chauds	8
Accessoires et modifications	9
MESSAGES DE SÉCURITÉ SPÉCIAUX	10
CONDUITE DE LA MOTONEIGE	14
Vérification de réutilisation	14
Comment conduire	16
Transport d'un passager	17
Variations dans la conduite et le terrain	19
Environnement	23
PRODUITS DE TRACTION	26
Manoeuvrabilité	26
Accélération	27
Freinage	27
Consignes de sécurité importantes	27
Effets des produits de traction sur la durabilité de la motoneige	27
Installation de crampons	28
Inspection de la chenille et des crampons	29
ÉTIQUETTES IMPORTANTES	31
Étiquette mobile	31
Étiquettes de sécurité du véhicule	31
Étiquettes de conformité	34
Étiquettes de renseignements techniques	35

RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE

COMMANDES, INSTRUMENTS ET ÉQUIPEMENT	38
1) Guidon	39
2) Manette d'accélérateur	39
3) Manette de frein	40
4) Manette du frein de stationnement	40
5) Borne du D.E.S.S.	41
6) Interrupteur d'arrêt du moteur	42
7) Interrupteur multifonctionnel	42
8) Levier de marche arrière	45

COMMANDES, INSTRUMENTS ET ÉQUIPEMENT (suite)	
9) Guidon inclinable	45
10) Rétroviseurs réglables	46
11) Nécessaire d'outils	46
12) Poignée de levage et pare-chocs	46
13) Indicateur	47
14) Siège du conducteur	65
15) Dossier	66
16) Siège du passager	66
17) Poignées de maintien du passager	68
18) Compartiment de rangement	68
19) Porte-bagages arrière	69
20) Sac pour tunnel	69
21) Sac pour tunnel	69
22) Sacoches	70
23) Interrupteur de poignées chauffantes de passager	71
24) Interrupteurs de sièges chauffants	71
25) Prises pour visière chauffante	72
26) Prise 12 volts	72
27) Attelage	72
ESSENCE ET HUILE	74
Essence recommandée	74
Pour faire le plein	74
Huile recommandée (600 HO E-TEC)	75
Huile recommandée (1200 4-TEC)	75
INSTRUCTIONS D'UTILISATION	76
Utilisation au cours de la période de rodage	76
Démarrage du moteur	76
Démarrage d'urgence	76
Réchauffage du véhicule	78
Fonctionnement en marche arrière	78
Arrêt du moteur	79
Remorquage d'un accessoire	79
Remorquage d'une autre motoneige	79
Entretien après utilisation	80
PERSONNALISATION DE LA CONDUITE	81
Suspension pneumatique	82
Réglage de la suspension arrière (tous les modèles)	82
Réglage de la suspension avant	87
Conseils de réglage selon le comportement du véhicule	89
TRANSPORT DU VÉHICULE	90
RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN	
TABLEAU D'ENTRETIEN	92

MODÈLES 600 HO E-TEC	93
MODÈLES 1200 4-TEC	96
INSPECTION APRÈS 10 HEURES	99
PROCÉDURES D'ENTRETIEN	100
Filtre à air	100
Liquide de refroidissement	100
Niveau d'huile à injection (600 HO E-TEC)	101
Niveau d'huile à moteur (1200 4-TEC)	101
Système d'échappement	102
Bougies	102
Butée de moteur (600 HO E-TEC)	102
Liquide de frein	103
Huile du carter de chaîne	104
Chaîne d'entraînement	104
Garde-courroie	106
Remisage de la courroie d'entraînement de rechange	107
Courroie d'entraînement	108
Poulie d'entraînement	112
Chenille	113
Suspension	116
Skis	117
Fusibles	117
Feux	118
Carrosserie	121
REMISAGE ET PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE	123
Remisage	123
Préparation présaisonnière	124

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

IDENTIFICATION DE VOTRE MOTONEIGE	126
Autocollant de description du véhicule	126
Numéros d'identification	126
DÉCLARATION DE CONFORMITÉ (CE)	128
MOTEURS CERTIFIÉS PAR L'EPA	129
Information sur les émissions d'échappement	129
FICHES TECHNIQUES	130

DIAGNOSTIC DES PANNES

DIRECTIVES DE DIAGNOSTIC (600 HO E-TEC)	140
DIRECTIVES DE DIAGNOSTIC (1200 4-TEC)	142
SYSTÈME DE CONTRÔLE	143
Voyants, messages et codes de panne	143

SYSTÈME DE CONTRÔLE (suite)
Codes de panne 145

GARANTIE

**GARANTIE LIMITÉE BRP ÉTATS-UNIS ET CANADA: MOTONEIGES
SKI-DOO® 2010** 148
**GARANTIE LIMITÉE BRP INTERNATIONALE: MOTONEIGES SKI-DOO®
2010**..... 152
**GARANTIE LIMITÉE BRP POUR L'ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN:
MOTONEIGES SKI-DOO® 2010**..... 156

INFORMATION SUR LE CLIENT

RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS 162
CHANGEMENT D'ADRESSE OU DE PROPRIÉTAIRE 163

INFORMATIONS DE SÉCURITÉ

PRÉCAUTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

Empoisonnement au monoxyde de carbone

L'échappement de tous les moteurs contient du monoxyde de carbone, un gaz mortel. Le fait de respirer du monoxyde de carbone peut causer des maux de tête, des étourdissements, de la somnolence, des nausées, de la confusion mentale et, éventuellement, la mort.

Le monoxyde de carbone est un gaz incolore, inodore et insipide qui peut être présent même si vous ne le voyez pas ou s'il n'y a aucune odeur d'échappement. Une concentration fatale peut s'accumuler rapidement, ce qui vous paralyserait rapidement sans que vous puissiez vous défendre. De plus, une concentration fatale de monoxyde de carbone peut subsister pendant des heures, voire des jours, dans un endroit fermé ou mal aéré. Si vous présentez un des symptômes d'empoisonnement au monoxyde de carbone, évacuez l'endroit immédiatement, prenez l'air et demandez de l'aide médicale.

Pour éviter les blessures graves ou mortelles dues à l'empoisonnement au monoxyde de carbone:

- Ne faites jamais fonctionner le véhicule dans un endroit mal aéré ou partiellement fermé tel qu'un garage, un abri à voitures ou une grange. Même si vous ouvrez des fenêtres ou utilisez des ventilateurs pour tenter de ventiler les gaz d'échappement, la concentration de monoxyde de carbone peut rapidement devenir dangereuse.
- Ne faites pas fonctionner le véhicule à l'extérieur où les gaz d'échappement peuvent pénétrer à l'intérieur d'un édifice par des ouvertures telles des fenêtres ou des portes.

Incendies et autres dangers associés à l'essence

L'essence est inflammable et explosive. Les émanations d'essence peuvent se répandre et s'enflammer s'il y avait une étincelle ou une flamme à quelques mètres du moteur. Suivez les recommandations ci-dessous pour réduire le risque d'incendie et d'explosion:

- Faites le plein d'essence à l'extérieur dans un endroit bien aéré loin de flammes, d'étincelles, de toute personne qui fume et de toute autre source d'allumage.
- Arrêtez toujours le moteur avant de faire le plein.
- Ne remplissez pas trop le réservoir. Laissez de l'espace pour que l'essence puisse se dilater lorsque la température monte.
- Essuyez toute essence répandue.
- Ne démarrez jamais le moteur et ne le faites pas fonctionner lorsque le bouchon de réservoir est enlevé.
- N'utilisez qu'un bidon d'essence rouge approuvé pour entreposer l'essence.

L'essence est toxique et peut entraîner des blessures ou le décès.

- Ne siphonnez jamais de l'essence avec la bouche.
- Consultez un médecin immédiatement si vous avalez de l'essence, si de l'essence vous éclabousse les yeux ou si vous respirez des émanations.

Si vous renversez de l'essence sur vous, lavez-vous avec du savon et de l'eau puis changez de vêtements.

Brûlures sur les composants chauds

Le système d'échappement et le moteur peuvent être chauds lorsqu'ils fonctionnent. Évitez de leur toucher

lorsqu'ils fonctionnent ainsi qu'immédiatement après qu'ils aient cessé de fonctionner.

Accessoires et modifications

N'effectuez pas de modifications non autorisées et n'utilisez aucun accessoire non approuvé par BRP. Comme certains changements ou accessoires n'ont pas été mis à l'essai par BRP, ils peuvent augmenter le risque d'accident ou de blessure et rendre l'utilisation du véhicule illégale.

Consultez un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo pour connaître la liste des accessoires offerts.

MESSAGES DE SÉCURITÉ SPÉCIAUX

Des **BLESSURES GRAVES OU MORTELLES** peuvent survenir si on ne respecte pas ces instructions:

- Inspectez toujours le véhicule **AVANT** de faire démarrer le moteur.
- Vérifiez si l'accélérateur fonctionne librement et s'il revient en position de ralenti avant de faire démarrer le moteur.
- Ne faites jamais tourner le moteur si le garde-courroie et le protecteur de disque de frein n'est pas posé ou si le capot ou les panneaux latéraux sont ouverts ou retirés. Ne faites jamais tourner le moteur sans que la courroie d'entraînement ne soit posée. Faire fonctionner un moteur, sans courroie d'entraînement ou si la chenille n'est pas en contact avec le sol, par exemple, peut être dangereux.
- Actionnez le frein de stationnement avant de démarrer le moteur.
- Quelle que soit l'expérience acquise au volant d'autres types de véhicule, nous sommes tous débutants lorsqu'on prend les commandes d'une motoneige pour la première fois. La sécurité en motoneige dépend de nombreux facteurs tels que la visibilité, la vitesse, la température, l'environnement, la circulation ainsi que l'état de la motoneige et du conducteur.
- Pour faire une utilisation sécuritaire de votre motoneige, il faut maîtriser les notions de base. Lisez bien votre Guide du conducteur et prêtez attention aux mises en garde (attention) et avertissements. Devenez membre du club de motoneigistes de votre région: ses activités sociales et son réseau de sentiers sont conçus pour votre plaisir et votre sécurité. Demandez à votre concessionnaire, à vos amis, aux membres de votre club de vous apprendre les règles de base ou suivez une des formations sur la sécurité en motoneige qui se donnent dans votre région.
- Tout débutant doit lire et comprendre toutes les étiquettes de sécurité sur la motoneige et dans le Guide du conducteur ainsi que visionner la *DVD DE SÉCURITÉ* avant d'utiliser la motoneige. Ne lui permettez d'utiliser le véhicule qu'en terrain plat jusqu'à ce qu'il se soit familiarisé avec la conduite de la motoneige. S'il y a des cours de conduite de motoneige dans votre région, inscrivez-le.
- La performance de certaines motoneiges peut être très supérieure à celle des autres motoneiges que vous avez déjà conduites. Il n'est donc pas recommandé que des conducteurs novices ou inexpérimentés les conduisent.
- Les motoneiges sont utilisées dans de nombreuses régions et de nombreuses conditions d enneigement. Tous les modèles ne se comportent pas de la même manière dans des conditions similaires. Consultez votre concessionnaire pour choisir le modèle de motoneige qui convient le mieux à vos besoins.
- Le conducteur, son passager ou toute autre personne à proximité peut subir des blessures ou perdre la vie si on dépasse ses propres capacités, celles du passager ou celles du véhicule.
- BRP recommande que tout conducteur soit âgé d'au moins 16 ans.
- Connaissez les lois en vigueur dans votre région. Les organismes fédéraux, provinciaux et locaux ont édicté des lois et des règlements relatifs à l'utilisation et au fonctionnement sécuritaires des motoneiges. À titre de motoneigiste, vous devez connaître et respecter ces lois et règlements. Le respect et l'observation de ces lois et règlement permet de rendre la pratique de la motoneige sécuritaire pour tous. Il est important de bien connaître les lois sur la responsabilité en regard des dommages à la propriété et les lois régissant les assurances en regard de votre véhicule.

- Les excès de vitesse peuvent être fatals. Souvent, vous ne pouvez pas réagir ou répondre assez rapidement à un événement imprévu. Conduisez toujours à une vitesse appropriée à l'état du sentier, aux conditions climatiques et à vos capacités. Respectez les lois en vigueur dans sa région. Des limites de vitesse peuvent être en vigueur et doivent être respectées.
- Dans les sentiers, circuler à droite.
- Restez toujours à bonne distance des autres motoneiges et des passants.
- N'oubliez pas que le matériel publicitaire montrant une utilisation audacieuse et risquée de la motoneige est tourné dans des conditions idéales et que la conduite est assurée par des pilotes professionnels. Ne pas tentez jamais ces manoeuvres dangereuses si vous ne possédez pas les habiletés requises.
- Ne conduisez jamais ce véhicule sous l'influence de l'alcool ou de drogues. Ils augmentent le temps de réaction et affaiblissent les capacités de jugement.
- Les motoneiges ne sont pas conçues pour circuler dans les rues ou sur les routes publiques.
- Évitez de circuler sur les routes. Si vous devez le faire et que c'est permis, circulez lentement. Votre motoneige n'est pas conçue pour circuler sur la chaussée Avant de traverser une route, arrêtez-vous complètement, regardez dans les deux directions, puis traversez à un angle de 90 degrés. Méfiez-vous des véhicules stationnés!
- Il peut être agréable de conduire une motoneige la nuit, mais en raison de la visibilité réduite, soyez particulièrement prudent. Évitez les terrains inconnus et assurez-vous que les phares et les feux fonctionnent bien. Emportez toujours avec vous une lampe de poche et des ampoules de rechange.
- N'enlevez aucune pièce d'origine de votre véhicule. Chaque motoneige comporte de nombreux dispositifs de sécurité intégrés. Il peut s'agir de protecteurs, de consoles, de bandes réfléchissantes et d'étiquettes de sécurité.
- La beauté de la nature ne doit pas vous distraire lorsque vous conduisez votre motoneige. Si vous désirez contempler un paysage, arrêtez-vous en bordure du sentier **pour ne pas gêner** les autres motoneigistes.
- Les clôtures représentent un danger de taille pour les motoneigistes. Tenez-vous loin des poteaux de téléphone et d'électricité.
- Les fils cachés ou difficiles à percevoir peuvent causer de graves accidents.
- Portez un casque protecteur, des lunettes de protection et une visière approuvés. Cette règle de sécurité s'applique également à votre passager.
- Sachez que la conduite hors sentiers est dangereuse en raison des risques d'avalanches ou des obstacles naturels et artificiels.
- Ne pas talonner une autre motoneige. Si la motoneige devant vous ralentit, cette négligence pourrait blesser le conducteur et son passager. Prévoyez une bonne distance de freinage entre votre motoneige et celle qui vous précède. Soyez prudent, car selon les conditions du terrain, la distance de freinage peut être plus courte que prévu. Soyez prudent. Préparez-vous à toute éventualité.
- Il peut être dangereux de partir seul en motoneige. Vous pourriez manquer d'essence, avoir un accident ou endommager votre véhicule. Souvenez-vous qu'en motoneige, vous pouvez parcourir une plus grande distance en une demi-heure qu'en une journée complète de marche. Soyez toujours accompagné. Soyez toujours accompagné d'un ami ou d'un membre de votre club de motoneigistes. Informez quelqu'un de votre itinéraire et de l'heure approximative de votre retour.

- Il arrive parfois que de l'eau s'accumule dans les prés et gèle lorsque l'hiver arrive. Il s'agit habituellement de glace vive. Toute tentative de tourner ou de freiner sur ce type de surface peut occasionner une tête-à-queue. Ne jamais freiner, accélérer ou tourner sur la glace vive. Si vous circulez sur une telle surface, ralentissez en relâchant graduellement la manette d'accélérateur.
- Ne faites aucun saut avec votre motoneige.
- Lorsque vous circulez en groupe, évitez de faire des accélérations brusques. La chenille peut projeter de la neige ou de la glace sur le motoneigiste derrière vous. En agissant de la sorte, le véhicule peut s'enliser et endommager le sentier.
- Circuler en groupe est très plaisant. Mais n'essayez pas d'impressionner les autres ni de les dépasser. Un motoneigiste moins expérimenté pourrait tenter de vous imiter et échouer sa manœuvre. Quand vous circulez en groupe, sachez adapter vos habiletés à celles de vos compagnons.
- Pour arrêter le moteur en cas d'urgence, appuyez sur l'interrupteur d'arrêt du moteur ou tirez sur la clé D.E.S.S.^{MC} (capuchon du cordon coupe-circuit).
- Serrez toujours le frein de stationnement lorsque le véhicule n'est pas en marche.
- Ne faites jamais tourner le moteur dans un endroit mal aéré et/ou si la motoneige est sans surveillance.
- Ne chargez et ne survoltez jamais une batterie lorsque celle-ci est installée dans la motoneige.
- Moteurs E-TEC: Ne pas tenter de faire l'entretien ou la réparation des systèmes d'alimentation et électrique. L'entretien ou la réparation doit être effectué(e) par un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo.
- Vérifiez qu'aucun obstacle et que personne ne se trouve derrière vous avant de faire marche arrière.
- Toujours retirer la clé D.E.S.S. (capuchon du cordon coupe-circuit) lorsqu'on n'utilise pas le véhicule afin de prévenir un démarrage accidentel, une utilisation non autorisée par des enfants ou d'autres personnes, ou un vol.
- Ne soulevez jamais l'arrière de votre motoneige lorsque le moteur tourne, car la chenille pourrait projeter de la neige, de la glace ou des débris sur une personne à proximité. Pour nettoyer ou inspecter la chenille, arrêtez le moteur, basculez la motoneige sur le côté et enlevez ce qui obstrue la chenille avec un morceau de bois ou une branche. Personne ne doit se trouver près d'une chenille qui tourne.
- N'installez pas de crampons sur la chenille, à moins que celle-ci soit approuvée en conséquence. À haute vitesse, une chenille qui n'a pas été approuvée en conséquence et présentant de tels crampons pourrait se déchirer et se séparer du véhicule, ce qui peut causer des blessures graves et/ou la mort. Consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo pour savoir quelles sont les disponibilités et les applications actuelles des crampons.
- La chenille de ce modèle peut être équipée de crampons. Cependant, il FAUT utiliser uniquement les crampons spéciaux approuvés par BRP sur les motoneiges Ski-Doo. NE JAMAIS utiliser de crampons conventionnels, car la chenille de ce modèle est plus mince que nos chenilles standard. Les crampons pourraient déchirer la chenille et se séparer du véhicule.
- Ne faites pas de randonnée en tant que passager si la motoneige n'est pas équipée d'un siège de passager et de poignées de maintien ou d'une sangle de retenue. Ne vous asseyez que sur le siège prévu à cet effet.

- Portez toujours un casque approuvé et habillez-vous selon les recommandations données pour le conducteur dans ce guide.
- Vous devez pouvoir vous asseoir de façon stable en ayant les pieds bien à plat sur les marchepieds ou repose-pieds et en tenant solidement les poignées de maintien.
- Si, une fois en route, vous ne vous sentez pas en sécurité pour quelque raison que ce soit, demandez tout de suite au conducteur de ralentir ou d'arrêter.

CONDUITE DE LA MOTONEIGE

Les conducteurs ont la responsabilité d'assurer la sécurité des autres adeptes du plein air ou des passants.

Vous avez la responsabilité de voir au bon fonctionnement de votre motoneige et de former ceux qui vous accompagnent ou ceux à qui vous permettez de conduire votre motoneige. La performance et la maniabilité peuvent grandement varier d'une motoneige à l'autre.

Il est relativement facile de conduire une motoneige. Cependant, comme tout autre véhicule ou tout autre équipement mécanique, la motoneige peut être dangereuse si vous et votre passager êtes imprudents, irréfléchis ou inattentifs. Nous vous recommandons de faire inspecter votre motoneige chaque année. Pour plus de détails, consultez un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo. De plus, nous recommandons fortement de rendre visite à votre concessionnaire régulièrement pour faire l'entretien de votre motoneige, ou pour vous procurer les accessoires qui vous manquent.

Avant de vous aventurer dans les sentiers, conduisez la motoneige dans un secteur réservé, sur une surface plane jusqu'à ce que vous soyez tout à fait familier avec son fonctionnement et que vous estimiez pouvoir faire face à des situations difficiles en toute sécurité. Bonne randonnée.

Vérification de préutilisation

AVERTISSEMENT

Il est très important de vérifier le véhicule avant de l'utiliser. Ne pas démarrer avant de s'être assuré du bon fonctionnement de toutes les commandes essentielles, des dispositifs de sécurité et de tous les composants mécaniques.

Avant de démarrer le moteur

1. Enlever la neige et la glace de la carrosserie sans oublier les feux, le siège, les repose-pieds, les commandes et les instruments.
2. S'assurer qu'il n'y a pas d'accumulation de neige dans le préfiltre du silencieux d'admission d'air.
3. S'assurer que les skis et la direction fonctionnent bien. Vérifier le mouvement des skis par rapport à celui du guidon.
4. Vérifier le niveau d'essence et d'huile et s'assurer qu'il n'y a pas de fuites. Faire le plein si nécessaire et consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo en cas de fuite.
5. Tous les compartiments de rangement doivent être bien fermés et ne contenir aucun objet lourd ou fragile. Le capot et les panneaux latéraux doivent aussi être bien fermés.
6. Actionner l'accélérateur à quelques reprises pour voir si la manette fonctionne bien. Elle doit revenir à la position de ralenti dès qu'on la relâche.
7. Actionner la manette de frein et s'assurer que le freinage est complet avant que la manette touche le guidon. La manette doit revenir complètement à sa position originale dès qu'on la relâche.
8. Actionner le frein de stationnement et vérifier s'il fonctionne bien. Laisser le mécanisme de frein de stationnement serré.

Après le démarrage du moteur

Pour savoir comment démarrer le moteur, se référer à la section *DÉMARRAGE DU MOTEUR*.

1. Vérifier le fonctionnement des feux de route et de croisement, du feu arrière, du feu d'arrêt et des voyants.

2. Vérifier le fonctionnement de la clé D.E.S.S. (capuchon du cordon coupe-circuit) et de l'interrupteur d'arrêt du moteur.
3. Relâcher le frein de stationnement.
4. Se référer à la section *RÉCHAUFFEMENT DU VÉHICULE* et suivre les instructions.

Liste de contrôle avant utilisation

ÉLÉMENT	FONCTIONNEMENT	✓
Carrosserie y compris le siège, les repose-pieds, les phares et les feux, le filtre à air, les commandes et les instruments	Vérifier l'état et retirer la neige ou la glace.	
Ski et direction	Vérifier s'il y a liberté de mouvement.	
Essence et huile	Vérifier les niveaux et s'il y a des fuites.	
Compartiment de rangement	S'assurer qu'il est verrouillé et qu'il ne contient pas d'objets lourds ou fragiles.	
Accélérateur	Vérifier s'il fonctionne adéquatement.	
Manette de frein	Vérifier s'il fonctionne adéquatement.	
Mécanisme de frein de stationnement	Vérifier s'il fonctionne adéquatement.	
Interrupteur d'arrêt du moteur, clé D.E.S.S. (capuchon de cordon de sécurité) et feux	Vérifier s'il fonctionne adéquatement. Attacher le cordon coupe-circuit à un œillet du vêtement du conducteur.	

Comment conduire

Habillement

Portez des vêtements appropriés à l'utilisation de la motoneige. Ils doivent être confortables et pas trop ajustés. Vérifiez les prévisions météorologiques avant de partir. Habillez-vous en fonction de la température la plus basse prévue. Le port d'un sous-vêtement thermique assure une bonne isolation.

Portez toujours un casque protecteur approuvé pour assurer votre sécurité et votre confort. En plus de garder au chaud, il réduit le risque de blessure. Portez ou ayez toujours avec vous une tuque, un passe-montagne et un masque. Des lunettes ou une visière qui se fixent au casque sont indispensables.

Pour vous protéger les mains, vous devez porter des gants ou des mitaines de motoneigiste bien isolés et permettant de manier facilement les commandes de la motoneige.

Pour faire de la motoneige, on vous recommande de porter des bottes de nylon ou de cuir à semelle de caoutchouc et doublure de feutre.

Essayez de vous garder bien au sec lorsque vous faites de la motoneige. Dès que vous êtes à l'intérieur, enlevez votre habit et vos bottes, et faites-les sécher avant de les remettre.

Ne portez pas de foulard long ou de vêtements amples qui pourraient se prendre dans des pièces mobiles de la motoneige.

Ce qu'il faut emporter

Chaque motoneigiste devrait emporter les pièces de rechange et outils de base suivants pour pouvoir se dépanner ou aider les autres en cas d'urgence.

- Ce Guide du conducteur
- Des bougies de rechange et une clé
- Du ruban adhésif

- Une courroie d'entraînement de rechange
- Un câble de démarrage de rechange
- Des ampoules de rechange
- Une trousse d'outils (comprenant au moins une pince, un tournevis, une clé à molette)
- Un couteau
- Une lampe de poche
- Des lunettes de sécurité à lentilles de couleur
- Une carte des sentiers.

Ajoutez d'autres articles en fonction de la distance à parcourir et de la durée de la randonnée.

Position de conduite

La position de conduite et le transfert de poids sont deux principes de base qui permettent de manier une motoneige. Lorsque vous tournez sur une pente, vous et votre passager devez être prêts à transférer votre poids pour aider la motoneige à tourner dans la direction voulue. Le conducteur de même que le ou les passagers ne doivent jamais mettre les pieds à l'extérieur de la motoneige. Avec l'expérience, vous apprendrez à transférer votre poids dans les courbes à différentes vitesses et à franchir une pente en maintenant votre équilibre.

La position assise assure généralement le meilleur équilibre et le meilleur contrôle. Cependant, il est préférable dans certains cas de se tenir debout, à genoux ou semi-accroupi.

Le débutant devrait se familiariser avec la motoneige en circulant à basse vitesse sur un terrain plat avant de partir en randonnée.

AVERTISSEMENT

Ne tentez pas de manœuvres qui dépassent vos capacités.

Position assise

Pour conduire votre motoneige sur un terrain plat qui vous est familier, vous placer au centre du siège et garder les pieds sur les marchepieds. Conservez une certaine flexibilité dans les genoux et les hanches afin d'absorber les chocs.



mmo2008-003-001



mmo2008-003-003

Position debout

Placez les deux pieds sur les marchepieds. Les genoux doivent rester souples pour absorber les chocs des surfaces inégales. Cette position offre une meilleure visibilité et facilite le transfert de poids. Évitez les arrêts brusques.

Position semi-accroupie

Position semi-accroupie non assise et pieds sous le corps en position accroupie, de façon que les jambes puissent absorber les chocs lorsque vous circulez en terrain inégal. Évitez les arrêts brusques.



mmo2008-003-002



mmo2008-003-004

Transport d'un passager

Certaines motoneiges ne peuvent prendre à leur bord que le conducteur, alors que sur d'autres, jusqu'à deux passagers peuvent y prendre place. On recommande de consulter les indications sur le véhicule afin de savoir si des passagers peuvent y monter et, si c'est le cas, combien. Il faut toujours respecter ces indications. Il est dangereux de surcharger une motoneige qui n'est pas conçue à cet effet.

Même si des passagers peuvent y prendre place, on doit s'assurer que ceux-ci présentent les caractéristiques physiques que requiert la pratique d'un sport comme la motoneige.

Position à genoux

Placez un pied sur le marchepied et le genou opposé sur le siège. Évitez les arrêts brusques.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsqu'il est assis sur le véhicule, le passager doit pouvoir en tout temps garder les pieds bien à plat sur les repose-pieds et garder les mains sur les poignées de maintien ou la courroie du siège. Il est important que le passager respecte ces exigences physiques pour assurer sa stabilité et réduire les risques d'éjection.

Lorsqu'un adulte et un enfant sont passagers sur une motoneige conçue pour deux passagers, BRP recommande que l'enfant prenne place au centre. L'adulte assis à l'arrière pourra ainsi garder l'oeil ouvert sur l'enfant et le retenir au besoin. De plus, l'enfant sera mieux protégé du vent et du froid s'il est au centre.

Il revient à chaque conducteur d'assurer la sécurité de ses passagers et de les informer des notions de base entourant la pratique du sport de la motoneige.

⚠ AVERTISSEMENT

- Les passagers ne doivent utiliser que les sièges conçus à cet effet. Ne jamais permettre à quiconque de s'asseoir entre le guidon et le conducteur.
- Le siège de chaque passager doit être muni d'une courroie de sécurité et de poignées de maintien en plus de répondre aux normes du SSCC (Snowmobile Safety and Certification Committee).
- Les passagers et les conducteurs doivent toujours porter des casques approuvés, ainsi que des vêtements chauds et convenant à ce sport. S'assurer qu'aucune partie de peau n'est exposée.
- Si, une fois en route, un passager est inconfortable ou ne se sent pas en sécurité pour quelque raison que ce soit, il doit demander tout de suite au conducteur de ralentir ou d'arrêter.

La conduite avec des passagers diffère de la conduite seule. Le conducteur est avantagé, puisqu'il connaît la prochaine manœuvre et peut se préparer en conséquence. Le conducteur bénéficie également de la stabilité que lui offre le guidon auquel il s'agrippe. Les passagers, par contre, dépendent de l'utilisation prudente et sécuritaire du véhicule par le conducteur. De plus, le langage corporel est limité avec les passagers et le conducteur voit parfois bien mieux la piste devant lui que les passagers. Par conséquent, il doit effectuer les démarrages et les arrêts en douceur s'il transporte des passagers, sans compter qu'il doit réduire sa vitesse de conduite. Le conducteur doit également aviser les passagers de la présence de côtes, bosses, branches, etc. Une bosse imprévue peut faire tomber les passagers. Il est important de rappeler aux passagers de s'incli-

ner également dans les virages sans toutefois faire basculer le véhicule. On recommande de procéder avec un soin extrême, de circuler doucement et de jeter souvent un œil sur les passagers.

AVERTISSEMENT

Lorsqu'on circule avec un passager:

- La capacité de freinage et la maniabilité diminuent. Ralentir et prévoir un espace additionnel pour manœuvrer.
- Ajuster la suspension selon le poids.

Pour de plus amples renseignements sur le réglage de la suspension, voir le chapitre *PERSONNALISATION DE LA CONDUITE*.

Il faut faire preuve d'une prudence extrême et circuler encore plus lentement avec de jeunes passagers. Vérifier fréquemment si l'enfant se tient solidement et s'il est bien placé avec les pieds sur les marchepieds.

Variations dans la conduite et le terrain

Sentier entretenu

Pour circuler sur un sentier entretenu, on préfère généralement la position assise. Ne faites pas la course et surtout gardez la droite. Soyez prêt à toute éventualité. Conformez-vous aux indications des panneaux de signalisation. Ne pas zigzaguer sur le sentier.

Sentier non entretenu

À moins qu'il ait neigé récemment, attendez-vous à circuler sur des surfaces ondulées et à traverser des bancs de neige. À vitesse excessive, ces surfaces peuvent être douloureuses. Ralentir. Maintenir le guidon et se tenir en position semi-accroupie. Les pieds doivent se trouver sous le corps en position semi-accroupie

pour absorber les secousses. Si le sentier est ondulé sur une longue distance, on peut adopter la position à genoux. Cette position offre un certain confort et permet une plus grande liberté de mouvement pour conduire. Méfiez-vous des pierres et des souches cachées sous la neige récente.

Neige épaisse

Quand la neige est épaisse et poudreuse, votre motoneige peut avoir tendance à s'enfoncer. Si c'est le cas, tournez en faisant la plus grande courbe possible et dirigez-vous vers une surface plus ferme. Si la motoneige s'enfonce, et cela nous arrive tous, ne faites pas patiner la chenille, car cela enfoncera davantage le véhicule. Il faut plutôt arrêter le moteur, descendre, puis soulever et déplacer l'arrière du véhicule. Ensuite, tapez un chemin devant la motoneige. Quelques pieds suffisent généralement. Refaire démarrer le moteur. Placez-vous debout et balancez légèrement la motoneige tout en actionnant lentement et graduellement l'accélérateur. Si l'avant cale, placez les pieds vers l'arrière des repose-pieds; si l'arrière cale, placez les pieds vers l'avant. Ne rien mettre sous la chenille en guise de support. Assurez-vous que personne ne se trouve devant ou derrière la motoneige lorsque le moteur tourne. Tenez-vous loin de la chenille. Tout contact avec une chenille en mouvement peut occasionner des blessures.

Glace

Circuler sur des lacs ou des rivières gelés peut être fatal. Évitez les cours d'eau. Si vous ne connaissez pas la région, demandez aux autorités locales ou aux gens qui habitent cette région de vous renseigner sur les conditions de la glace, les charges et les décharges d'eau, les sources, les courants d'eau ou les autres sources de

danger. Ne circulez jamais sur une surface de glace trop mince pour supporter votre poids et celui de votre motoneige. Il peut être dangereux de circuler en motoneige sur toute surface glacée si vous omettez de prendre certaines précautions. La glace ne permet pas de bien maîtriser une motoneige ou tout autre véhicule. La traction au démarrage, lors des virages et des arrêts est beaucoup moins efficace sur la glace que sur la neige. Ainsi, ces distances peuvent être beaucoup plus grandes. Notez également que la maniabilité de la motoneige est alors réduite à son minimum et que les dangers de dérapage sont omniprésents. Pour conduire sur la glace, ralentissez et soyez prudent. Prévoyez une assez grande distance pour vous arrêter et pour virer. Cela est particulièrement nécessaire la nuit.

Neige compactée

Ne sous-estimez pas le danger que représente la neige compactée. Il peut être difficile de circuler sur cette surface à cause du manque d'adhérence au sol des skis et de la chenille. Il est recommandé de ralentir et d'éviter d'accélérer, de tourner ou de freiner brusquement.

Montée

Il existe deux types de pentes — la pente découverte comportant quelques arbres, falaises ou autres obstacles, et la pente qu'on doit gravir en ligne droite. Dans le premier cas, vous devez monter à flanc de colline ou en slalom. Placez-vous en angle par rapport à la colline. Mettez-vous à genoux sur la motoneige. Gardez toujours votre poids vers le haut de la pente. Circulez à une vitesse moyenne et constante. Dirigez-vous le plus loin possible dans une direction, puis bifurquez en déplaçant votre poids en conséquence.

Le deuxième cas peut comporter certaines difficultés. Adoptez la position debout, accélérez avant de commencer à monter, puis diminuez l'accélération afin d'empêcher la chenille de patiner.

Dans les deux cas, plus l'inclinaison est grande, plus il faut aller vite. Ralentissez toujours en arrivant au sommet. S'il devient impossible d'avancer, ne faites pas tourner la chenille inutilement. Arrêtez le moteur, dégagez les skis en les tirant vers la partie descendante et placez l'arrière de la motoneige vers le haut de la pente. Faites redémarrer le moteur et maintenez une légère pression sur l'accélérateur. Placez-vous de façon à ne pas basculer, puis redescendez.

Descente

Quand on descend, il est important de bien maîtriser sa motoneige en tout temps. Lorsque vous descendez une pente abrupte, maintenez votre centre de gravité le plus bas possible et gardez les deux mains sur le guidon. Maintenez une légère pression sur l'accélérateur et laissez descendre la motoneige pendant que le moteur tourne. Si vous prenez trop de vitesse, freinez fréquemment à petits coups. Ne freinez jamais au maximum, sinon la chenille se bloquera.

Circulation à flanc de colline

Pour circuler à flanc de colline ou pour monter ou descendre une pente, il faut observer certaines règles de sécurité. Conducteur et passager doivent transférer leur poids vers l'amont afin d'assurer une certaine stabilité. La position recommandée est la position à genoux ou accroupie, le genou de la jambe du côté aval sur le siège et le pied de la jambe du côté amont sur le marche-pied. Préparez-vous à transférer votre poids aussi vite que nécessaire. Nous recommandons aux débutants de ne pas circuler à flanc de colline ni de monter de pentes abruptes.

Neige fondante

Il faut toujours éviter la neige fondante. Assurez-vous qu'il n'y a pas de neige fondante avant de traverser un lac ou une rivière. Si vous apercevez des taches sombres sous la glace, quittez immédiatement cette surface. De la glace et de l'eau peuvent être projetées sur la motoneige qui suit. De plus, il est difficile et parfois impossible de dégager une motoneige enfoncée dans de la neige fondante.

Brouillard et tempêtes de neige

Sur les sentiers comme sur les lacs ou rivières, un brouillard ou une tempête de neige peuvent réduire la visibilité. Si vous devez circuler dans le brouillard ou lors d'une tempête de neige, assurez-vous que vos phares et feux sont allumés et conduisez lentement de façon à être à l'affût des obstacles. Si vous n'êtes pas certain de votre chemin, arrêtez-vous. Gardez une bonne distance derrière les autres motoneigistes pour améliorer votre visibilité et votre temps de réaction.

Région inconnue

Lorsque vous circulez dans une région inconnue, conduisez très prudemment. Avancez assez lentement pour reconnaître les différents dangers (clôtures, poteaux, ruisseaux, roches, fossés, fils, etc.) qui peuvent mettre un terme à votre randonnée. Soyez prudent même dans les sentiers entretenus. Circulez à vitesse modérée afin de voir ce qui vous attend à la sortie d'une courbe ou au sommet d'une colline.

Éblouissement

Les journées ensoleillées peuvent réduire considérablement votre vision. L'éblouissement causé par le reflet du soleil sur la neige peut vous aveugler au point que vous ne puissiez plus distinguer les ravins, fossés ou

autres obstacles. Portez toujours des lunettes de soleil pour conduire dans de pareilles conditions.

Obstacles imprévus

Il peut y avoir des obstacles sous la neige. Si vous conduisez hors des sentiers ou dans les bois, circulez lentement et redoublez de prudence. Si vous conduisez trop vite, le moindre petit obstacle peut devenir très dangereux. Même une petite pierre ou une souche peut faire perdre la maîtrise de la motoneige et occasionner des blessures à ses utilisateurs. Conduisez dans les sentiers reconnus pour réduire les risques d'accident. Soyez prudent, circulez lentement et admirez le paysage.

Fils cachés

Soyez toujours sur vos gardes, surtout sur les terres agricoles anciennement ou actuellement exploitées. Trop d'accidents ont été provoqués par des fils de clôture, des câbles de haubans près des poteaux ou des routes, ou de chaînes et câbles servant à fermer les chemins. Il est essentiel de circuler lentement.

Obstacles et sauts

Il peut être dangereux de sauter les bancs de neige, ponceaux et autres obstacles indiscernables. Pour les éviter, portez une visière ou des lunettes de protection teintées de la bonne couleur et circulez lentement.

Il est imprudent et même dangereux d'effectuer des sauts en motoneige. Cependant, si vous réalisez soudainement que vous devez le faire à cause d'un obstacle imprévu, accroupissez-vous vers l'arrière et maintenez les skis bien droits vers le haut. Accélérez légèrement et protégez-vous le mieux possible en vue de l'impact. Pliez les genoux afin d'absorber le choc.

Virages

Selon les conditions du terrain, il y a deux façons de faire un virage en motoneige. Sur la plupart des surfaces enneigées, le langage du corps est essentiel pour effectuer un virage. Vous devez vous pencher vers l'intérieur de la courbe et déplacer votre poids sur la jambe qui est à l'intérieur de façon à hausser la chenille. En adoptant cette position et en vous avançant le plus possible, vous déplacerez votre poids sur le ski intérieur.

Pour tourner dans de la neige épaisse, il peut être nécessaire dans certains cas de soulever la motoneige pour la déplacer manuellement. Ne vous fatiguez pas trop. Demandez de l'aide. Souvenez-vous qu'il faut soulever avec les jambes et non avec le dos.



Traversée des routes

Vous pourriez avoir à franchir un fossé ou un banc de neige avant de traverser une route. Choisissez un endroit où vous pourrez monter facilement. Mettez-vous en position debout et n'utilisez que la vitesse nécessaire pour monter. Arrivé en haut, arrêtez complètement et assurez-vous qu'il n'y a aucune voiture en vue. Évaluez la descente jusqu'à la route. Traversez la route sous un angle de 90°. S'il y a un banc de neige de l'autre côté de la route, placez les pieds près de l'arrière de la motoneige. N'oubliez pas qu'une motoneige n'est pas conçue

pour circuler sur l'asphalte et qu'il est plus difficile de la diriger sur ce type de surface.

Passages à niveau

Ne circulez jamais sur les voies ferrées. Cela est illégal. Les voies ferrées et les droits de passage sont des propriétés privées. Une motoneige ne peut se mesurer à un train. Avant de franchir un passage à niveau, arrêtez, regardez et écoutez.

Randonnées de nuit

Il peut être plus difficile de voir ou d'être vu selon l'intensité de la lumière du jour ou des lumières artificielles. Il est agréable de se promener en motoneige la nuit. Ce peut être une expérience unique si vous tenez compte que la visibilité est réduite. Avant de partir, assurez-vous que vos phares et vos feux sont propres et qu'ils fonctionnent bien. Ne conduisez pas trop vite de façon à pouvoir vous arrêter facilement lorsque des obstacles se présentent. Ne quittez pas les sentiers et ne vous aventurez jamais en terrain inconnu. Évitez les rivières et les lacs. Les câbles de haubans, les clôtures en fils de fer barbelé, les entrées fermées par des câbles et les autres obstacles ont difficiles à distinguer la nuit. Ne conduisez jamais seul. Ayez toujours une lampe de poche à votre disposition. Tenez-vous loin des quartiers résidentiels et respectez le sommeil des autres.

Randonnées en groupe

Avant de partir, il est important de nommer un chef de sentier pour mener le groupe et un adjoint pour demeurer à l'arrière. Assurez-vous que tous les participants connaissent l'itinéraire et la destination finale. Apportez les outils et l'équipement nécessaires et veillez à avoir assez d'essence pour faire le trajet. Ne doublez jamais le chef de sentier ou tout autre motoneigiste. Servez-vous des signaux

manuels pour avertir ceux qui vous suivent des dangers ou des changements de direction. Aidez les autres motoneigistes au besoin.

Il est toujours IMPORTANT de maintenir une distance de sécurité entre chaque motoneige. Il faut toujours conserver une bonne distance de façon à se laisser l'espace nécessaire pour s'arrêter. Ne suivez jamais une motoneige de trop près. Connaissez la position du motoneigiste qui vous précède.

Signaux

Lorsque vous devez vous arrêter, levez l'une de vos mains au-dessus de votre tête. Pour tourner à gauche, étendez votre bras gauche horizontalement afin de pointer dans cette direction. Pour tourner à droite, étendez le bras gauche et levez la main en position verticale pour que le coude soit replié à angle droit. Signalez toujours vos intentions à ceux qui suivent.

Arrêts dans un sentier

Lorsque c'est possible, garez la motoneige hors du sentier lorsque vous vous arrêtez. Cela réduit les risques de collision avec les autres motoneigistes empruntant le sentier.

Signalisation des sentiers

Les panneaux de signalisation servent à contrôler, diriger ou régir l'utilisation des motoneiges dans les sentiers. Veillez à connaître la signification des panneaux utilisés dans votre région.

Environnement

La faune agrmente vos randonnées en motoneige. Souvenez-vous que, dans leurs déplacements, les animaux traversent les sentiers. Respectez leur privilège; ne les pourchassez pas et ne les harcelez pas. La fatigue et les gaz d'échappement peuvent tuer les

animaux. Éviter les zones dédiées à la protection ou à l'alimentation de la faune.

Si vous avez la chance de voir un animal, arrêtez votre motoneige et observez-le en silence.

Les principes évoqués dans ce guide ne visent pas à limiter votre plaisir en motoneige; ils visent plutôt à prolonger la sensation de liberté que l'on éprouve en motoneige! Il s'agit de garantir une pratique saine et agréable pour vous et pour les autres et à encourager d'autres gens à partager votre enthousiasme et votre loisir d'hiver préféré. Donc, la prochaine fois que vous chevaucherez votre motoneige, par un beau matin clair, rappelez-vous que vous jouez une partie importante pour l'avenir de ce sport. Contribuez à montrer l'exemple! BRP vous remercie de faire votre part.

Rien n'est plus exaltant que la motoneige. S'aventurer dans les innombrables sentiers qui sillonnent les immensités est une façon saine et agréable de profiter de nos hivers. Cependant, plus le nombre de motoneigistes augmente dans les parcs et les sentiers, plus l'environnement est exposé à différents dommages. L'utilisation abusive de terrains privés et publics, des installations et des ressources entraîne inévitablement des restrictions et des interdictions.

À l'heure actuelle, la plus grande menace à laquelle notre sport fait face est autour de nous. La solution est simple: il faut avoir une attitude responsable quand on fait de la motoneige.

La grande majorité des gens respecte les règles et l'environnement. Chacun de nous doit montrer l'exemple à ceux qui, jeunes et vieux, se familiarisent avec cette activité.

Il y va de notre intérêt de protéger l'environnement. Parce que, à long terme, c'est l'avenir même de notre sport que nous préservons.

Sensible à l'importance de cette question et du rôle que peuvent jouer les motoneigistes pour préserver les endroits où ils pratiquent leur sport, BRP a lancé la campagne «Laisser peu de traces» à leur intention.

Quand on parle de laisser peu de traces, il ne s'agit pas seulement de l'empreinte que la chenille laisse dans la neige. Il s'agit d'un endossement, d'un rapport de respect, d'une volonté de donner l'exemple en agissant concrètement. C'est un engagement envers la protection de l'environnement en général, les soins dont il faut l'entourer, les animaux qui y vivent et les amateurs de plein air qui aiment aussi s'y retrouver. Avec ce thème, nous espérons rappeler aux motoneigistes que le respect de l'environnement est crucial non seulement pour notre sport, mais pour les générations à venir aussi.

Si on vous demande de laisser peu de traces derrière vous, ce n'est pas pour modérer votre enthousiasme! C'est une invitation à le pratiquer avec respect!

Laisser peu de traces, c'est conduire sa motoneige de façon responsable en respectant le lieu où l'on se trouve. Vous laissez peu de traces quand vous suivez les principes suivants.

Vous êtes informés. Vous vous procurez des cartes, des copies de règlements et d'autres renseignements du ministère de l'Environnement et de la Faune ou d'autres organismes publics. Vous connaissez les règlements et les respectez, y compris les limites de vitesse!

Vous évitez de passer sur les arbrisseaux, les arbustes ainsi que sur les pelouses et vous ne coupez pas de bois. En terrain plat ou dans les zones où circulent de nombreuses motoneiges, vous suivez les pistes prévues pour la motoneige. Souvenez-vous qu'il y a un lien entre la protection de l'environnement et votre sécurité.

Vous respectez la faune et prêtez une attention toute particulière aux femelles accompagnées de petits et aux animaux qui souffrent du manque de nourriture. Le stress peut rapidement épuiser leurs dernières réserves d'énergie. Laissez aux animaux les endroits qui leur sont réservés!

Vous respectez l'affichage sur les barrières et les autres indications en général, et n'oubliez pas que ceux qui laissent peu de traces ne jettent pas d'ordures!

Éloignez-vous des zones de nature protégées. Les véhicules y sont interdits. Vous savez reconnaître les limites.

Vous demandez la permission avant de passer sur un terrain privé. Vous respectez le droit de propriété et la tranquillité d'autrui. Bien sûr, les motoneiges sont beaucoup moins bruyantes qu'auparavant, mais vous évitez quand même de faire tourner le moteur à haut régime dans les endroits paisibles.

Les motoneigistes connaissent mieux que quiconque les efforts qui ont été faits pour leur donner accès à des endroits pour pratiquer leur sport en toute sécurité et dans le respect des autres. Ces efforts se poursuivent avec la même énergie aujourd'hui.

En respectant les endroits que l'on visite, peu importe la région, nous aidons à faire en sorte de pouvoir utiliser ces sentiers longtemps encore. Vous conviendrez que c'est une bonne raison de faire un effort pour laisser peu de traces. Mais il y en a d'autres.

Les motoneigistes aiment profiter de l'hiver et de la nature majestueuse qui nous entoure; laisser le moins de traces possible contribue à protéger ce privilège. Ainsi, nous pourrions faire connaître les plaisirs de l'hiver et de la motoneige à d'autres. Et notre sport se développera!

Laisser peu de traces est une preuve de bon sens. Après tout, il est inutile de labourer les sentiers ou de sillonner des forêts vierges en écrasant tout sur votre passage! Que vous utilisiez une motoneige Ski-Doo haute performance, une MX Z^{MC} sportive ou toute autre marque ou modèle, montrez que vous savez ce que vous faites. Montrez qu'on peut s'amuser sans tout détruire!

PRODUITS DE TRACTION

REMARQUE: Cette section concerne les motoneiges munies d'une chenille installée en usine et ayant été approuvée par BRP pour l'ajout de crampons spéciaux.

L'utilisation de produits de traction comme des lisses au carbure et/ou des crampons plus mordants sur votre motoneige changera le comportement de celle-ci, notamment au niveau de la manoeuvrabilité, de l'accélération et du freinage.

L'utilisation de produits de traction augmente l'adhérence de la chenille sur la neige durcie et la glace, sans toutefois avoir d'effet marqué sur la neige molle. De ce fait, la conduite d'une motoneige munie de produits de traction demande une certaine période d'adaptation. Prenez bien le temps de vous familiariser avec le comportement de votre motoneige, en virages, en accélération et au freinage, si celle-ci est munie de produits de traction.

De plus, renseignez-vous toujours sur les règlements locaux concernant l'utilisation de produits de traction sur les motoneiges. Conduisez toujours votre motoneige de façon responsable; respectez l'environnement et la propriété d'autrui.

Manoeuvrabilité

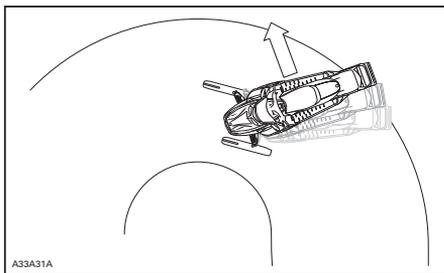
L'utilisation de produits de traction comme des lisses au carbure et/ou des crampons plus mordants augmente l'adhérence au sol de la motoneige à l'avant et à l'arrière. En conséquence, les skis de la motoneige nécessitent l'utilisation de lisses au carbure pour augmenter leur adhérence et équilibrer ainsi la partie avant de la motoneige avec la partie arrière. Bien que les lisses au carbure de série soient adéquates, elles n'offrent pas nécessairement un contrôle optimal puisque celui-ci dépend de vos préférences personnelles, de votre type de conduite, et de vos ajustements de suspension.

⚠ AVERTISSEMENT

Un déséquilibre entre la partie avant et l'arrière de la motoneige due à une mauvaise combinaison de produits de traction peut rendre le véhicule survireur ou sous-vireur, ce qui peut entraîner une perte de contrôle.

Survirage

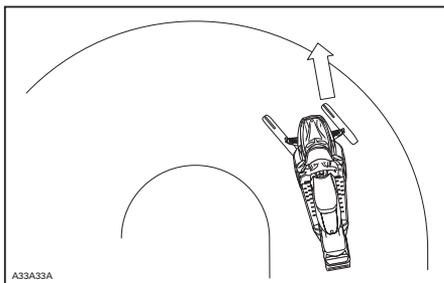
Dans certaines conditions, l'utilisation de lisses au carbure plus mordantes alors que la chenille arrière est dépourvue de crampons pourrait rendre la motoneige survireuse (voir l'illustration).



SURVIRAGE

Sous-virage

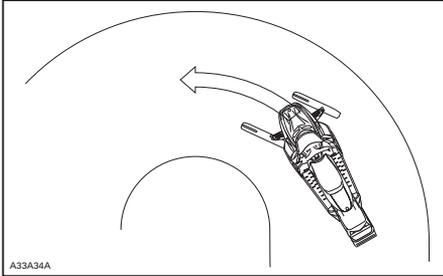
Dans certaines conditions, une chenille munie de crampons pourrait rendre la motoneige sous-vireuse si les skis ne sont pas munis de lisses au carbure assez mordantes (voir l'illustration).



SOUS-VIRAGE

Conduite en contrôle

Une combinaison équilibrée de lisses au carbure et de crampons sur la chenille assure un contrôle adéquat et une meilleure manoeuvrabilité (voir l'illustration).



CONDUITE EN CONTRÔLE

Accélération

Une chenille munie de crampons augmente la capacité d'accélération de votre motoneige sur la neige durcie et la glace sans toutefois avoir d'effet appréciable sur la neige molle. Par conséquent, le niveau de traction peut varier brusquement dans certaines conditions.

⚠ AVERTISSEMENT

Afin d'éviter les surprises qui pourraient entraîner une perte de contrôle de la motoneige:

- Toujours utiliser la manette d'accélérateur avec douceur.
- Ne JAMAIS tenter de faire patiner la chenille afin de faire déraiper l'arrière de la motoneige.

Cela pourrait entraîner la projection violente de débris ou de glace pouvant causer des blessures aux personnes dans l'entourage ou sur les motoneiges qui suivent.

Freinage

Tout comme en conditions d'accélération, une chenille munie de crampons augmente la capacité de freinage de la motoneige sur la neige durcie et la glace sans toutefois avoir d'effet appréciable sur la neige molle. Par conséquent, le niveau de freinage peut varier brusquement dans certaines conditions. Ainsi, utilisez toujours la manette de frein avec retenue pour éviter de bloquer la chenille et éviter ainsi les surprises pouvant entraîner une perte de contrôle.

Consignes de sécurité importantes

⚠ AVERTISSEMENT

Sous l'effet de la force centrifuge, des débris, des crampons endommagés ou mal fixés, des pièces d'une chenille qui se déchirerait, ou la chenille elle-même si elle se séparait pourraient être projetés avec grande puissance à l'arrière du tunnel. Afin d'éviter les blessures graves aux personnes à proximité de la motoneige:

- NE JAMAIS se tenir derrière ou près d'une chenille qui tourne.
- Toujours utiliser un support pour motoneige à socle large muni d'un panneau déflecteur arrière s'il faut faire tourner la chenille.
- Faire tourner la chenille seulement à la vitesse la plus basse possible lorsque soulevée de terre.

Effets des produits de traction sur la durabilité de la motoneige

L'utilisation de produits de traction peut augmenter la charge et le stress sur certaines composantes de la motoneige ainsi que le niveau de vibration. Il peut en résulter une usure prématurée

de certaines pièces telles: courroie, garnitures de frein, roulements, chaîne et roues dentée du carter de chaîne. Noter que cela peut également diminuer la longévité d'une chenille à crampons approuvée. Toujours inspecter visuellement sa chenille avant chaque utilisation. Pour de plus amples renseignements, consulter le passage *CHENILLE* dans la section *RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN*.

De plus, l'utilisation de crampons peut causer des dommages graves à votre motoneige si celle-ci n'est pas munie des protecteurs de tunnel conçus pour votre modèle. Il pourrait en résulter des dommages aux câblages électriques ainsi que la perforation des échangeurs de chaleur, ce qui provoquerait une surchauffe du moteur et un endommagement sévère de celui-ci.

⚠ AVERTISSEMENT

L'absence de protecteurs de tunnel adéquats ou leur usure excessive peut causer la perforation du réservoir à essence, ce qui pourrait résulter en un incendie.

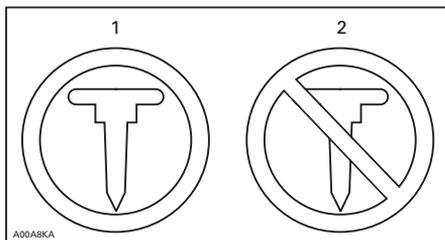
AVIS Référez-vous à votre concessionnaire pour connaître le modèle et numéro d'ensemble de protecteurs de tunnel requis pour votre motoneige.

REMARQUE: Référez-vous à la garantie limitée de BRP pour connaître les limitations de garantie liées à l'installation de crampons.

Installation de crampons

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais cramponner une chenille autre que celles qui sont approuvées pour l'utilisation de crampons, identifiées par un symbole de crampon (voir l'illustration) moulé dans la surface de la chenille. Si on installe des crampons sur une chenille non approuvée, cela peut augmenter les risques de déchirement et de séparation de la chenille.

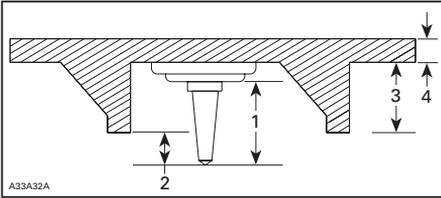


SYMBOLES DE CRAMPON

1. Approuvée
2. NON approuvée

De façon à assurer une installation adéquate et sécuritaire, BRP recommande de confier l'installation de crampons au soin de votre concessionnaire.

- Utilisez seulement les crampons spéciaux approuvés par BRP.
- Ne jamais utiliser une longueur de crampon pouvant excéder de plus de 9.5 mm la hauteur du profil de la chenille de votre motoneige.



INSTALLATION DES CRAMPONS

1. Taille du crampon
2. Profondeur de pénétration de 6.4 mm à 9.5 mm
3. Hauteur du profil de la chenille
4. Épaisseur de la chenille

⚠ AVERTISSEMENT

- Consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo pour savoir quelles sont les disponibilités et les applications actuelles des crampons.
- Vous devez toujours vous référer aux recommandations et consignes d'installation du fabricant de produits de traction avant de faire installer des crampons et des lisses par votre concessionnaire.

⚠ AVERTISSEMENT

- Il FAUT utiliser uniquement les crampons spéciaux approuvés par BRP sur ces motoneiges Ski-Doo. NE JAMAIS utiliser de crampons conventionnels, car la chenille de ce modèle est plus mince que nos chenilles standard. Les crampons pourraient déchirer la chenille et se séparer du véhicule.
- Les crampons ne doivent être installés qu'aux endroits indiqués par des protubérances moulées dans la surface de la chenille.
- Ne jamais faire cramponner une chenille dont les profils mesurent 35 mm ou plus.
- Le nombre de crampons installés doit toujours correspondre exactement au patron de protubérances moulées dans la chenille. L'installation d'une quantité inappropriée de crampons peut augmenter les risques de déchirement et de séparation de la chenille.
- Il est très important que le couple de serrage spécifié pour les écrous des crampons soit respecté. Une installation inadéquate des crampons peut augmenter les risques de déchirement et de séparation de la chenille.

Inspection de la chenille et des crampons

PROCÉDEZ À UNE INSPECTION VISUELLE DE VOTRE CHENILLE AVANT CHAQUE UTILISATION.

- Détectez toutes anomalies telles que:
- Perforation de la chenille
 - Déchirement de la chenille (particulièrement autour des trous de traction d'une chenille cramponnée)

- Bris ou arrachement de profils laissant apparaître une partie de la tige
- Délamination de la bande de caoutchouc
- Tiges brisées
- Crampons cassés (chenille cramponnée)
- Crampons pliés (chenille cramponnée)
- Crampon arrachés
- Crampons manquants
- Segments-guides manquants
- De plus, s'assurer que l'écrou des goujons est serré au couple recommandé.

Remplacez immédiatement les crampons brisés ou endommagés sur une chenille à crampons approuvée. Si votre chenille montre des signes de détérioration, elle doit immédiatement être remplacée. En cas de doute, consultez votre concessionnaire. Inspectez toujours visuellement votre chenille avant chaque utilisation.

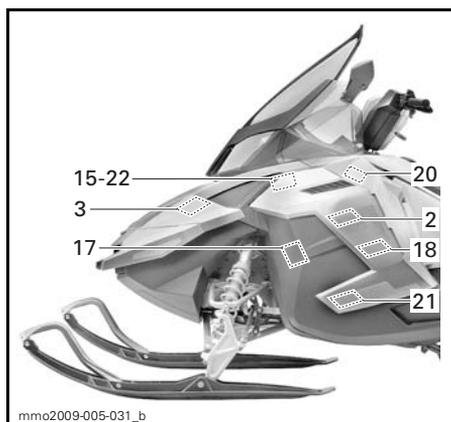


AVERTISSEMENT

L'utilisation d'une chenille ou de crampons endommagés peut causer une perte de contrôle.

ÉTIQUETTES IMPORTANTES

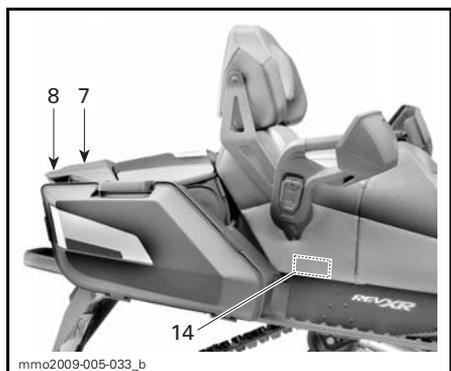
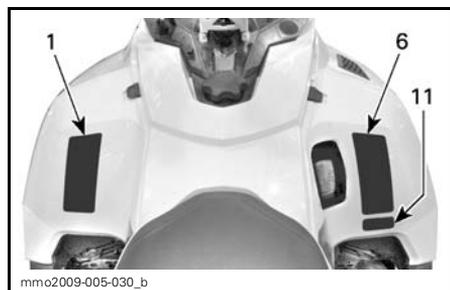
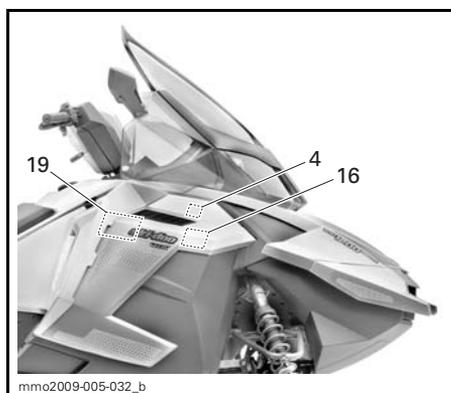
Étiquette mobile

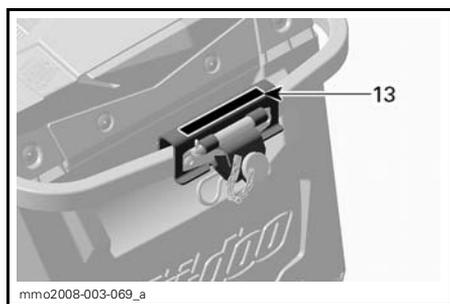
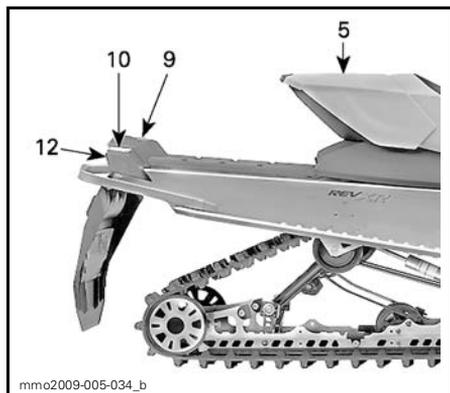


Étiquettes de sécurité du véhicule

Les étiquettes suivantes sont apposées sur votre véhicule. Elles en font partie intégrante. Si les étiquettes se décollent ou sont endommagées, on les remplacera gratuitement. S'adresser à un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo.

REMARQUE: Les illustrations utilisées dans le présent guide ne sont que des représentations générales. Votre modèle peut différer.





AVERTISSEMENT

- Lire et comprendre toutes les étiquettes d'avertissements et le guide du conducteur avant utilisation. Le guide du conducteur est situé sous le siège dans sa base. Tirer sur le verrou situé sous le frein avant qu'il saige et glisser le vers l'arrière pour y avoir accès. Si le guide est introuvable, demandez-en un nouveau à votre concessionnaire.
- Familiarisez-vous avec votre véhicule. Les panneaux d'avertissements peuvent sous-estimer les risques et être surpris par le comportement spécifique du véhicule et des conditions du terrain. Conduisez lentement.
- La vitesse excessive et la conduite irresponsable peuvent causer la mort TOUJOURS adapter votre vitesse selon les conditions de neige et les circonstances environnantes.
- Le contrôle de la direction et le freinage peuvent être réduits sur la neige compactée, la glace ou les routes. Réduisez votre vitesse et laissez plus d'espace pour tourner ou freiner.
- Respectez les lois sur l'âge minimal du conducteur. Le fabricant recommande que le conducteur soit âgé d'au moins 16 ans.
- Ne touchez jamais les panneaux latéraux ou le capot lorsque le moteur tourne ou si le véhicule est en mouvement. Assurez-vous d'enlever la clé DISC avant l'ouverture de ce couvercle.

AVANT DE DÉMARRER :

1. Attachez le cordon coupe-circuit à votre vêtement.
2. Vérifiez le bon fonctionnement des manivelles d'accélérateur et de frein avant chaque démarrage. Elles doivent revenir à leur position initiale lorsque relâchées.
3. Engagez le frein de stationnement.
4. Tournez le guidon au maximum de chaque côté pour vérifier les interférences et le libre fonctionnement.

APRÈS LE DÉMARRAGE :

1. Déconnectez le cordon coupe-circuit pour vérifier qu'il arrête le moteur.
2. Reconnectez et enfoncez le bouton d'arrêt d'urgence pour vérifier qu'il arrête le moteur.
3. Désengagez le frein de stationnement avant le départ pour éviter la surchauffe et la perte du frein.

mmo2009-003-001_fr

INSTRUCTION 1

⚠ WARNING
This guard must ALWAYS be in place when engine is running. Beware of rotating parts – they could cause injuries or catch your clothing.

⚠ AVERTISSEMENT
Ce garde-courroie doit TOUJOURS être en place lorsque le moteur fonctionne. Attention aux pièces en rotation – elles peuvent vous blesser ou capter vos vêtements.

516 002 670

A33A2FA

INSTRUCTION 2

⚠ WARNING
Beware of HOT parts!

⚠ AVERTISSEMENT
Attention aux pièces CHAUDES!

516002664

A33A2GA

INSTRUCTION 3



INSTRUCTION 4



INSTRUCTION 5 - GSX^{MC} ET MXZ

▲ AVERTISSEMENT

Ce véhicule a été conçu pour un (1) conducteur et autant de passagers qu'il y a de sièges avec courroies ou poignées installés sur le véhicule et rencontrant la norme SSCC.

Lors de la conduite avec passager :

- La capacité de freinage et la direction sont réduites. Réduisez votre vitesse et prévoyez plus d'espace pour manœuvrer.
- Ajustez les suspensions selon le poids.

N'OUBLIEZ PAS - VOUS ÊTES RESPONSABLE DE LA SÉCURITÉ DE VOTRE PASSAGER!

TOUS LES CONDUCTEURS ET PASSAGERS DOIVENT LIRE CE QUI SUIT:

Évitez les surprises!
SOYEZ AUX AGUETS pour les imprévus.
Conduisez défensivement.
• Sentez constamment pour repérer personnes, objets, conditions et autres véhicules.
• Évitez la glace mince / étendue d'eau non gelée.
• Redoublez de vigilance hors sentier.

TOUJOURS porter un CASQUE approuvé DOT et des vêtements appropriés à la motoneige.

Ne JAMAIS utiliser ce véhicule sous l'influence de drogues ou alcool même en tant que passager.



mmo2009-003-002_fr

INSTRUCTION 6

▲ AVERTISSEMENT

- **NE JAMAIS SE TENIR DERRIÈRE ou près d'une chenille qui tourne.**
- **Seulement faire tourner la chenille à la vitesse la plus basse possible lorsque soulevée de terre. Une chenille brisée ou des débris pourraient être projetés avec grande puissance pouvant sectionner une jambe ou causer d'autres blessures sérieuses.**



030 000 770

mmo2010-005-002_fr

INSTRUCTION 7 - GRAND TOURING

▲ AVERTISSEMENT

NE JAMAIS S'ASSEOIR À LA PLACE DU CARGO.

Excéder le poids maximal du cardo peut affecter le contrôle de la direction et la capacité de freinage.

Charge MAXIMALE cargo : 15,8 Kg / 35 Lbs.

030 000 770

mmo2010-005-001_fr

INSTRUCTION 8 - GRAND TOURING

▲ AVERTISSEMENT

- **NE JAMAIS SE TENIR DERRIÈRE ou près d'une chenille qui tourne.**
- **Seulement faire tourner la chenille à la vitesse la plus basse possible lorsque soulevée de terre. Une chenille brisée ou des débris pourraient être projetés avec grande puissance pouvant sectionner une jambe ou causer d'autres blessures sérieuses.**



mmo2007-009-053_fr

INSTRUCTION 9 - TOUS LES MODÈLES SAUF LES GRAND TOURING

▲ AVERTISSEMENT

NE JAMAIS S'ASSEOIR À LA PLACE DU CARGO.

Excéder le poids maximal du cardo peut affecter le contrôle de la direction et la capacité de freinage.

Charge MAXIMALE cargo : 15,8 Kg / 35 Lbs.

mmo2007-009-058_fr

INSTRUCTION 10 - TOUS LES MODÈLES SAUF LES GRAND TOURING

▲ WARNING | ▲ AVERTISSEMENT



mmo2006-003-007_A

INSTRUCTION 11 - MODÈLES EUROPÉENS

⚠ AVERTISSEMENT

Si vous posez des crampons sur la chenille de ce véhicule, utilisez seulement les crampons spéciaux approuvés de BRP. Si vous installez des crampons conventionnels sur cette chenille, ceci pourrait causer un arrachement des crampons de la chenille et sortir du véhicule, résultant en un potentiel risque de blessures graves ou même causer la mort. Se référer au Guide du Conducteur pour plus de renseignements à propos de l'utilisation de crampons sur la chenille

mmo2008-003-052_fr

INSTRUCTION 12 - MODÈLES MUNIS D'UNE CHENILLE APPROUVÉE POUR L'INSTALLATION DE CRAMPONS

Le remorquage d'une charge peut affecter le comportement de votre motoneige. • Réduisez votre vitesse. • Utilisez une barre d'accouplement rigide. • Vérifiez que la barre d'accouplement soit bien verrouillée. Ne pas excéder les charges maximales:

EFFORT DE TRACTION xxxKg / xxxlbs Max.
CHARGE VERTICALE xxKg / xxlbs Max.

⚠ AVERTISSEMENT

mmo2007-002-001_fr

INSTRUCTION 13 - MODÈLES RENEGADE^{MC}/GRAND TOURING EUROPÉENS

⚠ WARNING

Before riding make sure that every seat is installed properly and securely locked in.

⚠ AVERTISSEMENT

Avant d'utiliser la motoneige, assurez-vous que tous les sièges soient bien installés et barrés en place.

mmo2009-003-006_a

INSTRUCTION 14 - MODÈLES GRAND TOURING

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours débrancher les connecteurs électriques des deux injecteurs d'essence avant de vérifier la production d'étincelles. Autrement, une étincelle pourrait allumer des vapeurs d'essence, ce qui représenterait un risque de feu.

mmo2009-003-014_fr

INSTRUCTION 15 - MODÈLES 600 HO E-TEC

⚠ AVERTISSEMENT

Le condensateur peut produire une étincelle si court-circuité.
- Une étincelle peut enflammer les vapeurs d'essence.
- Garder tout objet éloigné des bornes.
- Si démonté du véhicule, toujours décharger adéquatement.

⚠ WARNING

Capacitor May Spark if Shorted.
- Spark can ignite fuel vapors.
- Keep objects away from poles.
- When removing from vehicle, always discharge properly.

CAPACITOR CONDENSATEUR



115-002-001

A33A20A

INSTRUCTION 16 - MODÈLES 600 HO E-TEC



SUR LE PROTECTEUR DE DISQUE DE FREIN

Étiquettes de conformité

Étiquette de conformité de l'EPA

EMISSION CONTROL INFORMATION
THIS VEHICLE IS CERTIFIED TO OPERATE ON UNLEADED GASOLINE AND MEETS (xxx) U.S. EPA REGULATIONS FOR SNOWMOBILE SI ENGINES.

ENGINE FAMILY	XXXX	FAMILLE DE MOTEUR
FEL	XXXX	LIMITE DES ÉMISSIONS DE LA FAMILLE
ENGINE DISPLACEMENT	XXXX	CYLINDRÉE
EXHAUST EMISSION CONTROL SYSTEM	XXXX	SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS

RENSEIGNEMENTS SUR LE DISPOSITIF ANTIPOLLUTION
CE VÉHICULE EST CERTIFIÉ POUR FONCTIONNER À L'ESSENCE SANS PLOMB ET IL RÉPOND AUX NORMES (xxx) DE L'EPA DES É.-U. POUR LES MOTONEIGES À MOTEUR SI.
SEE OPERATOR'S GUIDE FOR MAINTENANCE SPECIFICATIONS VOIR GUIDE DU CONDUCTEUR POUR LES SPÉCIFICATIONS D'ENTRETIEN BOMBARDIER RECREATIONAL PRODUCTS INC.

mmo2007-009-070

INSTRUCTION 17

Étiquette du SSCC

Les normes de sécurité ont été établies par le SSCC (Snowmobile Safety and Certification Committee), dont BRP fait partie. Pour facilement constater si votre motoneige est conforme à ces normes, repérez l'étiquette de certification apposée sur une partie verticale à droite du véhicule.

L'étiquette suivante indique que des essais ont été faits par un laboratoire indépendant pour déterminer si cette motoneige est conforme aux normes de sécurité du comité.



SUR LE TUNNEL

Étiquettes de renseignements techniques

CAUTION	ATTENTION
<ul style="list-style-type: none"> • To comply with noise regulations, this engine is designed to operate with an air intake silencer. • Operation without air intake silencer or with one not properly installed may cause engine damage. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le moteur a été conçu pour fonctionner avec ce silencieux d'admission afin de se conformer aux lois et règlements relatifs au bruit. • Son absence ou une mauvaise installation peut endommager le moteur.

mno2007-009-051

INSTRUCTION 18 - MODÈLES 600 HO E-TEC

ATTENTION
<p>Ce moteur a été spécifiquement conçu et testé avec de l'huile semi-synthétique 2-temps XPS (293 600 101). L'utilisation de tout autre type d'huile à moteur 2-temps peut causer de graves dommages au moteur et peut annuler la garantie limitée. Utiliser seulement de l'huile semi-synthétique 2-temps XPS.</p>

mno2009-003-005_fr

INSTRUCTION 19 - MODÈLES 600 HO E-TEC

ATTENTION
<p><u>Vérification du niveau d'huile moteur</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - S'assurer que le moteur est à la température normale d'opération. - La motoneige doit être de niveau. - Laisser tourner le moteur au ralenti 30 secondes minimum. - Arrêter le moteur et nettoyer la jauge de niveau d'huile. - Visser la jauge complètement avant de mesurer le niveau d'huile. - Ce moteur a été spécifiquement conçu et testé avec de l'huile synthétique 4-temps XPS. L'utilisation de tout autre type d'huile à moteur 4-temps peut causer de graves dommages au moteur et peut annuler la garantie limitée. Utiliser seulement de l'huile synthétique 4-temps XPS. (# 293 600 112).

mno2009-005-001_fr

INSTRUCTION 20 - MODÈLES 1200 4-TEC

NOTICE
<p>Drive pulley bolt recommended torque 85-92 lbf-ft / 115-125 N-m</p> <p>Not applying the recommended torque may result in a major failure of the drive pulley and the engine. Refer to the shop manual for the complete assembly procedure.</p> <p>Couple de serrage recommandé pour le boulon de la poulie motrice 115-125 N-m / 85-92 lbf-ft</p> <p>Ne pas appliquer le couple de serrage recommandé pourrait entraîner un bris majeur à la poulie motrice et au moteur. Référez au manuel de réparation pour avoir la procédure complète d'assemblage.</p>
<p>mno2010-003-001</p>

INSTRUCTION 21

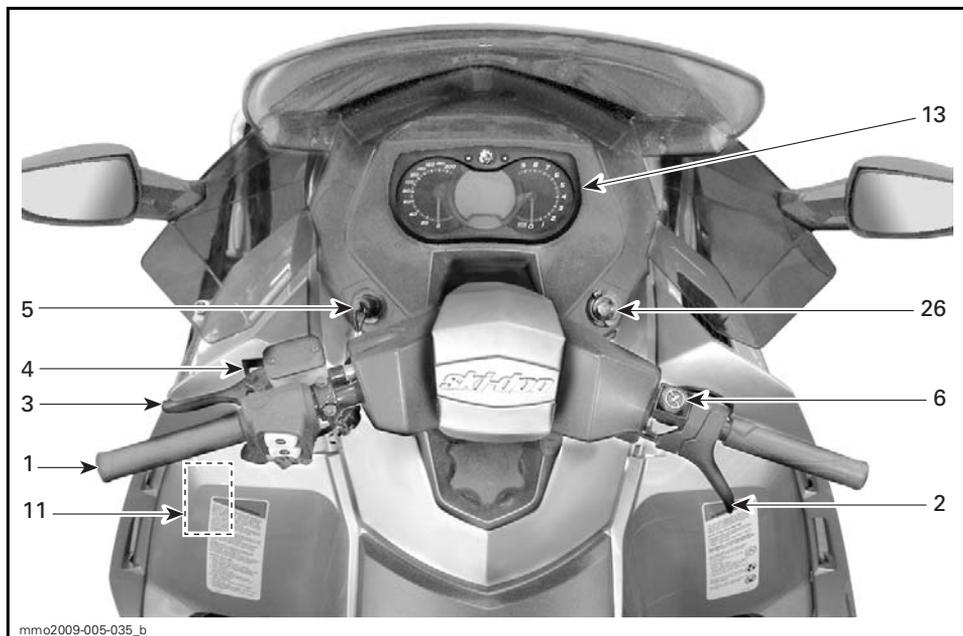


INSTRUCTION 22 - MODÈLES 600 HO E-TEC

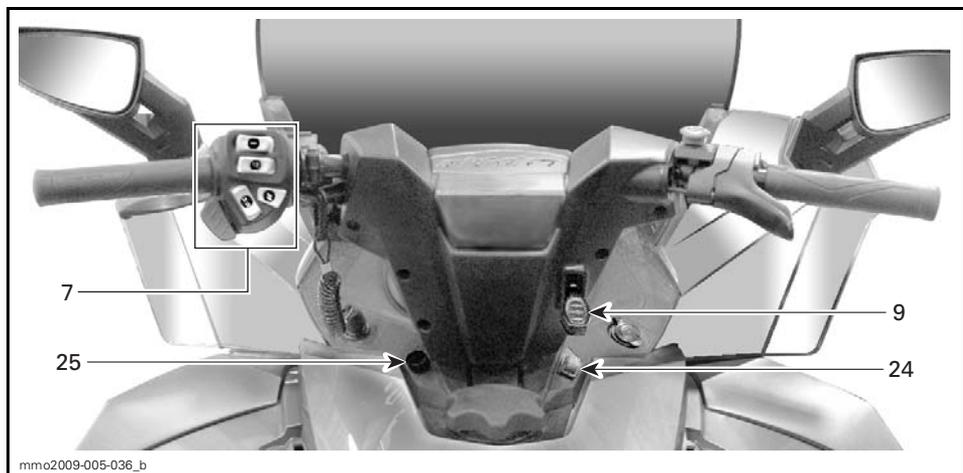
RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE

COMMANDES, INSTRUMENTS ET ÉQUIPEMENT

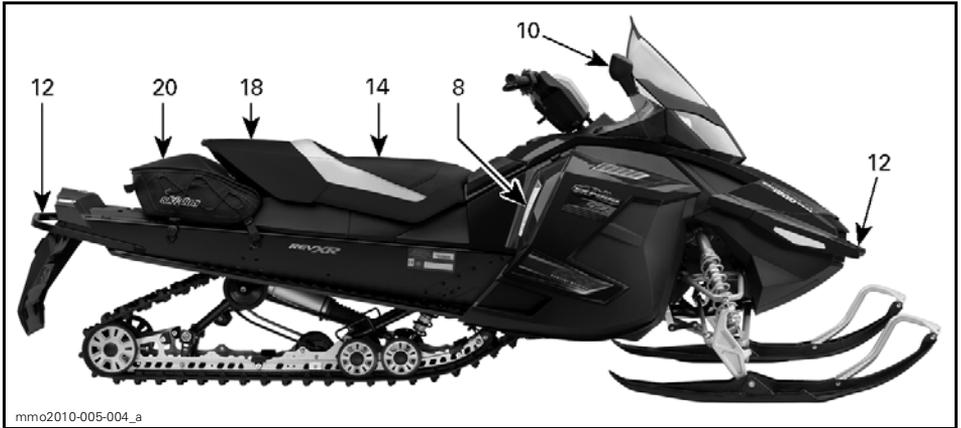
REMARQUE: Quelques-uns de ces instruments, équipements et commandes ne se trouvent pas sur certains modèles ou sont en option.



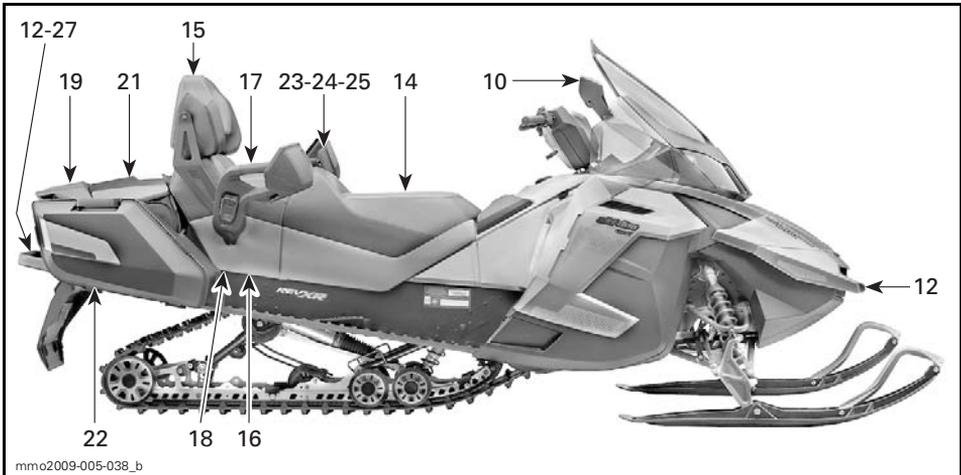
TYPIQUE



TYPIQUE



TYPIQUE



TYPIQUE

1) Guidon

Le guidon sert à diriger la motoneige. Lorsqu'on tourne le guidon vers la droite ou la gauche pour diriger la motoneige, les skis tournent vers la droite ou vers la gauche.

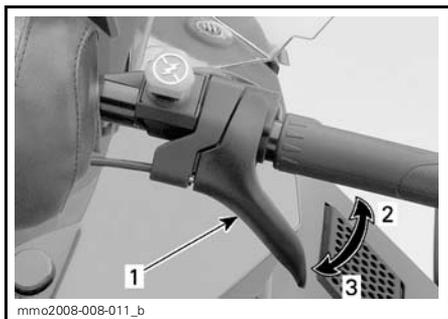
⚠ AVERTISSEMENT

La stabilité et la maniabilité de la motoneige peuvent être réduites si on tourne rapidement en marche arrière.

2) Manette d'accélérateur

La manette d'accélérateur se trouve sur la droite du guidon.

On l'active avec le pouce. Quand on appuie sur l'accélérateur, le régime du moteur augmente et l'embrayage s'effectue. Le moteur revient au ralenti dès qu'on relâche la manette.



TYPIQUE

1. Manette d'accélérateur
2. Pour accélérer
3. Pour décélérer

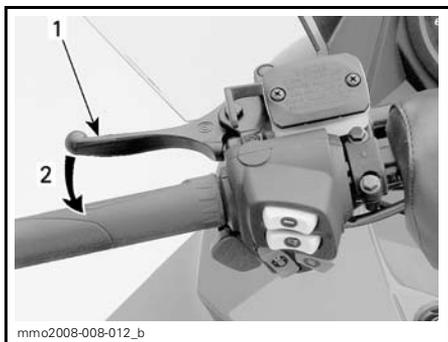
⚠ AVERTISSEMENT

Vérifier le fonctionnement de la manette avant chaque démarrage. Elle doit revenir à sa position initiale quand on la relâche. Si ce n'est pas le cas, ne pas démarrer le moteur.

3) Manette de frein

La manette de frein se trouve sur la gauche du guidon.

Lorsqu'on appuie sur la manette, le frein est serré. Lorsqu'on la relâche, elle revient automatiquement à sa position initiale. Le freinage est proportionnel à la pression exercée sur la manette et dépend du type de terrain et de la neige.



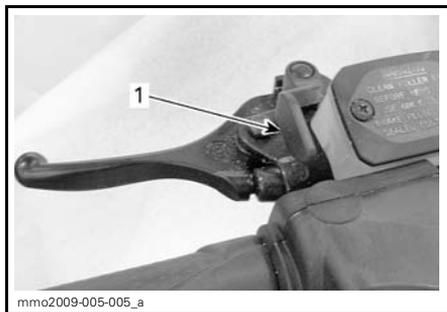
TYPIQUE

1. Manette de frein
2. Pour freiner

4) Manette du frein de stationnement

La manette du frein de stationnement se trouve sur la gauche du guidon.

Quand la motoneige est stationnée, serrer le frein de stationnement.



TYPIQUE

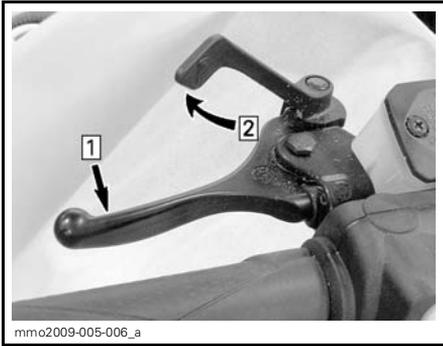
1. Manette de frein de stationnement

⚠ AVERTISSEMENT

S'assurer que le frein de stationnement est bien desserré avant d'utiliser la motoneige. Circuler alors que le frein est serré en raison d'une pression constante sur la manette (frottement des plaquettes) peut endommager le système de freinage, causer la défaillance des freins ou un feu.

Pour verrouiller le frein de stationnement

Comprimer la manette de frein et la maintenir tout en actionnant le levier de verrouillage comme le montre l'illustration.



TYPIQUE — POUR VERROUILLER LE MÉCANISME

Étape 1: Comprimer et tenir la manette de frein
Étape 2: Actionner le levier de verrouillage

Pour déverrouiller le frein de stationnement

Presser la manette de frein. Le levier de verrouillage revient automatiquement à sa position initiale. Toujours déverrouiller la manette de frein avant d'utiliser le véhicule.

5) Borne du D.E.S.S.

La borne du D.E.S.S. se trouve sur la gauche de la console.

Bien brancher la clé D.E.S.S. (capuchon du cordon coupe-circuit) à sa borne pour que le véhicule fonctionne.

Lorsqu'on débranche la clé D.E.S.S., cela coupe le moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours attacher l'oeillet du cordon coupe-circuit à ses vêtements avant de démarrer le moteur.

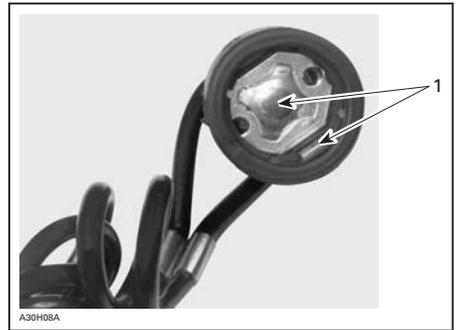
D.E.S.S. (système de sécurité à encodage numérique)

La clé D.E.S.S. de ces modèles procure autant de protection qu'une clé de verrouillage conventionnelle. Elle arrête le moteur et empêche la motoneige d'avancer lorsque l'utilisateur tombe accidentellement à la renverse.

La clé D.E.S.S. fournie avec la motoneige comprend une puce électronique dans laquelle un code numérique exclusif est programmé. Le concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo programmera ce code dans le ECM (Module de Commande du Moteur) de la motoneige pour permettre au moteur de tourner à plus de 3000 tr/mn si ce code unique est reconnu après le démarrage.

Si on se sert d'une autre clé D.E.S.S., le moteur démarrera, mais n'atteindra pas la vitesse de mise en prise de la poulie motrice pour faire avancer la motoneige.

Vérifier que la clé D.E.S.S. est libre de saleté et de neige.



CLÉ D.E.S.S.

1. Libre de saleté et de neige

Clés D.E.S.S. supplémentaires

Le MCM accepte jusqu'à 8 clés qui peuvent être programmées par un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo.

On recommande d'acheter des clés supplémentaires d'un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo. Si on possède plusieurs motoneiges SKI-DOO équipées du D.E.S.S., le concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo peut programmer le MCM de chacune d'elles pour qu'il reconnaisse le code de chacune des clés.

Codes sonores du D.E.S.S.

REMARQUE: Deux courts bips seront émis lorsqu'une clé programmée pour le véhicule est branchée à la borne. Se référer à la section *SYSTÈME DE CONTRÔLE* pour obtenir de l'information concernant les codes de panne du D.E.S.S.

6) Interrupteur d'arrêt du moteur

L'interrupteur d'arrêt du moteur se trouve sur la droite du guidon.

Il s'agit d'un interrupteur à deux positions. Pour arrêter le moteur en cas d'urgence, mettre le bouton à la position ARRÊT (abaissé) et serrer simultanément le frein. Pour faire redémarrer le moteur, le bouton doit être en position MARCHÉ (élevé).



POSITION ARRÊT



POSITION MARCHÉ

Dès leur première sortie, les conducteurs doivent se familiariser avec l'interrupteur d'arrêt du moteur en l'actionnant à quelques reprises pour arrêter le moteur, et ils devraient continuer

à l'utiliser par la suite. Ils développeront ainsi un réflexe qui leur sera très utile en cas d'urgence.

⚠ AVERTISSEMENT

Si le dispositif a été actionné lors d'une situation d'urgence provoquée par une défaillance, repérer et corriger le problème avant de faire redémarrer le moteur. Consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo.

7) Interrupteur multifonctionnel

L'interrupteur multifonctionnel se trouve sur la gauche du guidon.



TYPIQUE

1. Bouton de démarrage/marche arrière électronique
2. Commutateur de phare
3. Interrupteur de poignées chauffantes
4. Interrupteur de la manette d'accélérateur chauffante
5. Bouton de mode/réglage

Bouton de démarrage/marche arrière électronique

Appuyer sur le bouton pour démarrer le moteur. Consulter le passage *DÉMARRAGE DU MOTEUR* dans la section *INSTRUCTIONS D'UTILISATION*.

Modèles GSX et Grand Touring

Appuyer sur le bouton pour passer en marche arrière, consulter le passage **FUNCTIONNEMENT DE LA MARCHÉ ARRIÈRE** dans la section **INSTRUCTIONS D'UTILISATION** pour plus de détails.

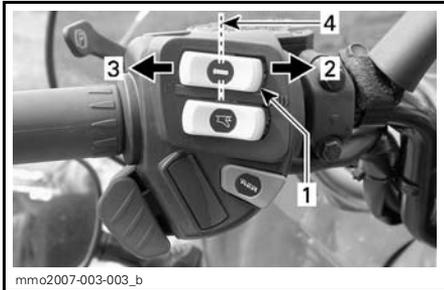
Commutateur de phare

Appuyer sur le commutateur permet de choisir entre le feu de route et le feu de croisement. Les feux sont toujours allumés lorsque le moteur tourne.

Interrupteur de poignées chauffantes

Placer l'interrupteur à l'intensité désirée pour garder les mains à une température confortable.

Modèles à indicateur analogique/numérique



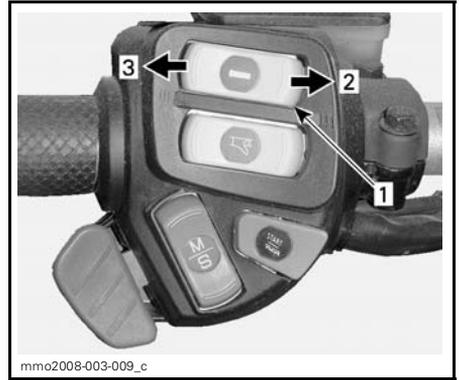
TYPIQUE

1. Interrupteur de poignées chauffantes
2. Chaud
3. Tiède
4. «OFF» (arrêt)

Modèles à indicateur multifonctionnel analogique/numérique

REMARQUE: Les poignées chauffantes s'activent à un régime de 1900 tr/mn ou plus.

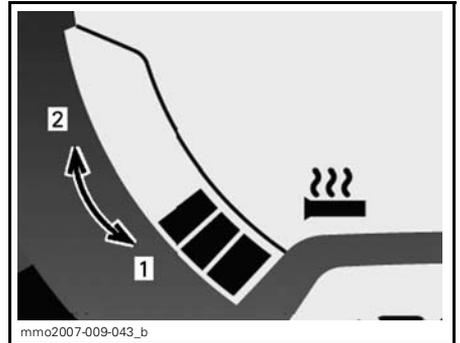
Placer l'interrupteur à l'intensité désirée pour garder les mains à une température confortable.



INTENSITÉ VARIABLE

1. Interrupteur de poignées chauffantes
2. Augmente la chaleur
3. Réduit la chaleur

L'intensité des poignées chauffantes s'affiche sur l'affichage multifonctionnel.



AFFICHAGE DE L'INTENSITÉ DU CHAUFFAGE

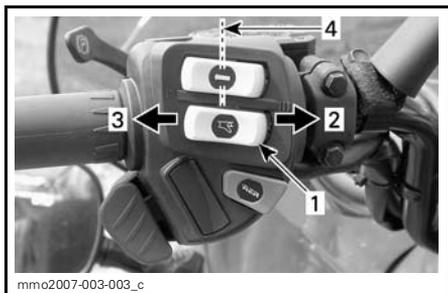
1. Moins chaud
2. Plus chaud

Lorsqu'il ne reste plus aucune barre affichée, les poignées chauffantes s'éteignent.

Interrupteur de manette d'accélérateur chauffante

Modèles à indicateur multifonctionnel analogique/numérique

Placer l'interrupteur à l'intensité désirée pour garder le pouce à une température confortable.



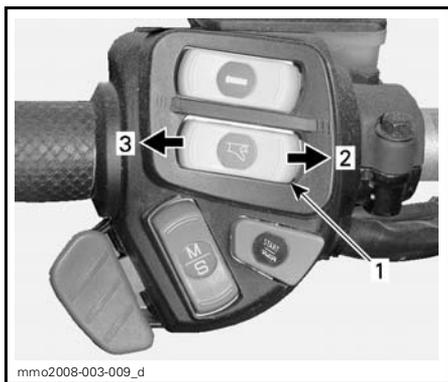
TYPIQUE

1. Interrupteur de manette d'accélérateur chauffante
2. Chaud
3. Tiède
4. «OFF» (arrêt)

Modèles à indicateur multifonctionnel analogique/numérique

REMARQUE: Les poignées chauffantes s'activent à un régime de 1900 tr/mn ou plus.

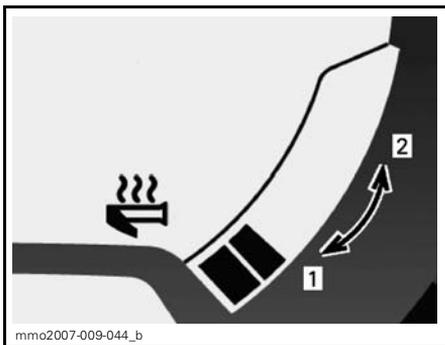
Placer l'interrupteur à l'intensité désirée pour garder le pouce à une température confortable.



INTENSITÉ VARIABLE

1. Interrupteur de manette d'accélérateur chauffante
2. Augmente la chaleur
3. Réduit la chaleur

REMARQUE: L'intensité s'affiche sur l'affichage multifonctionnel lorsqu'on active l'interrupteur de la manette d'accélérateur chauffante. Lorsqu'on relâche l'interrupteur, l'affichage de niveau d'essence revient.



AFFICHAGE DE L'INTENSITÉ DU CHAUFFAGE

1. Moins chaud
2. Plus chaud

Lorsqu'il ne reste plus aucune barre affichée, la manette chauffante s'éteint.

Bouton de mode/réglage

Modèles à indicateur multifonctionnel analogique/numérique

Pour faciliter le réglage des indicateurs, on peut utiliser ce bouton au lieu des deux boutons dans le haut de l'indicateur analogique/numérique.

- Lorsqu'on pousse le bouton vers le haut, il offre les mêmes fonctions que le bouton de MODE (M).
- Lorsqu'on pousse le bouton vers le bas, il offre les mêmes fonctions que le bouton de RÉGLAGE (S).



COMBINÉ D'INTERRUPTEURS

1. Fonction *MODE*
2. Fonction *RÉGLAGE*

8) Levier de marche arrière

Modèles MX Z et Renegade

Utiliser ce levier pour passer en marche avant ou arrière.



1. Levier de marche arrière



TIRER POUR PASSER EN MARCHÉ ARRIÈRE

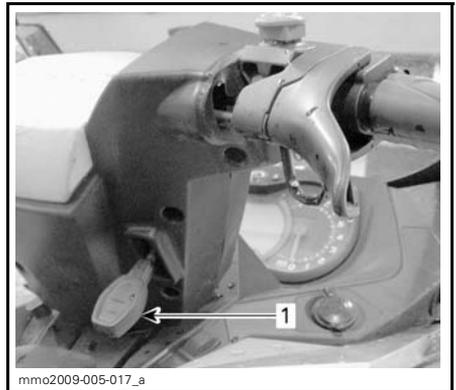
Consulter le passage *FONCTIONNEMENT EN MARCHÉ ARRIÈRE* dans la section *INSTRUCTIONS D'UTILISATION* pour plus de détails.

9) Guidon inclinable

Modèles GSX SE et Grand Touring SE

Dans le cas des modèles susmentionnés, la hauteur du guidon est réglable. Procéder comme suit pour le régler:

1. Soulever le levier de verrouillage.



1. Levier de verrouillage du guidon inclinable

2. Placer le guidon à la position voulue et relâcher le levier de verrouillage.

REMARQUE: Dans le cas des autres modèles, le guidon peut être réglé à une position fixe voulue, consulter un concessionnaire autorisé de motos Ski-Doo.

10) Rétroviseurs réglables

Chaque rétroviseur peut être réglé pour répondre aux besoins du conducteur en appuyant sur les coins du miroir de rétroviseur.

⚠ AVERTISSEMENT

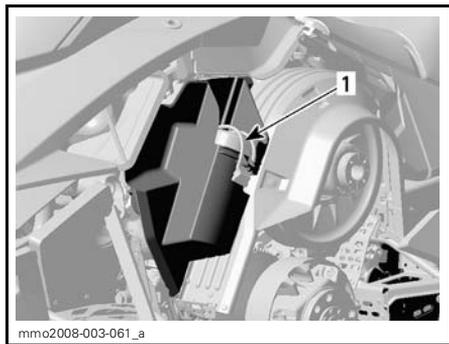
Régler les rétroviseurs du véhicule à l'arrêt dans un endroit sécuritaire.

11) Nécessaire d'outils

Une trousse d'outils spécialement conçue pour l'entretien de base de la motoneige est fournie avec le véhicule.

La trousse d'outils est située dans le compartiment moteur, sur le garde-poulie.

Pour dégager la trousse d'outils du garde-poulie, déverrouiller la patte sous ce dernier et tirer la trousse vers l'avant.



TYPIQUE

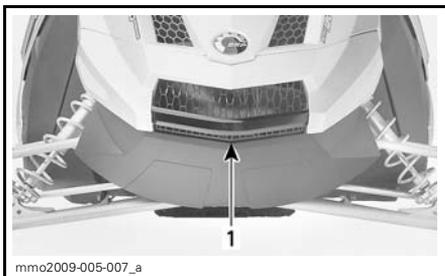
1. Trousse d'outils

12) Poignée de levage et pare-chocs

Utiliser cette poignée pour soulever le véhicule manuellement.

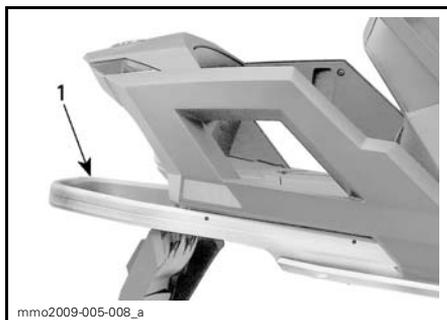
⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas soulever manuellement le véhicule seul. Se servir d'un outil de levage ou demander de l'aide pour éviter de se blesser.



AVANT

1. Poignée de levage/pare-chocs



ARRIÈRE

1. Poignée de levage/pare-chocs

AVIS Ne jamais tirer ni soulever le véhicule par les skis.

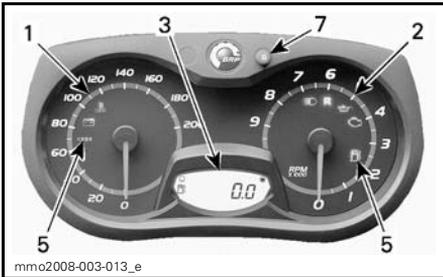
13) Indicateur

⚠ AVERTISSEMENT

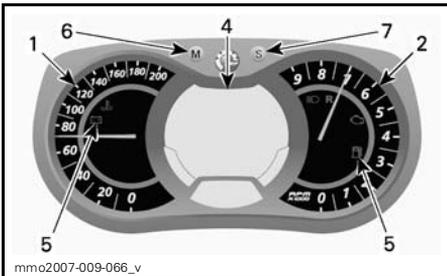
Procéder au choix des affichages numériques, des modes de fonctionnement du système ou à la modification de réglages ne devrait se faire que lorsque le véhicule est arrêté. Modifier diverses fonctions en conduisant n'est pas recommandé puisque cela détourne votre attention de ce qui se passe autour.

REMARQUE: Le moteur doit être en marche pour que les réglages soient enregistrés.

Indicateur analogique/numérique



Indicateur analogique/numérique



1. Indicateur de vitesse
2. Tachymètre
3. Affichage numérique
4. Indicateur multifonctionnel à affichage numérique
5. Voyants
6. Bouton de mode (M)
7. Bouton de réglage (S)

REMARQUE: L'indicateur a été réglé en unités impériales à l'usine, mais on peut aussi le régler en unités métriques; consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo.

Indicateur de vitesse

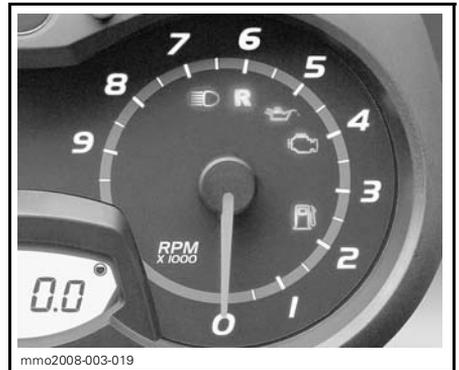
Il indique la vitesse du véhicule en km/h ou en MPH selon le réglage.



PARTIE GAUCHE DE L'INDICATEUR

Tachymètre (tr/mn)

Il mesure le régime du moteur (tr/mn). Multiplier par 1000 pour obtenir le régime réel.



PARTIE DROITE DE L'INDICATEUR

Voyants et messages



TYPIQUE — VOYANTS

Voir le tableau plus bas pour obtenir plus de détails.

Consulter la section *SYSTÈME DE CONTRÔLE* pour plus de renseignements concernant les voyants d'anomalie.

REMARQUE: Certains modèles ne comportent pas tous les voyants décrits ci-dessous.

VOYANT(S) ALLUMÉ(S)	AVERTISSEUR	AFFICHAGE DE MESSAGES (ENSEMBLES X ET LIMITED SEULEMENT)	DESCRIPTION
	4 bips courts toutes les 5 minutes	LOW OIL	Moteurs 2-temps: Le niveau d'huile à injection est bas. Arrêter le véhicule dans un endroit sécuritaire, puis remplir le réservoir d'huile à injection. Moteurs 4-temps: La pression d'huile est basse. Arrêter le véhicule dans un endroit sécuritaire, puis vérifier le niveau d'huile. Remplir le réservoir d'huile au niveau approprié. Si le niveau d'huile était adéquat, cesser l'utilisation et consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.
	—	—	Le niveau d'essence est bas. Faire le plein d'essence dès que possible.
	Bips longs et lents	REVERSE	La marche arrière est en fonction.
	3 bips courts	REV. FAIL	La marche arrière ne s'est pas activée, essayer de nouveau de sélectionner la marche arrière.
	—	—	Le feu de route est sélectionné.
	4 bips courts	ENGINE OVERHEAT	Le moteur surchauffe. Réduire la vitesse de la motoneige et la conduire dans la neige folle, ou arrêter immédiatement le moteur et le laisser refroidir. Vérifier le niveau de liquide de refroidissement en se référant à <i>RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN</i> . Si le niveau de liquide de refroidissement est adéquat et que la surchauffe persiste, consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO le plus tôt possible.
—	—	WARM UP	Le moteur ou l'huile à injection doivent réchauffer. Le régime du moteur est restreint jusqu'à la température requise soit atteinte (jusqu'à 10 minutes lorsqu'en mouvement). Le réchauffage peut se reproduire lorsqu'on redémarre le véhicule par temps très froid.

Bouton de mode (M)

Indicateur multifonctionnel analogique/numérique seulement

Bouton servant à naviguer dans l'affichage multifonctionnel.

REMARQUE: Le bouton de mode de l'interrupteur multifonctionnel présente les mêmes fonctions et peut également être utilisé.

Bouton de réglage (S)

Bouton servant à naviguer dans l'affichage multifonctionnel ou à le régler.

REMARQUE: Le bouton de réglage (S) de l'interrupteur multifonctionnel présente les mêmes fonctions et peut également être utilisé.

Affichage numérique

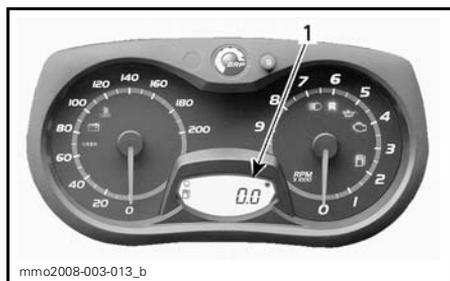
Indicateur analogique/numérique seulement

L'indicateur multifonctionnel à affichage numérique fournit diverses informations en temps réel au conducteur en anglais seulement.

⚠ AVERTISSEMENT

La lecture de l'indicateur à affichage numérique peut distraire le conducteur lorsqu'il utilise le véhicule surtout s'il passe fréquemment d'une caractéristique à l'autre, ce qui peut causer un accident ou une perte de contrôle. Avant de lire l'information sur l'indicateur à affichage numérique, s'assurer que la voie est libre et qu'il n'y a aucun obstacle à proximité, puis ralentir. Immobiliser la motoneige dans un endroit sécuritaire loin du sentier pour effectuer tout réglage.

De plus, l'affichage numérique de l'indicateur a été réglé en unités impériales à l'usine, mais on peut aussi le régler en unités métriques; consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo.



INDICATEUR MULTIFONCTIONNEL
ANALOGIQUE/NUMÉRIQUE

1. Affichage multifonctionnel

CARACTÉRISTIQUES

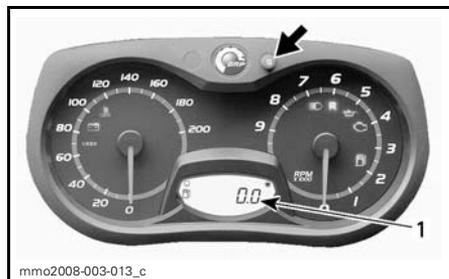
FONCTIONS	CONSULTER
Odomètre	A
Totalisateur journalier A ou B	B
Compteur horaire	C
Niveau d'essence	D

REMARQUE: L'indicateur a été réglé en unités impériales à l'usine, mais on peut aussi le régler en unités métriques; consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo.

A) Odomètre

Il enregistre la distance totale parcourue.

Appuyer sur le bouton de réglage (S) pour sélectionner le mode odomètre.

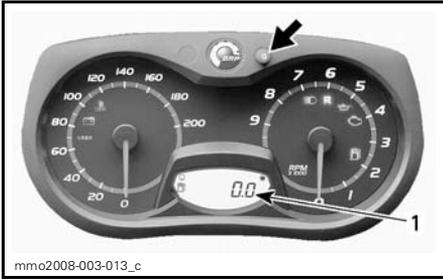


1. Mode odomètre

B) Totalisateur journalier A ou B

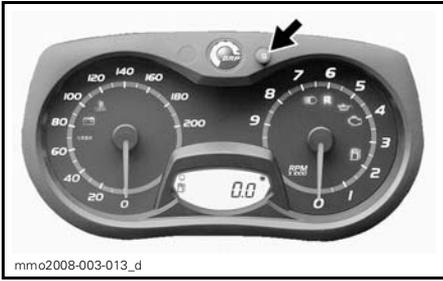
Les totalisateurs journaliers indiquent la distance parcourue depuis qu'ils ont été remis à zéro.

Appuyer sur le bouton de réglage (S) pour sélectionner le mode totalisateur journalier (TRIP A/TRIP B).



1. Mode totalisateur journalier (TRIP A/TRIP B)

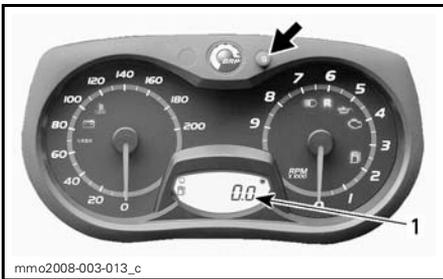
Appuyer sur le bouton de réglage (S) et le tenir pour remettre le totalisateur à zéro.



C) Compteur horaire

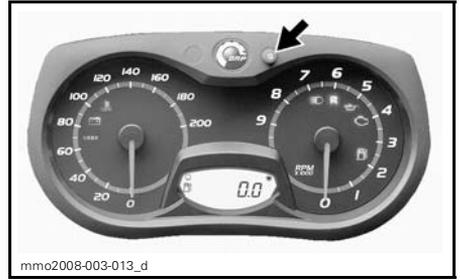
Il enregistre la durée de fonctionnement du véhicule lorsque le système électrique est en marche, et ce depuis que le compteur a été remis à zéro.

Appuyer sur le bouton de réglage (S) pour sélectionner le mode compteur horaire (HrTRIP).



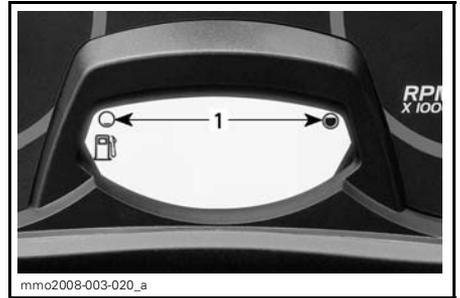
1. Mode compteur horaire (HrTRIP)

Appuyer sur le bouton de réglage (S) et le tenir pour remettre le compteur à zéro.



D) Niveau d'essence

Cet indicateur à barres indique continuellement la quantité d'essence qu'il reste dans le réservoir.



NIVEAU D'ESSENCE

1. Autonomie

Affichage multifonctionnel numérique

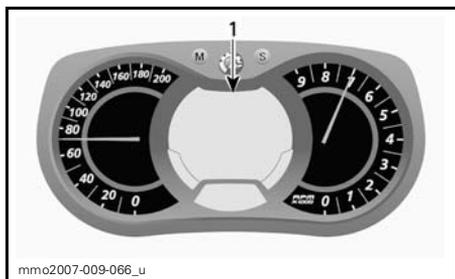
Indicateur multifonctionnel analogique/numérique seulement

L'indicateur multifonctionnel à affichage numérique fournit diverses informations en temps réel au conducteur en anglais seulement.

⚠ AVERTISSEMENT

La lecture de l'indicateur à affichage numérique peut distraire le conducteur lorsqu'il utilise le véhicule surtout s'il passe fréquemment d'une caractéristique à l'autre, ce qui peut causer un accident ou une perte de contrôle. Avant de lire l'information sur l'indicateur à affichage numérique, s'assurer que la voie est libre et qu'il n'y a aucun obstacle à proximité, puis ralentir. Immobiliser la motoneige dans un endroit sécuritaire loin du sentier pour effectuer tout réglage.

De plus, l'affichage numérique de l'indicateur a été réglé en unités impériales à l'usine, mais on peut aussi le régler en unités métriques; consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo.



INDICATEUR MULTIFONCTIONNEL ANALOGIQUE/NUMÉRIQUE

1. Affichage multifonctionnel

REMARQUE: Certains modèles ne comportent pas toutes ces fonctions. Il est possible d'ajouter des fonctions, consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo dealer.

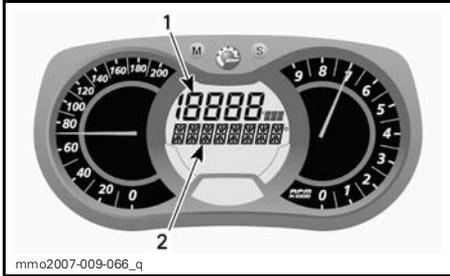
CARACTÉRISTIQUES

FONCTIONS	CONSULTER
Indicateur de vitesse	A
Tachymètre (RPM)	B
Odomètre	C
Totalisateur journalier A ou B	D
Compteur horaire	E
Horloge	F
Niveau d'essence	G
Altitude	H
Vitesse de pointe	I
Vitesse moyenne	J
Intensité des poignées chauffantes	K
Intensité de la manette d'accélérateur chauffante	L
Consommation d'essence actuelle	M
Consommation totale d'essence	N
Affichage de messages	O
Température du liquide de refroidissement	P
Régime maximal	Q
Mode d'enregistrement de tours	R
Température des gaz d'échappement	S
Affichage de la position de l'accélérateur	T
Suspension pneumatique	U
Mode de remisage du moteur E-TEC	V

A) Indicateur de vitesse

En plus d'être indiquée sur l'indicateur de vitesse analogique, la vitesse du véhicule s'affiche sur l'indicateur multifonctionnel.

La vitesse du véhicule s'affiche sur l'affichage 1 ou 2.



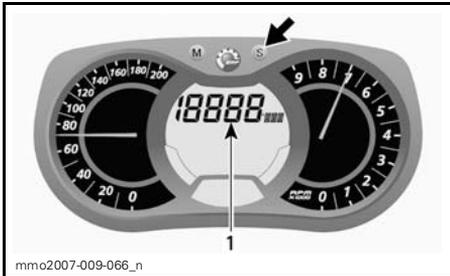
AFFICHAGE MULTIFONCTIONNEL

1. Affichage 1
2. Affichage 2

Se servir du bouton de mode (M) pour sélectionner l'affichage voulue, puis procéder comme suit:

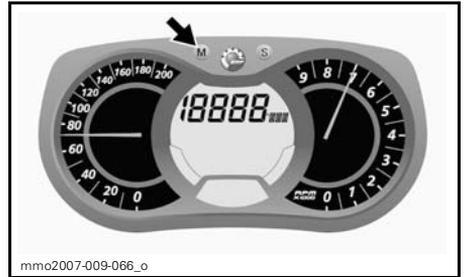


Alors que l'affichage clignote, appuyer sur le bouton de réglage (S) pour sélectionner le mode indicateur de vitesse.



1. Mode indicateur de vitesse

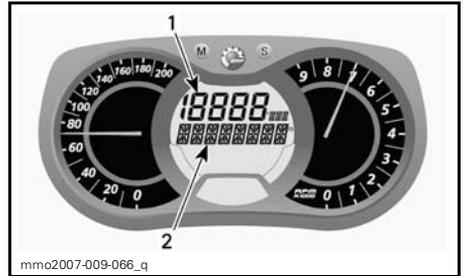
Appuyer sur le bouton de mode (M) pour confirmer le choix ou attendre 5 secondes.



B) Tachymètre (RPM)

En plus d'être indiqué sur le tachymètre analogique, le régime du véhicule s'affiche sur l'indicateur multifonctionnel.

Le régime du moteur s'affiche sur l'affichage 1 ou 2.



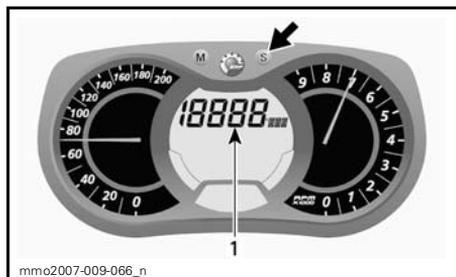
AFFICHAGE MULTIFONCTIONNEL

1. Affichage 1
2. Affichage 2

Se servir du bouton de mode (M) pour sélectionner l'affichage voulue, puis procéder comme suit:



Alors que l'affichage clignote, appuyer sur le bouton de réglage (S) pour sélectionner le mode régime.



1. Mode régime

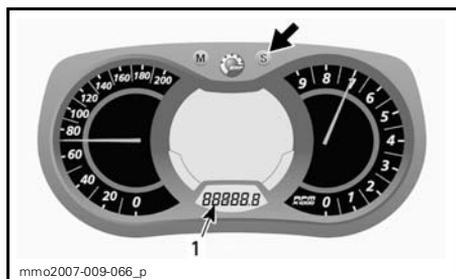
Appuyer sur le bouton de mode (M) pour confirmer le choix ou attendre 5 secondes.



C) Odomètre

Il enregistre la distance totale parcourue.

Appuyer sur le bouton de réglage (S) pour sélectionner le mode odomètre.

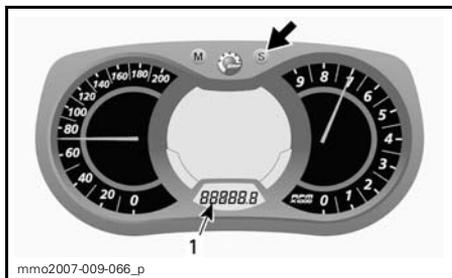


1. Mode odomètre

D) Totalisateur journalier A ou B

Les totalisateurs journaliers indiquent la distance parcourue depuis qu'ils ont été remis à zéro.

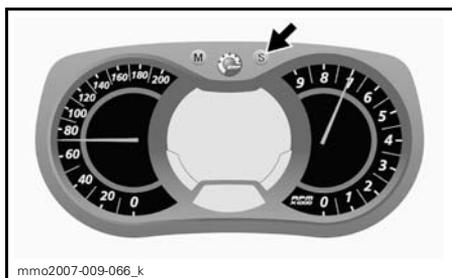
Appuyer sur le bouton de réglage (S) pour sélectionner le mode totalisateur journalier (TRIP A/TRIP B).



1. Mode totalisateur journalier (TRIP A/TRIP B)

Appuyer sur le bouton de réglage (S) et le tenir pour remettre le totalisateur à zéro.

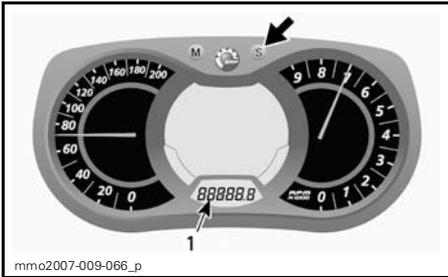
REMARQUE: Dans le cas des modèles E-TEC, remettre le totalisateur journalier B à zéro réinitialisera également la consommation totale d'essence.



E) Compteur horaire

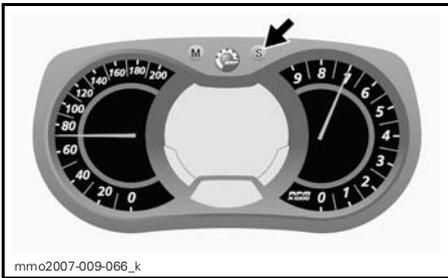
Il enregistre la durée de fonctionnement du véhicule lorsque le système électrique est en marche, et ce depuis que le compteur a été remis à zéro.

Appuyer sur le bouton de réglage (S) pour sélectionner le mode compteur horaire (HrTRIP).



1. Mode compteur horaire (HrTRIP)

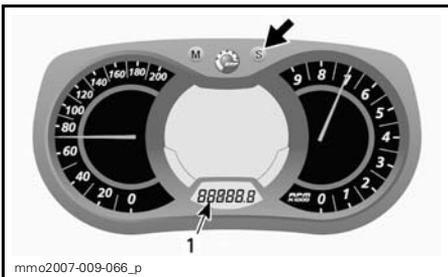
Appuyer sur le bouton de réglage (S) et le tenir pour remettre le compteur à zéro.



F) Horloge

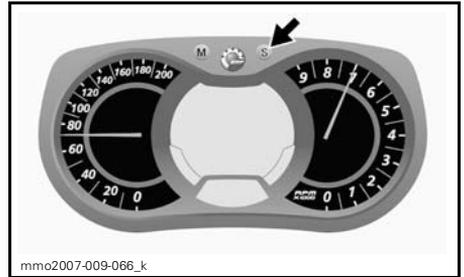
Modèles à démarrage électrique

Appuyer sur le bouton de réglage (S) pour sélectionner le mode horloge.



1. Mode horloge

Appuyer sur le bouton de réglage (S) et le tenir pour activer le réglage de l'horloge.



Pour changer les HEURES, se servir du bouton de réglage (S) pour les changer lorsqu'elles clignotent.

Pour changer les MINUTES, appuyer sur le bouton de mode (M) pour passer aux minutes lorsque les heures clignotent. Se servir du bouton de réglage (S) pour changer les minutes.

Appuyer sur le bouton de mode (M) pour sauvegarder le réglage de l'horloge et sortir du mode.

G) Niveau d'essence

Cet indicateur à barres indique continuellement la quantité d'essence qu'il reste dans le réservoir.



NIVEAU D'ESSENCE

1. Autonomie

H) Altitude

Cette fonction donne l'altitude **approximative** au-dessus du niveau de la mer calculée en fonction de la pression barométrique.

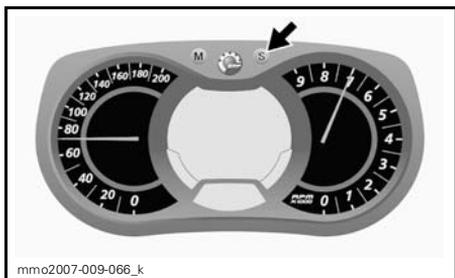
REMARQUE: L'altitude affichée est arrondie aux 100 mètres près.

Procéder comme suit pour que l'altitude s'affiche.

Appuyer sur le bouton de mode (M) pour sélectionner l'affichage 2.



Alors que l'affichage clignote, appuyer sur le bouton de réglage (S) pour sélectionner le mode altitude.



Le symbole suivant s'affiche lorsque le mode altitude est sélectionné.



MODE ALTITUDE

Appuyer sur le bouton de mode (M) pour confirmer la sélection ou attendre 5 secondes.

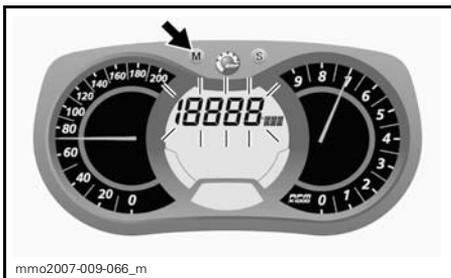


I) Vitesse de pointe

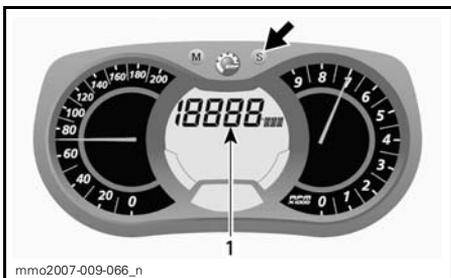
Cette fonction enregistre la vitesse de pointe depuis qu'on l'a remise à zéro.

Procéder comme suit pour que la vitesse de pointe s'affiche.

Appuyer sur le bouton de mode (M) pour sélectionner l'affichage 1.



Alors que l'affichage clignote, appuyer sur le bouton de réglage (S) pour sélectionner le mode vitesse de pointe (TOP_SPD).

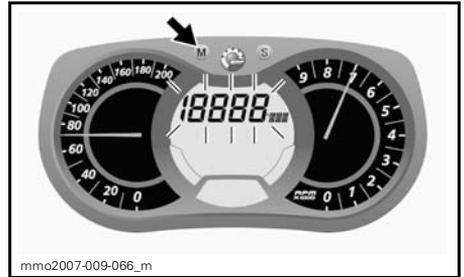


1. Mode vitesse de pointe (TOP_SPD)

Appuyer sur le bouton de mode (M) pour confirmer la sélection ou attendre 5 secondes.



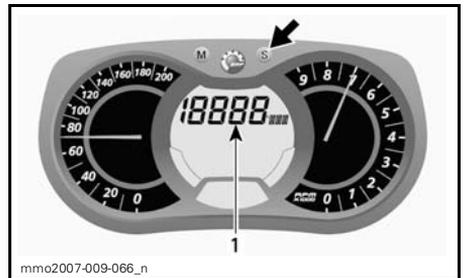
Pour remettre à zéro, appuyer sur le bouton de mode (M) pour sélectionner le mode.



Alors que l'affichage clignote, appuyer sur le bouton de réglage (S) pour sélectionner le mode de vitesse moyenne (AVR_SPD).

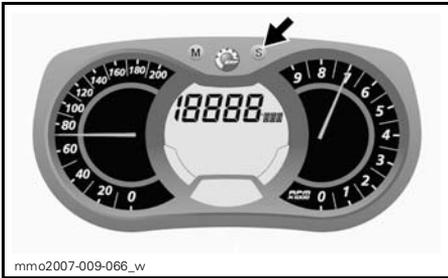


Alors que l'affichage clignote, appuyer sur le bouton de réglage (S) et le tenir dans les 5 prochaines secondes pour remettre à zéro.



1. Mode vitesse moyenne (AVR_SPD)

Appuyer sur le bouton de mode (M) pour confirmer la sélection ou attendre 5 secondes.



J) Vitesse moyenne

Cette fonction enregistre la vitesse moyenne du véhicule depuis qu'on l'a remise à zéro.

Procéder comme suit pour que la vitesse moyenne s'affiche.

Appuyer sur le bouton de mode (M) pour sélectionner l'affichage 1.



Pour remettre à zéro, appuyer sur le bouton de mode (M) pour sélectionner le mode.



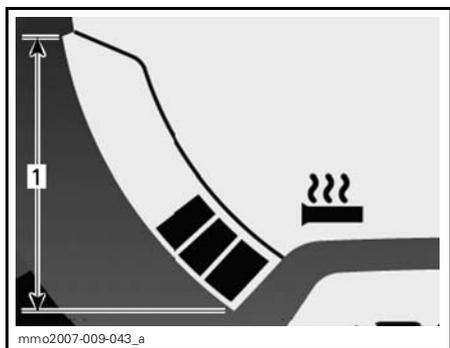
Alors que l'affichage clignote, appuyer sur le bouton de réglage (S) et le tenir dans les 5 prochaines secondes pour remettre à zéro.



K) Intensité des poignées chauffantes

Cet indicateur à barres indique l'intensité de la chaleur dégagée par les poignées chauffantes.

Consulter la rubrique *INTERRUPTEUR DE POIGNÉES CHAUFFANTES* pour plus de détails.



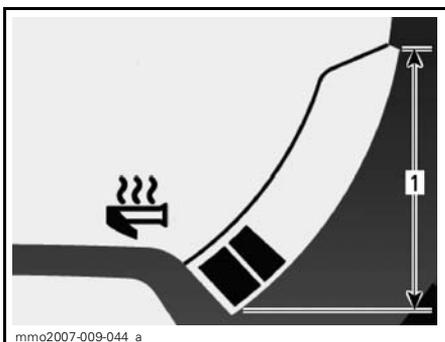
POIGNÉES CHAUFFANTES
1. Plage de fonctionnement

L) Intensité de la manette d'accélérateur chauffante

Cet indicateur à barres indique l'intensité de la chaleur dégagée par la manette d'accélérateur.

L'indicateur s'affiche lorsqu'on active l'interrupteur de la manette d'accélérateur chauffante. Lorsqu'on relâche l'interrupteur, l'affichage de niveau d'essence réapparaît.

Voir la rubrique *INTERRUPTEUR DE MANETTE D'ACCÉLÉRATEUR CHAUFFANTE* pour plus de détails.



MANETTE D'ACCÉLÉRATEUR CHAUFFANTE
1. Plage de fonctionnement

M) Consommation d'essence actuelle

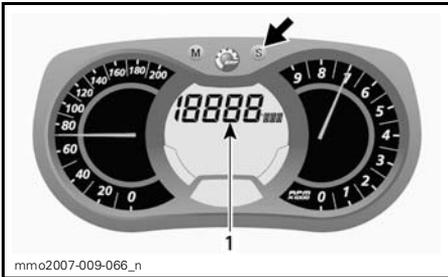
Cette fonction calcule la consommation moyenne d'essence lors d'une randonnée.

Procéder comme suit pour que la consommation moyenne d'essence s'affiche.

Appuyer sur le bouton de mode (M) pour sélectionner l'affichage 1.



Alors que l'affichage clignote, appuyer sur le bouton de réglage (S) pour sélectionner le mode de consommation d'essence actuelle.



1. Mode consommation d'essence actuelle

Appuyer sur le bouton de mode (M) pour confirmer la sélection ou attendre 5 secondes.



N) Consommation totale d'essence

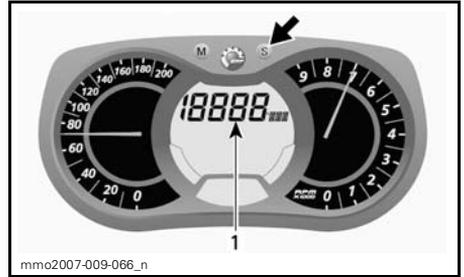
Cette fonction enregistre la consommation moyenne d'essence depuis qu'on l'a remise à zéro.

Procéder comme suit pour que la consommation totale d'essence s'affiche.

Appuyer sur le bouton de mode (M) pour sélectionner l'affichage.

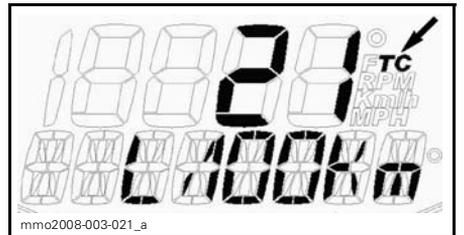


Alors que l'affichage clignote, appuyer sur le bouton de réglage (S) pour sélectionner le mode consommation totale d'essence (TC).



1. Mode consommation totale d'essence (TC)

L'abréviation TC s'affiche lorsque le mode est sélectionné.



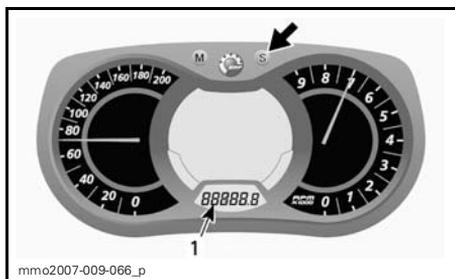
TYPIQUE

Appuyer sur le bouton de mode (M) pour confirmer la sélection ou attendre 5 secondes.



mmo2007-009-066_o

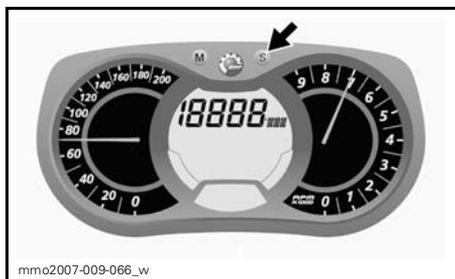
Pour remettre à zéro, régler le totalisateur journalier à TRIP B. Consulter la rubrique *TOTALISATEUR JOURNALIER A OU B* pour plus de détails.



mmo2007-009-066_p

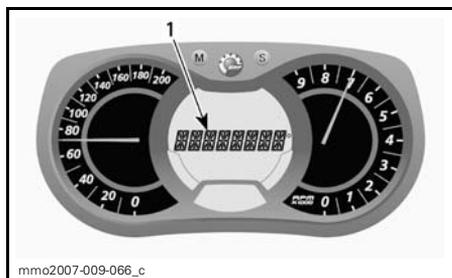
1. Mode totalisateur journalier (TRIP B)

Appuyer sur le bouton de réglage (S) et le tenir pour remettre à zéro.



mmo2007-009-066_w

O) Affichage de messages



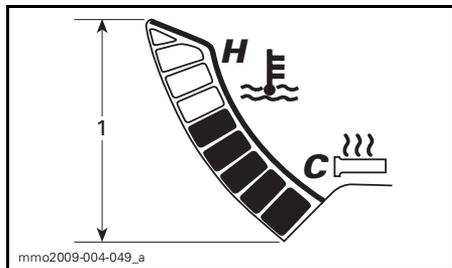
1. Affichage de messages

Consulter le passage *VOYANTS ET MESSAGES* dans cette section pour de plus amples détails concernant les messages.

Consulter le passage *SYSTÈME DE CONTRÔLE* pour de plus amples détails concernant la défaillance ou les messages relatifs au D.E.S.S.

P) Température du liquide de refroidissement

Cet indicateur à barres indique la température du liquide de refroidissement.



mmo2009-004-049_a

TEMPÉRATURE DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

1. Plage

Q) Régime maximal

Cette fonction enregistre le régime maximal du moteur depuis qu'on l'a remis à zéro.

Procéder comme suit pour que le régime maximal s'affiche.

1. Appuyer sur le bouton de mode (M) pour sélectionner l'affichage.

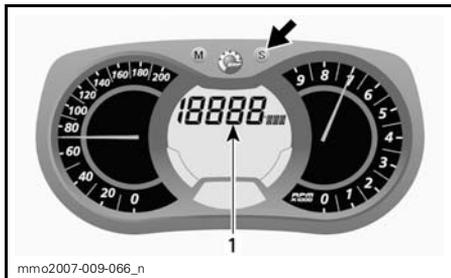


REMARQUE: L'affichage clignote environ 5 secondes, puis revient au mode sélectionné auparavant si l'affichage n'a pas été changé.

2. Pendant que l'affichage clignote, appuyer sur le bouton de réglage (S) pour faire défiler les options et sélectionner le mode de régime maximal (TOP_RPM).

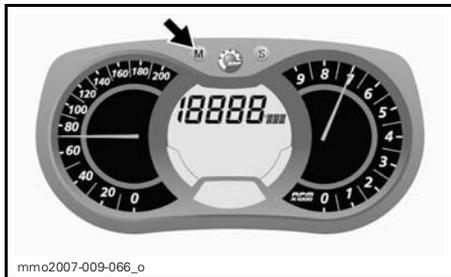


Appuyer sur le bouton de réglage (S) et le tenir dans les 5 prochaines secondes pour remettre à zéro.



1. Mode régime maximal (TOP_RPM)

3. Appuyer sur le bouton de mode (M) pour confirmer la sélection ou attendre 5 secondes.

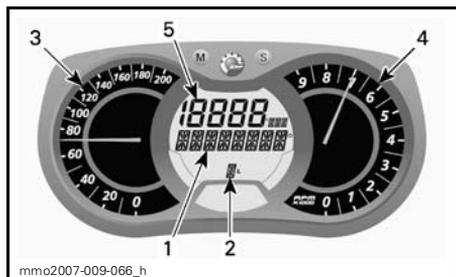


Pour remettre à zéro, appuyer sur le bouton de mode (M) pour sélectionner le mode.

R) Mode d'enregistrement de tours

Grâce à ce mode, la vitesse du véhicule, le nombre de tours/minute du moteur et une fonction présélectionnée de l'affichage 1 peuvent être enregistrés en même temps pendant une période définie par le conducteur.

De plus, on peut enregistrer jusqu'à 9 tours (parcours) différents pendant un maximum total de 2-1/2 minutes.



MODE D'ENREGISTREMENT DE TOURS

1. Mode d'enregistrement de tours
2. Tours (parcours)
3. Vitesse du véhicule
4. Régime du moteur (tr/mn)
5. Fonction présélectionnée

Pour activer le mode d'enregistrement de tours

1. Appuyer sur le bouton RÉGLAGE (S) pour choisir le mode totalisateur général de l'affichage 3.
2. Appuyer sur le bouton de RÉGLAGE (S) et le tenir 2 secondes pour activer le mode. Les lettres «REC» s'affichent pour indiquer que le mode d'enregistrement a été choisi.



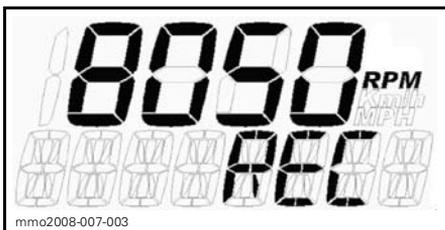
1. Mode d'enregistrement
2. Totalisateur général

3. Appuyer sur le bouton RÉGLAGE (S) pour faire défiler les modes.

Les modes disponibles sont: ARRÊT (stop), ENREGISTREMENT (rec) ou LECTURE (play).

Pour enregistrer

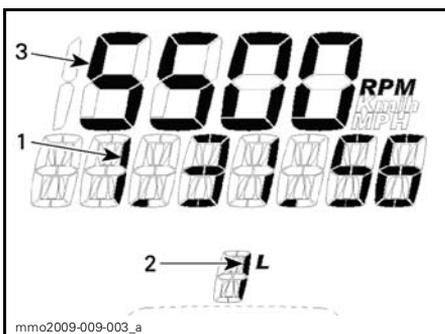
1. Choisir le mode d'enregistrement (REC).



MODE D'ENREGISTREMENT

2. Appuyer sur le bouton de MODE (M) pour commencer à enregistrer.
3. Pendant l'enregistrement, appuyer de nouveau sur le bouton de MODE (M) chaque fois que l'on veut enregistrer un nouveau temps (de 1 à 9 tours).

Appuyer sur le bouton de RÉGLAGE (S) pour cesser d'enregistrer.

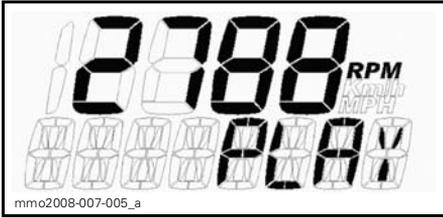


MODE D'ENREGISTREMENT

1. Temps d'enregistrement
2. Tour/parcours
3. Mode choisi

Pour enregistrer un autre tour, appuyer sur le bouton de RÉGLAGE (S) jusqu'à ce que le message «REC» (enregistrement) apparaisse. Répéter la procédure indiquée plus haut pour enregistrer.

Pour revoir les données enregistrées Choisir le mode de lecture (PLAY).



MODE DE LECTURE

1. Appuyer sur le bouton de MODE (M) pour lire les données enregistrées.

Toutes les données enregistrées (indicateur de vitesse, tachymètre et mode présélectionné de l'affichage 1) s'affichent en même temps.

2. Appuyer sur le bouton de RÉGLAGE (S) pour arrêter le tour enregistré OU appuyer sur le bouton de MODE (M) pour passer à un autre tour enregistré.

REMARQUE: Si on appuie sur le bouton de RÉGLAGE (S), la durée du tour en cours de lecture s'arrête, la durée totale de ce tour s'affiche, puis après 5 secondes, le tour suivant enregistré s'affiche.

À la fin de tous les tours enregistrés, le message «STOP» s'affiche.

Pour lire de nouveau les données enregistrées, appuyer sur le bouton de RÉGLAGE (S) pour retourner au mode de lecture (PLAY). Répéter la procédure indiquée plus haut.

Pour enregistrer d'autres tours, appuyer sur le bouton de RÉGLAGE (S) pour passer en mode d'enregistrement (REC). Répéter la procédure indiquée plus haut.

Appuyer sur le bouton de RÉGLAGE (S) et le tenir 5 secondes pour quitter le mode d'enregistrement de tours. Le mode choisi auparavant va s'afficher.

S) Température des gaz d'échappement

Affiche la température des gaz d'échappement du véhicule en temps réel et enregistre la lecture maximale.

Procéder comme suit pour que la température des gaz d'échappement s'affiche.

1. Appuyer sur le bouton de MODE (M) pour sélectionner l'affichage.



REMARQUE: L'affichage clignote environ 5 secondes, puis revient au mode sélectionné auparavant si l'affichage n'a pas été changé.

2. Pendant que l'affichage clignote, appuyer sur le bouton de RÉGLAGE (S) pour faire défiler les options et sélectionner le mode de température des gaz d'échappement (EGTM).



MODE DE TEMPÉRATURE DES GAZ D'ÉCHAPPEMENT (EGTM)

1. Température actuelle
2. Température maximale enregistrée

3. Appuyer sur le bouton de MODE (M) pour confirmer le choix ou attendre 5 secondes.



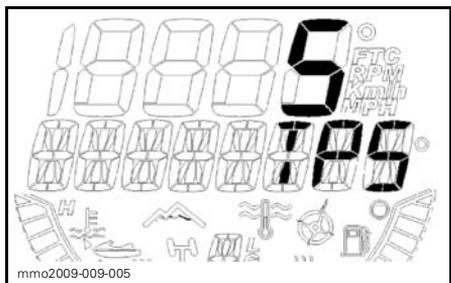
Pour remettre à zéro la température maximale enregistrée, appuyer sur le bouton de MODE (M) pour sélectionner le mode.

REMARQUE: L'affichage clignote environ 5 secondes, puis revient au mode sélectionné auparavant si l'affichage n'a pas été changé.



2. Pendant que l'affichage clignote, appuyer sur le bouton de RÉGLAGE (S) pour faire défiler les options et sélectionner le mode de position d'accélérateur (TPS).

Appuyer sur le bouton de RÉGLAGE (S) et le tenir 5 secondes pour le remettre à zéro.



MODE DE POSITION D'ACCÉLÉRATEUR

3. Appuyer sur le bouton de MODE (M) pour confirmer le choix ou attendre 5 secondes.

T) Affichage de la position de l'accélérateur

Affiche l'ouverture de l'accélérateur en temps réel en pourcentage (d'environ 0 à 100%).

Procéder comme suit pour que la position de l'accélérateur s'affiche:

1. Appuyer sur le bouton de MODE (M) pour sélectionner l'affichage.



U) Suspension pneumatique

Affiche la valeur de réglage ainsi que le réglage réel.

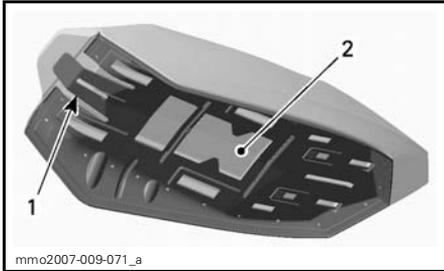
V) Mode de remisage du moteur E-TEC

Affiche le terme «OIL» lorsque la procédure de remisage est amorcée.

14) Sièges du conducteur

On peut enlever le siège pour accéder au guide du conducteur (situé dans la base du siège) ou pour faire un entretien.

Le verrou se trouve à l'avant du siège.



TYPIQUE - BASE DU SIÈGE

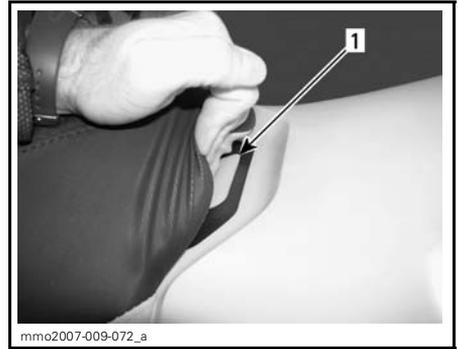
1. Verrou de siège
2. Emplacement du guide du conducteur

Dépose du siège

Procéder comme suit pour enlever le siège du conducteur:

REMARQUE: Dans le cas des modèles Grand Touring, il faut retirer le siège du passager. Consulter le passage *SIÈGE DU PASSAGER*.

1. Tirer l'avant du siège vers le haut puis comprimer le verrou.
2. Tenir le verrou puis tirer le siège vers l'arrière.

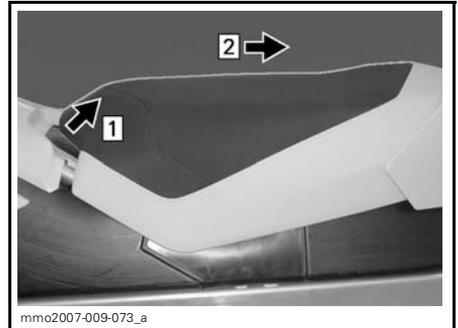


1. Verrou de siège

REMARQUE: Dans le cas des modèles Grand Touring SE, débrancher le connecteur électrique situé sous le siège.

AVIS Ne pas étirer le connecteur électrique ni le câblage.

3. Enlever le siège.



TYPIQUE

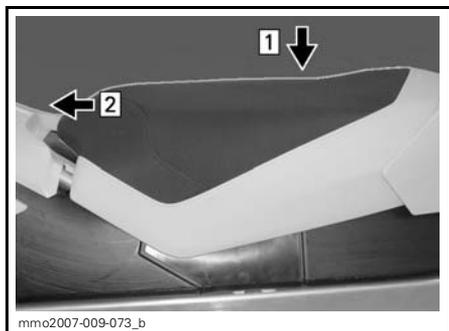
- Étape 1: Tirer et tenir le verrou
Étape 2: Glisser le siège

Installation du siège

AVIS L'utilisation du véhicule lorsque des objets se trouvent entre le siège et le réservoir d'essence peut endommager le réservoir. **NE JAMAIS** placer d'objets entre le siège et le réservoir d'essence.

REMARQUE: Dans le cas des modèles Grand Touring SE, brancher le connecteur électrique situé sous le siège.

1. Mettre le siège à sa place.
2. Pousser le siège vers l'avant jusqu'à ce qu'il se verrouille.



mmo2007-009-073_b

TYPIQUE

Étape 1: Mettre le siège à sa place

Étape 2: Pousser le siège vers l'avant jusqu'à ce qu'il se verrouille

REMARQUE: Un déclic évident se fera sentir. Tirer sur le siège pour vérifier s'il est solidement verrouillé.



mmo2007-009-074

TYPIQUE - SIÈGE INSTALLÉ



AVERTISSEMENT

S'assurer que le siège est solidement fixé avant de se mettre en route.

15) Dossier

Modèles Grand Touring

Le dossier est réglable et peut être utilisé par le passager ou le conducteur.

Procéder comme suit pour régler le dossier:

1. Soulever et maintenir le levier de verrouillage.



1. Levier de verrouillage du dossier

2. Placer le dossier à la position voulue et relâcher le levier de verrouillage.

⚠ ATTENTION Le dossier est à ressort et il se déplace rapidement vers l'avant si on ne le retient alors qu'on soulève le levier de verrouillage.

16) Siège du passager

Modèles Grand Touring

Dans le cas des modèles Grand Touring, un siège de passager est inclus en équipement standard.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsqu'il est assis sur le véhicule, le passager doit pouvoir en tout temps garder les pieds bien à plat sur les repose-pieds et garder les mains sur les poignées de maintien. Il est important que le passager respecte ces exigences physiques pour assurer sa stabilité et réduire les risques d'éjection.

Dépose du siège du passager

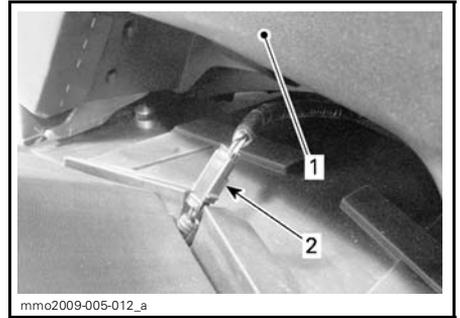
Procéder comme suit pour enlever le siège arrière:

1. Enlever le sac pour tunnel s'il y a lieu.
2. Tirer la sangle du verrou située derrière le siège du passager comme le montre la photo.



3. Soulever l'arrière du siège et le tirer délicatement vers l'arrière juste assez pour accéder au connecteur d'accessoires.

AVIS Ne pas étirer le connecteur d'accessoires ni le câblage.

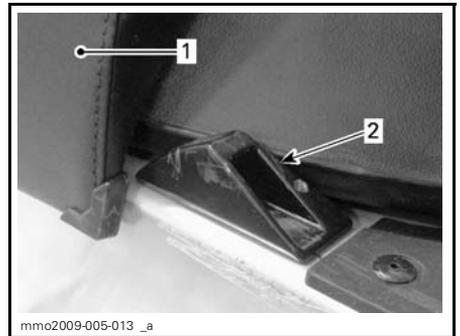


1. *Siège arrière*
 2. *Connecteur d'accessoires*
4. Débrancher le connecteur d'accessoires et enlever le siège.

Pose du siège du passager

Procéder comme suit pour installer le siège du passager:

1. Mettre le siège du passager derrière le siège du conducteur. Laisser suffisamment d'espace entre les sièges pour pouvoir brancher le connecteur d'accessoires.
2. Incliner légèrement le siège du passager vers l'avant et insérer les crochets de sièges dans les fentes du tunnel sous le siège du conducteur.



1. *Siège du conducteur*
 2. *Fente du tunnel*
3. Pousser la partie avant du siège du passager vers le siège du conducteur puis appuyer fermement sur sa partie arrière pour l'enclencher.

REMARQUE: Un déclic très évident se fera sentir. Vérifier si le siège est solidement verrouillé en tirant dessus.

⚠ AVERTISSEMENT

S'assurer que le siège est solidement fixé avant de circuler.

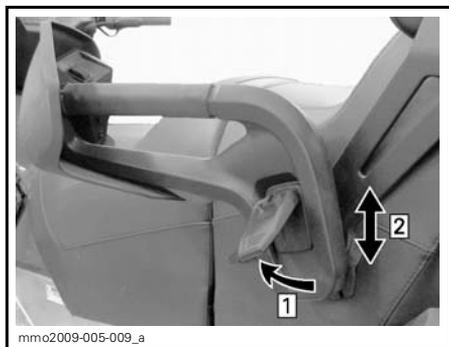
17) Poignées de maintien du passager

Modèles Grand Touring

Ces poignées réglables et chauffantes se trouvent à l'arrière sur les modèles Grand Touring.

Procéder comme suit pour régler la hauteur des poignées:

1. Tirer sur le levier afin de relâcher la tension.
2. Soulever et abaisser la poignée pour assurer le confort du passager.



Étape 1: Tirer sur le levier
Étape 2: Régler la hauteur

3. Appuyer sur le levier pour verrouiller la poignée en place.

REMARQUE: Il est possible de régler la force appliquée au verrouillage en tournant le levier dans un sens ou dans l'autre.

18) Compartiment de rangement

⚠ AVERTISSEMENT

Tous les compartiments de rangement doivent être bien fermés et ne contenir aucun objet tranchant, lourd ou fragile.

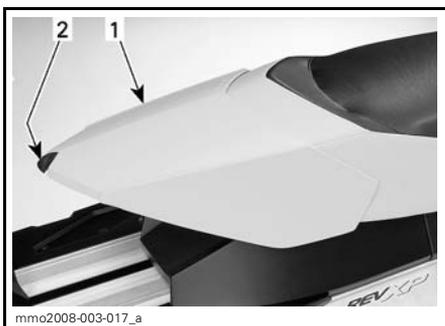
Modèles Renegade Adrenaline et GSX

⚠ AVERTISSEMENT

Tous les compartiments de rangement doivent être bien enclenchés et ne contenir aucun objet tranchant, lourd ou fragile.

AVIS Charge MAXIMALE de 1.8 kg répartie uniformément.

Pour ouvrir le couvercle du compartiment de rangement, relâcher l'attache en caoutchouc, puis soulever l'arrière du couvercle.

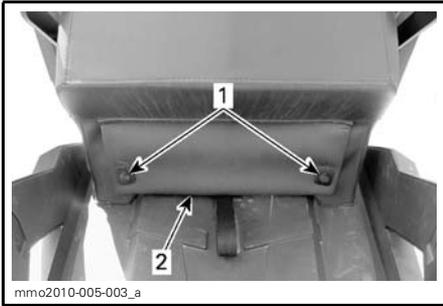


TYPIQUE

1. Couvercle du compartiment de rangement
2. Attache en caoutchouc

Modèles Grand Touring

Pour ouvrir le couvercle du compartiment de rangement, détacher les attaches, puis ouvrir le couvercle.



ARRIÈRE DU SIÈGE DU PASSAGER

1. Attaches
2. Couvercle du compartiment de rangement

19) Porte-bagages arrière

Modèles *Grand Touring*

⚠ AVERTISSEMENT

Tous les objets dans le porte-bagages arrière doivent être correctement fixés. Ne pas transporter d'objets fragiles. Une charge excessive dans le porte-bagages peut réduire la maniabilité de la motoneige. La capacité de ce porte-bagages est limitée; la charge MAXIMALE est de 15.8 kg. Circuler très lentement lorsqu'on transporte une charge. Ralentir sur les bosses. Toujours régler la suspension selon la charge.

20) Sac pour tunnel

Modèles *GSX*

⚠ AVERTISSEMENT

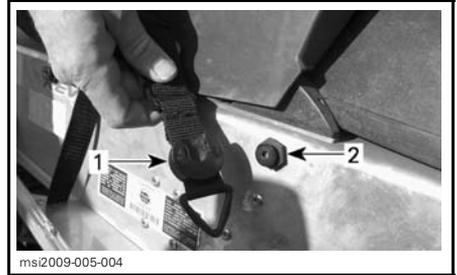
Le sac pour tunnel doit être solidement retenu et ne doit contenir aucun objet tranchant, lourd ou cassant.

⚠ ATTENTION La charge MAXIMALE du sac est de 1.4 kg distribuée uniformément.

Le sac pour tunnel est retenu au tunnel grâce à des sangles et des dispositifs d'ancrage. Pour l'installer, accro-

cher les extrémités en plastique des sangles aux dispositifs d'ancrage et régler les sangles.

Pour enlever le sac pour tunnel, appuyer sur les extrémités en plastique vers le bas pour les décrocher des dispositifs d'ancrage.



1. Sangle
2. Dispositif d'ancrage

21) Sac pour tunnel

Modèles *Grand Touring SE*

⚠ AVERTISSEMENT

Le sac pour tunnel doit être solidement retenu et ne doit contenir aucun objet tranchant, lourd ou cassant.

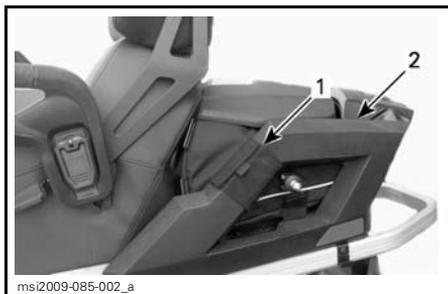
AVIS La charge MAXIMALE du sac est de 2.27 kg distribuée uniformément.

Le sac pour tunnel s'installe à la verticale ou à plat et peut également servir de sac à dos. Les bretelles sont rangées dans la pochette au bas du sac pour tunnel.

Installation à plat

Installer le sac pour tunnel à plat sur le tunnel lorsqu'il s'agit de la seule chose sur le porte-bagages arrière.

Pour l'installer, le fixer au porte-bagages au moyen des sangles en velcro comme le montre la photo.



1. Sangle en velcro
2. Porte-bagages arrière

On peut cacher les sangles en velcro dans les pochettes latérales. Les rabats des pochettes latérales sont cachés dans la garniture du sac pour tunnel.

Installation verticale

Installer le sac pour tunnel à la verticale lorsqu'on transporte d'autres bagages sur le porte-bagages arrière. L'installation à la verticale libère de l'espace sous le sac pour tunnel.

Pour l'installer, retirer les bretelles de la pochette au bas du sac. Mettre les bretelles autour du dossier comme le montre la photo.



1. Dossier
2. Bretelles

22) Sacoche

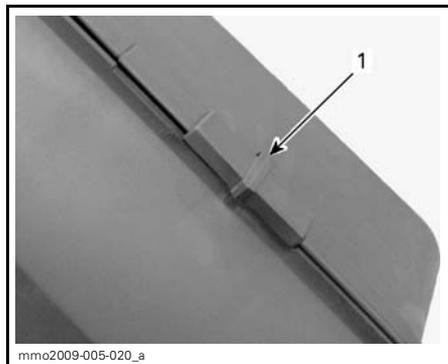
Modèles Grand Touring SE

Les modèles Grand Touring SE sont munis de deux sacoche rigides verrouillables à l'arrière.

Ouverture et fermeture des sacoche

Procéder comme suit pour ouvrir les sacoche:

1. Déverrouiller la poignée en se servant de la clé fournie.
2. Tirer la poignée à mi-course environ.
3. Dégager le verrou à glissière puis ouvrir le couvercle.



TYPIQUE

1. Verrou à glissière

REMARQUE: Il n'est pas nécessaire de retirer les sacoche du véhicule pour les ouvrir.

Dépose de la sacoche

Procéder comme suit pour enlever une sacoche:

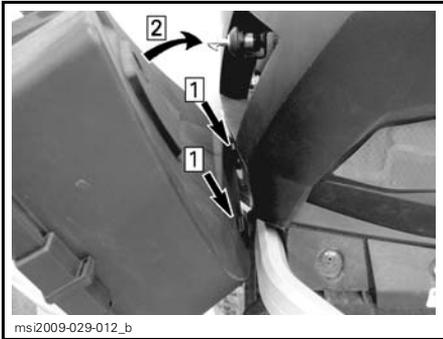
1. Déverrouiller la poignée en se servant de la clé fournie.
2. Tirer la poignée complètement vers le haut et enlever la sacoche.

Installation de la sacoche

Procéder comme suit pour installer la sacoche:

1. Insérer les languettes de métal, situées sur le pare-chocs arrière, dans les fentes de la sacoche.
2. Pousser fermement le dessus de la sacoche vers le véhicule. On entendra un déclic lorsque la sacoche

s'enclenchera. S'assurer que la sachoche est bien retenue avant de circuler.

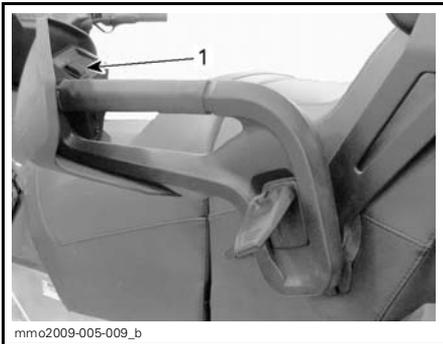


Étape 1: Insérer les languettes
Étape 2: Pousser vers le véhicule

23) Interrupteur de poignées chauffantes de passager

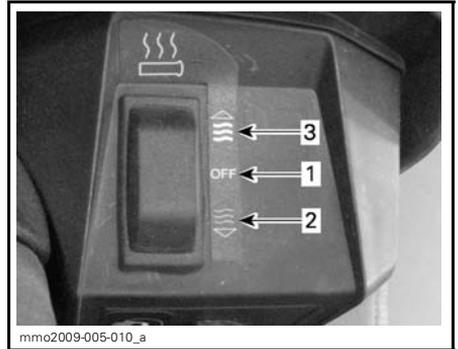
Modèles Grand Touring

L'interrupteur est situé sur la poignée de maintien gauche du passager.



1. Interrupteur de poignées chauffantes de passager

Régler l'intensité comme le montre la photo.



1. «OFF» (arrêt)
2. Tiède
3. Chaud

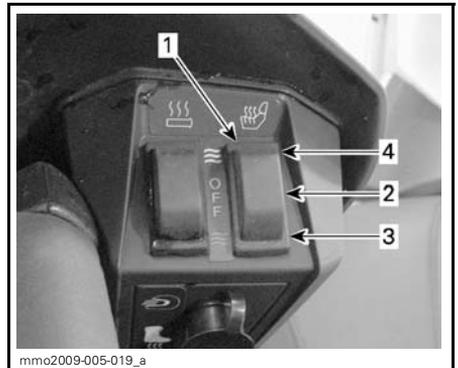
24) Interrupteurs de sièges chauffants

Modèles GSX SE et Grand Touring SE

L'interrupteur de siège avant se trouve sur la console, à droite de la colonne de direction.

Les modèles Grand Touring SE sont munis de sièges du conducteur et du passager chauffants.

L'interrupteur de siège arrière se trouve sur la poignée de maintien gauche.



INTERRUPTEUR DE SIÈGE CHAUFFANT
1. Siège chauffant
2. «OFF» (arrêt)
3. Tiède
4. Chaud

25) Prises pour visière chauffante

Modèles *GSX* et *Grand Touring*

On peut brancher une visière chauffante à cette prise. Elle est sous tension dès qu'on met le moteur en marche sur les modèles 1200 4-TEC et à 1900 tr/mn sur les modèles E-TEC. Une rallonge flexible est comprise avec ce véhicule.

Dans le cas des modèles *Grand Touring*, il y a, à l'arrière, une prise pour visière chauffante ainsi qu'une prise pour bottes chauffantes sur la poignée de maintien gauche.

26) Prise 12 volts

Modèles *Grand Touring* et *GSX*

On peut brancher un appareil électrique de 12 volts à cette prise. Elle est sous tension dès qu'on met le moteur en marche sur les modèles 1200 4-TEC et à 1900 tr/mn sur les modèles E-TEC.

AVIS La prise 12 volts n'est pas conçue pour fournir une alimentation supérieure à 1 ampère.

27) Attelage

Modèles *Renegade^{MC} X^{MC}* et *Grand Touring* (modèles européens seulement)

Utiliser cet attelage avec une barre de remorquage pour remorquer un accessoire.

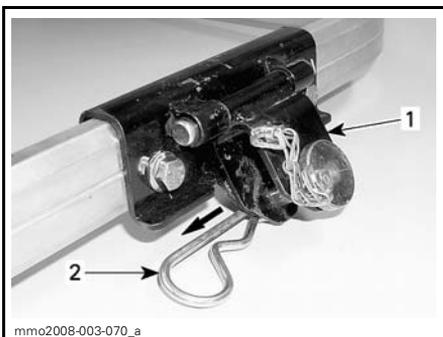
REMARQUE: Voir l'autocollant sur le véhicule pour connaître le poids remorqué admissible.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais remorquer un accessoire avec une corde. Utiliser plutôt une barre rigide. L'utilisation d'une corde pourrait mener à une collision entre l'accessoire et la motoneige, et peut-être à un capotage à la suite d'une décélération rapide ou dans une pente.

Utilisation de l'attelage

Dégager l'attelage de son support en retirant la goupille de sûreté.



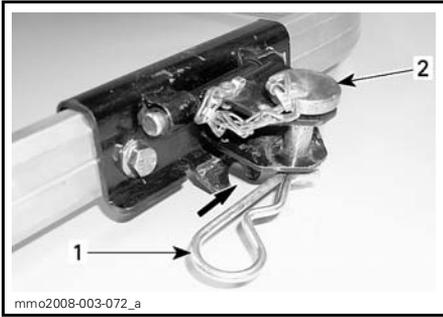
1. Attelage
2. Goupille de sûreté

Retirer la tige de l'attelage puis fixer la barre de remorquage rigide à l'attelage au moyen de cette tige.



- TYPIQUE**
1. Tige

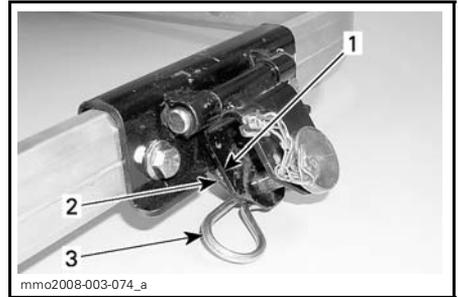
Fixer la tige à l'attelage au moyen de la goupille de sûreté retirée précédemment.



TYPIQUE

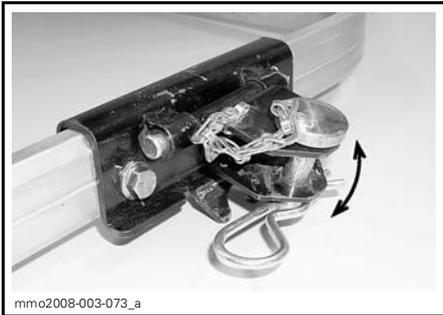
1. Goupille de sûreté
2. Tige

AVIS Toujours relâcher l'attelage de son support pour éviter d'endommager le véhicule. S'assurer que l'attelage bouge librement lorsqu'on remorque un accessoire.



ATTELAGE NON UTILISÉ

1. Attelage
2. Support
3. Goupille de sûreté



**ATTELAGE SE DÉPLAÇANT LIBREMENT
LORS DU REMORQUAGE**

Pour éviter que l'attelage ne fasse du bruit lorsqu'il n'est pas utilisé, fixer l'attelage à son support au moyen de la goupille de sûreté.

ESSENCE ET HUILE

Essence recommandée

Utiliser de l'essence sans plomb, vendue dans la plupart des stations-service, ou du carburant oxygéné contenant un maximum de 10% d'éthanol ou de méthanol, ou une combinaison des deux. L'essence utilisée doit présenter l'indice d'octane minimal recommandé suivant.

INDICE D'OCTANE MINIMUM EN AMÉRIQUE DU NORD		
MOTEURS	87 (RON + MON)/2	91 (RON + MON)/2
600 HO E-TEC	--	X
1200 4-TEC	X	--

INDICE D'OCTANE MINIMUM AILLEURS QU'EN AMÉRIQUE DU NORD		
MOTEURS	92 RON	95 RON
600 HO E-TEC	--	X
1200 4-TEC	X	--

AVIS Ne jamais utiliser d'autres types de carburant. L'utilisation d'essence non recommandée peut réduire la performance de la moto-neige et endommager des pièces importantes du système d'alimentation et du moteur. Le bouchon du réservoir d'huile et celui du réservoir d'essence ne sont pas interchangeables. Le bouchon du réservoir d'huile est identifié «OIL».

Antigel dans l'essence

Quand on utilise de l'essence oxygénée, il n'est pas nécessaire, et il est même déconseillé, d'ajouter de l'antigel de conduit d'essence ou d'agent absorbant d'eau.

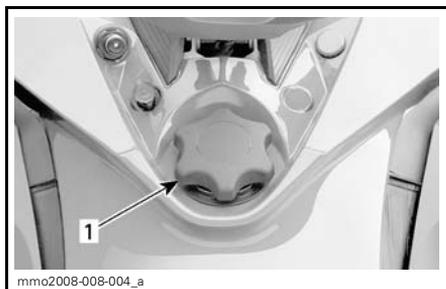
Quand on se sert de carburant non oxygéné, nous préconisons l'utilisation d'antigel de conduit d'essence à base d'alcool isopropylique dans une proportion de 150 ml d'antigel pour 40 L d'essence.

On évitera ainsi que les carburateurs ou d'autres composants du système d'alimentation gèlent, ce qui, dans certains cas, pourrait augmenter la consommation d'essence ou endommager gravement le moteur.

REMARQUE: Se servir d'antigel de conduit d'essence sans alcool méthylique seulement.

Pour faire le plein

Dévisser le bouchon pour remplir le réservoir, puis le reposer et bien le serrer.



TYPIQUE

1. Bouchon du réservoir d'essence

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours arrêter le moteur avant de faire le plein. Le carburant est inflammable et explosif dans certaines conditions. Ne fumez pas. Tenez-vous loin des flammes et des étincelles. Retirez le bouchon avec précaution. S'il y a une pression différentielle (sifflement lorsqu'on desserre le bouchon du réservoir), faites vérifier ou réparer le véhicule avant de l'utiliser. Ne remplissez jamais trop le réservoir d'essence pour ensuite laisser le véhicule à la chaleur. Lorsque la température augmente, l'essence se dilate et risque de déborder. Essayez toujours tout carburant répandu sur le véhicule.

REMARQUE: Ne pas s'asseoir ni s'appuyer sur le siège si le bouchon du réservoir d'essence n'est pas bien posé.

Huile recommandée (600 HO E-TEC)

AVIS Le bouchon du réservoir d'huile et celui du réservoir d'essence ne sont pas interchangeables. Le bouchon du réservoir d'huile est identifié «OIL».

MOTEUR	HUILE À INJECTION RECOMMANDÉE
600 HO E-TEC	Huile semi-synthétique XPS

AVIS Ces moteurs ont été spécifiquement conçus et testés avec de l'HUILE SEMI-SYNTHÉTIQUE 2-TEMPS XPS (N/P 293 600 100). L'utilisation de tout autre type d'huile à moteur 2-temps peut causer de graves dommages au moteur et peut annuler la garantie limitée. Utiliser seulement de l'huile semi-synthétique 2-temps XPS.

L'huile semi-synthétique XPS procure une lubrification supérieure, réduit l'usure des composants du moteur et contrôle les dépôts, ce qui permet de maintenir les performances et les propriétés antifriction à leur maximum. L'huile à injection semi-synthétique est conforme aux dernières normes ASTM et JASO assurant une biodégradabilité supérieure et une faible émission de fumée.

Huile recommandée (1200 4-TEC)

MOTEUR	HUILE À MOTEUR RECOMMANDÉE
1200 4-TEC	Huile XPS d'hiver

AVIS L'HUILE SYNTHÉTIQUE XPS (GRADE D'HIVER) (N/P 293 600 112) est spécialement formulée pour les démarrages à froid, le fonctionnement à haut régime et la température ambiante. Si cette huile n'est pas disponible, utiliser l'huile synthétique SAE 0W-40 qui respecte ou dépasse les exigences de la classe de service SM de l'API.

INSTRUCTIONS D'UTILISATION

Utilisation au cours de la période de rodage

Moteur

AVIS Il faut assurer une période de rodage de 10 heures - 500 km - avant d'utiliser le véhicule à plein régime de manière continue.

Pendant la période de rodage, de brèves accélérations à plein régime et de fréquentes variations de vitesse contribuent à un bon rodage. Ne pas circuler à vitesse constante pour une période prolongée.

AVIS Éviter de faire surchauffer le moteur; les accélérations soutenues et les vitesses de croisière prolongées sans variations de régime.

Courroie

Toute courroie d'entraînement neuve nécessite une période de rodage de 50 km. Éviter les fortes accélérations/décélérations, le remorquage d'une charge ou de circuler à haute vitesse.

Révision - 10 heures

Nous recommandons de faire réviser votre véhicule par un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo après les 10 premières heures ou 500 km d'utilisation. Consulter la section *RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN*.

Démarrage du moteur

Procédure

1. Actionner le frein de stationnement.
2. Vérifier le fonctionnement de la manette d'accélérateur.
3. Mettre son casque.
4. S'assurer que la clé D.E.S.S. (capuchon du cordon coupe-circuit) est branché et que le cordon est attaché aux vêtements du conducteur.

5. S'assurer que l'interrupteur d'arrêt du moteur est à la position MARCHE.
6. Appuyer sur le bouton «START/RER» pour engager le démarreur électrique et faire démarrer le moteur. Relâcher le bouton dès que le moteur démarre.

AVERTISSEMENT

Ne pas actionner l'accélérateur pendant le démarrage du moteur.

7. Relâcher le frein de stationnement.

REMARQUE: Ne pas relâcher le frein de stationnement pour un démarrage à froid. Effectuer le *RÉCHAUFFAGE DU VÉHICULE* décrit plus bas.

AVIS Ne pas actionner le démarreur électrique pendant plus de 10 secondes. Attendre au moins 30 secondes pour le laisser refroidir avant de l'actionner de nouveau.

Démarrage d'urgence

Modèles 1200 4-TEC

Ne pas tenter de faire un démarrage d'urgence. Faire charger ou remplacer la batterie.

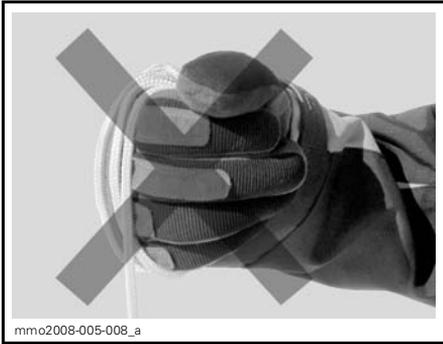
Modèles 600 HO E-TEC

Il est possible de faire démarrer le moteur avec le câble de démarrage d'urgence se trouvant dans le nécessaire d'outils.

Enlever le garde-courroie.

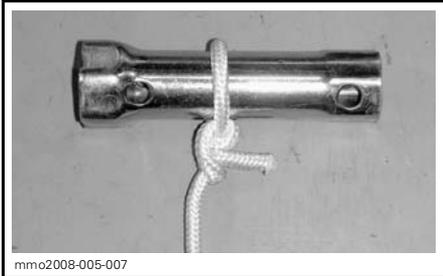
AVERTISSEMENT

Ne pas enrouler le câble autour de la main. Tenir le câble à la main seulement. Ne pas faire démarrer la motoneige à l'aide de la poulie d'entraînement à moins qu'il ne s'agisse vraiment d'une situation d'urgence. Faire réparer la motoneige dans les plus brefs délais.

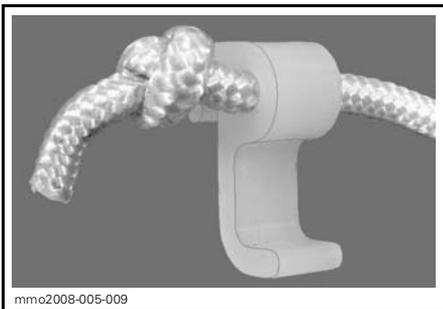


Fixer une extrémité du câble d'urgence à la poignée du démarreur à rappel.

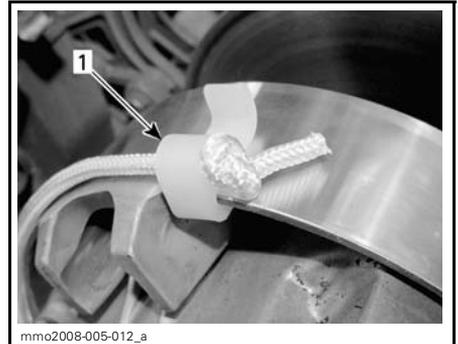
REMARQUE: La douille de bougie peut être utilisée comme poignée d'urgence.



Attacher l'autre extrémité du câble d'urgence à l'agrafe de démarrage fournie dans le nécessaire d'outils.

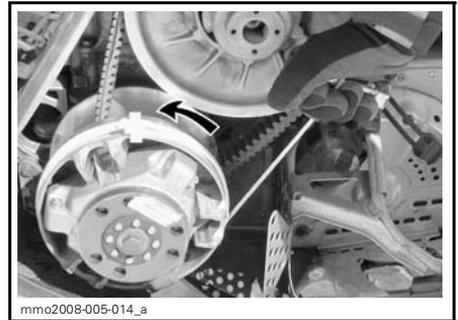


Fixer l'agrafe à la poulie d'entraînement.



1. Emplacement de l'agrafe

Enrouler solidement le câble autour de la poulie d'entraînement. Lorsqu'on tire sur le câble, la poulie motrice doit tourner dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.



Tirer vigoureusement sur le câble, de sorte qu'il se libère de la poulie d'entraînement.

Faire démarrer le moteur manuellement de la façon habituelle.

⚠ AVERTISSEMENT

Quand une situation d'urgence oblige à faire démarrer la motoneige au moyen de la poulie d'entraînement, ne pas reposer le garde-courroie et ramener le véhicule lentement pour le faire réparer.

Réchauffage du véhicule

Avant de partir en randonnée, on doit laisser réchauffer le véhicule.

1. Démarrer le moteur de la manière décrite sous le passage *DÉMARRAGE DU MOTEUR* plus haut.
2. Laisser le moteur se réchauffer une à deux minutes au ralenti.

REMARQUE: On déconseille de laisser le moteur tourner au ralenti plus de 10 minutes.

3. Desserrer le frein de stationnement.
4. Accélérer jusqu'à ce que la poulie d'entraînement s'engage. Circuler à basse vitesse les deux à trois premières minutes.

AVIS Si le véhicule ne bouge pas lorsqu'on appuie sur la manette d'accélérateur, enlever la clé D.E.S.S. (capuchon du cordon de sécurité), puis faire ce qui suit.

- Vérifier si les skis sont gelés au sol. Soulever un ski à la fois au moyen de la poignée, puis le remettre au sol.
- Vérifier si la chenille est gelée au sol. Soulever l'arrière de la motoneige juste assez pour que la chenille ne soit plus en contact avec le sol puis relâcher l'arrière du véhicule.
- Vérifier si de la neige ou de la glace s'est accumulée au niveau de la suspension arrière car cela l'immobiliserait. Nettoyer cette partie.

ATTENTION Pour éviter de se blesser, utiliser les techniques de lavage appropriées, en se servant notamment de ses jambes. Ne pas tenter de soulever l'arrière du véhicule si c'est au-delà de ses capacités.

AVERTISSEMENT

S'assurer que le capuchon de cordon de sécurité n'est pas installé sur sa borne avant de se tenir devant le véhicule ou de s'approcher de la chenille ou de composants de la suspension arrière.

REMARQUE: Sur les modèles 600 HO E-TEC, le réchauffage est commandé électroniquement. Il faut circuler avec le véhicule pour que la période de réchauffage se fasse. Au cours de cette période (jusqu'à 10 minutes), le régime du moteur est restreint. Il est possible que le réchauffage se refasse lorsqu'on redémarre par temps très froid.

Fonctionnement en marche arrière

AVERTISSEMENT

Lorsqu'on passe en marche arrière, attendre que le signal retentisse et que le voyant s'allume sur l'indicateur avant d'actionner l'accélérateur pour reculer. La vitesse en marche arrière n'est pas restreinte. Toujours reculer prudemment puisqu'à vitesse élevée, le véhicule peut perdre de sa stabilité. S'immobiliser, puis engager la marche arrière. Toujours demeurer assis et serrer le frein avant de changer de vitesse. S'assurer que la voie est libre avant de reculer.

Marche arrière manuelle (1200 4-TEC)

Passage en marche arrière

Procéder comme suit pour passer en marche arrière:

1. Immobiliser le véhicule.
2. Actionner et maintenir le frein.

3. Le moteur tournant au ralenti, tirer complètement le levier de marche arrière.
4. Accélérer doucement.

Passage en marche avant

Procéder comme suit pour passer en marche avant:

1. Immobiliser le véhicule.
2. Actionner et maintenir le frein.
3. Le moteur tournant au ralenti, enfoncer complètement le levier de marche arrière.
4. Accélérer doucement.

Marche arrière électronique

Passage en marche arrière/marche avant

Procéder comme suit pour passer en marche arrière ou en marche avant:

1. Immobiliser le véhicule.
2. Actionner et maintenir le frein.
3. Le moteur tournant au ralenti, appuyer sur le bouton «Start/RER» et le relâcher.
4. Accélérer doucement.

Arrêt du moteur

Relâcher l'accélérateur et attendre que le moteur tourne au ralenti.

Arrêter le moteur à l'aide de l'interrupteur d'arrêt du moteur ou en débranchant la clé D.E.S.S. (capuchon du cordon coupe-circuit).

AVERTISSEMENT

Toujours débrancher la clé D.E.S.S. (capuchon du cordon coupe-circuit) de la borne quand le véhicule est arrêté pour éviter que le moteur démarre accidentellement, qu'il soit utilisé par des enfants ou d'autres personnes, ou pour éviter le vol.

Remorquage d'un accessoire

Toujours utiliser une barre rigide pour remorquer un accessoire. Tout accessoire remorqué doit être muni de réflecteurs de chaque côté et à l'arrière. Vérifier si des règlements locaux exigent l'emploi de feux d'arrêt.

AVERTISSEMENT

Ne jamais remorquer un accessoire avec une corde. Utiliser plutôt une barre rigide. L'utilisation d'une corde pourrait mener à une collision entre l'accessoire et la motoneige, et peut-être à un capotage à la suite d'une décélération rapide ou dans une pente.

Remorquage d'une autre motoneige

Si une motoneige est en panne et qu'on doit la remorquer, installer une barre rigide. Retirer la courroie d'entraînement de la motoneige en panne, consulter le passage *COURROIE D'ENTRAÎNEMENT* dans la section *RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN* et remorquer à une vitesse modérée.

AVIS Toujours enlever la courroie d'entraînement de la motoneige à remorquer afin de ne pas endommager la courroie et le système d'entraînement.

Si on n'a pas de barre rigide et en cas d'urgence seulement, on peut utiliser une corde pourvu qu'on procède avec une grande prudence (il peut être illégal de procéder ainsi. Veuillez vérifier auprès des autorités provinciales ou locales).

Enlever la courroie d'entraînement, fixer la corde aux jambes de ski, demander à quelqu'un de s'asseoir sur la motoneige remorquée pour serrer le frein, puis remorquer le véhicule à basse vitesse.

AVIS Pour ne pas endommager la direction, ne jamais attacher la corde de remorquage aux poignées des skis.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais remorquer une motoneige en panne à haute vitesse. Conduire lentement et avec prudence.

Entretien après utilisation

Retirer la neige et la glace accumulées sur la suspension arrière, la chenille, la suspension avant, le mécanisme de direction et les skis.

⚠ AVERTISSEMENT

S'assurer que la clé D.E.S.S. est débranchée de sa borne avant de se tenir devant le véhicule ou de s'approcher de la chenille ou de composants de la suspension arrière.

Toujours recouvrir la motoneige lorsqu'elle est remise à l'extérieur pour la nuit ou qu'elle n'est pas utilisée pendant une longue période. Cette précaution permet de la protéger du gel/de la neige et de conserver son apparence.

PERSONNALISATION DE LA CONDUITE

La maniabilité et le confort d'une motoneige sont directement liés au réglage de la suspension.

AVERTISSEMENT

Le réglage de la suspension a un effet sur la maniabilité du véhicule. Lorsqu'on modifie le réglage de la suspension, se familiariser avec le comportement du véhicule. Régler les composants de suspension droits et gauches à la même position.

La suspension peut être réglée en fonction de la charge transportée, du poids du conducteur, de la préférence personnelle, de la vitesse de conduite et de l'état du terrain.

REMARQUE: Certaines motoneiges ne comportent pas tous les points de réglages suivants.

AVERTISSEMENT

Avant de faire tout réglage de la suspension, s'assurer:

- De garer le véhicule dans un endroit sécuritaire.
- De débrancher la clé D.E.S.S. (capuchon du cordon coupe-circuit) de la borne.
- De se servir d'un outil de levage approprié ou de demander de l'aide. Si on ne sert pas d'un outil de levage, utiliser des techniques de levage éprouvées; se servir de la force de ses jambes par exemple.
- De ne pas tenter de soulever l'avant ou l'arrière du véhicule si c'est au-delà de ses limites.
- De se servir d'un outil de levage approprié pour soutenir l'avant du véhicule avant de régler la suspension des skis.
- De soutenir l'arrière du véhicule avec un support à socle large pour motoneige muni d'un panneau déflecteur arrière.
- Que le dispositif de soutien est stable et sécuritaire.

Le meilleur moyen de régler la suspension consiste à modifier individuellement chacun des réglages. Plusieurs réglages sont interreliés. On devra peut-être régler de nouveau le ressort du centre après avoir réglé le ressort avant. Essayer la motoneige en respectant les mêmes conditions (sentier, vitesse, neige, position de conduite, etc.). Procéder de façon méthodique jusqu'à obtenir le réglage voulu.

Voici la manière de procéder pour régler la suspension avec précision. Utiliser l'outil de réglage de la suspension dans le nécessaire d'outils.

Suspension pneumatique

Modèles GTX SE et Grand Touring SE

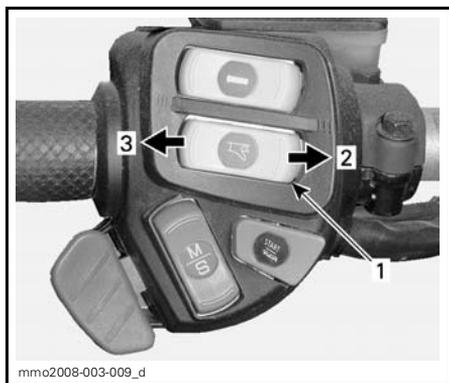
Le conducteur peut régler la pression d'air à l'intérieur de l'amortisseur pour modifier la hauteur ou améliorer le confort.

Procéder comme suit pour la régler :

1. Démarrer le moteur.
2. Appuyer sur le bouton MODE (M) pour sélectionner le mode suspension.

Lorsque le mode de suspension pneumatique est sélectionné, le message «AIR_SUSP» apparaît. Le réglage actuel (un chiffre de 1 à 5, 1 étant le réglage le plus mou) s'affiche également.

3. Appuyer sur la manette d'accélérateur chauffante comme le montre la photo pour augmenter ou réduire la pression d'air.



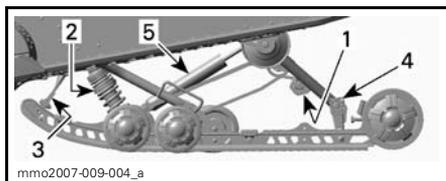
INTENSITÉ VARIABLE

1. Interrupteur de manette d'accélérateur chauffante
2. Augmente la pression
3. Réduit la pression
4. La valeur de réglage voulue s'affiche. Pour la confirmer, appuyer sur le bouton MODE (M) ou attendre 5 secondes.



1. Valeur de réglage demandée
2. Réglage actuel

Réglage de la suspension arrière (tous les modèles)



SUSPENSION ARRIÈRE SC-5

1. Précharge des ressorts arrière
2. Précharge du ressort central et amortissement de l'amortisseur
3. Courroie d'arrêt
4. Blocs d'accouplement
5. Amortissement de l'amortisseur arrière

AVIS Chaque fois qu'on règle la suspension arrière, vérifier la tension de la chenille et la régler au besoin.

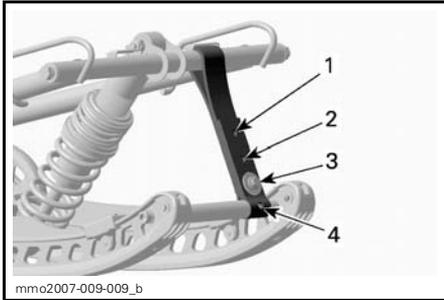
Longueur de la courroie d'arrêt

La longueur de la courroie d'arrêt a un effet sur le poids soutenu par le ressort central particulièrement lors d'accélération et, par conséquent, sur le soulèvement de l'avant.

La longueur de la courroie d'arrêt a également un effet sur la course du ressort central.

AVIS Quand on change la longueur de la courroie d'arrêt, il faut rajuster la tension de la chenille.

ACTION	RÉSULTAT
Augmenter la longueur de la courroie d'arrêt	Pression de ski réduite en accélérant
	Course accrue du ressort central
	Capacité d'absorption des bosses accrue
Réduire la longueur de la courroie d'arrêt	Pression de ski accrue en accélérant
	Course réduite du ressort central
	Capacité d'absorption des bosses réduite



TYPIQUE

1. Position 1 (la plus longue)
2. Position 2
3. Position 3
4. Position 4

REMARQUE: Le fait de raccourcir la courroie peut réduire le confort. Si le transfert de poids ressenti est trop important, tenter de résoudre la situation en réglant d'abord les blocs d'accouplement. Installer le boulon de la courroie d'arrêt le plus près possible de l'arbre inférieur.

En neige profonde, il peut être nécessaire de changer la longueur de la courroie d'arrêt ou d'adapter sa position de conduite pour modifier l'angle d'attaque de la chenille. Grâce à sa familiarisation avec les divers réglages et

conditions de la neige, le conducteur sera à même de déterminer les réglages les plus efficaces.

En général, lorsque la courroie est réglée de façon à ce qu'elle soit longue, la performance est bonne en neige profonde sur une surface plane.

Précharge du ressort arrière

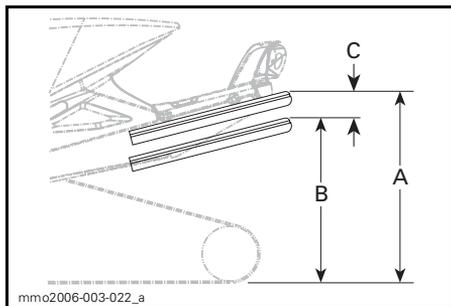
La précharge du ressort arrière a un effet sur le confort, la hauteur et la compensation de la charge.

De plus, en réglant la précharge du ressort arrière, on augmente ou on réduit le poids sur l'avant de la motoneige. Par conséquent, il y aura plus ou moins de poids sur les skis, ce qui aura un effet sur la performance en neige profonde, la facilité à tourner et la maniabilité.

S'il ne se produit qu'un faible cognement en fin de course quand la motoneige est exposée aux pires conditions d'utilisation, c'est que le choix de la précharge est approprié.

ACTION	RÉSULTAT
Augmenter la précharge	Suspension arrière plus ferme
	Arrière de la motoneige plus élevé
	Capacité d'absorption des bosses accrue
	Direction plus lourde
Réduire la précharge	Suspension arrière plus souple (confort accru)
	Arrière de la motoneige plus bas
	Capacité d'absorption des bosses réduite
	Direction plus légère
	Performance et maniabilité améliorés en neige profonde

Se référer à l'illustration suivante pour déterminer si la précharge est adéquate.



TYPIQUE — RÉGLAGE ADÉQUAT

- A. Suspension complètement étirée
- B. La suspension s'est comprimée sous le poids du conducteur, du ou des passagers et des charges ajoutées
- C. Distance entre les dimensions A et B, voir le tableau ci-dessous

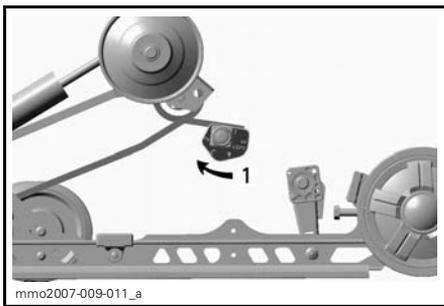
C	QUE FAIRE
50 mm à 75 mm	Aucun réglage requis
Supérieure à 75 mm	Réglage trop mou Augmenter la précharge
Inférieure à 50 mm	Réglage trop dur Réduire la précharge

REMARQUE: Si on n'arrive pas à faire les réglages spécifiés avec les ressorts originaux, consulter un concessionnaire autorisé Ski-Doo pour savoir quels autres ressorts sont disponibles.

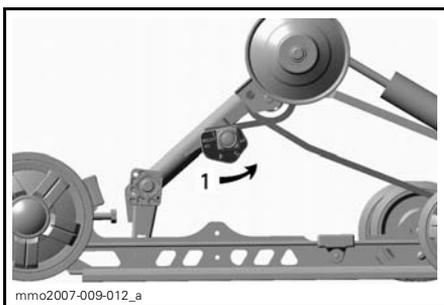
AVIS Pour augmenter la précharge du ressort, tourner la came de réglage gauche dans le sens horaire et celle de droite dans le sens antihoraire.

ATTENTION Ne jamais régler la précharge des comes en passant directement de 5 à 1 ou de 1 à 5.

Les comes de réglage ont 5 positions différentes, la position 1 étant la plus souple.



TYPIQUE — SC-5M — CÔTÉ GAUCHE
1. Régler la précharge du ressort



TYPIQUE — SC-5M — CÔTÉ GAUCHE
1. Régler la précharge du ressort

Force de compression de l'amortisseur arrière

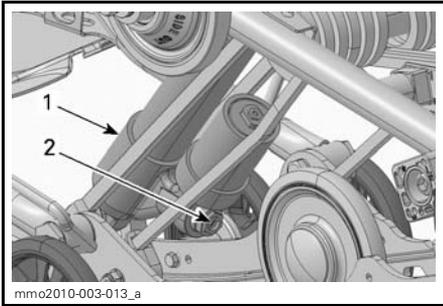
Série KYB PRO seulement

Force de compression à basse vitesse

Ce dispositif modifie la force de compression pour les mouvements de la suspension à basse vitesse (courses de compression lentes, dans la plupart des cas lorsqu'on circule à basse vitesse).

ACTION	RÉSULTAT SUR LES GROSSES BOSSES
Augmenter la force de compression à basse vitesse	Force de compression plus ferme (compression lente)
Réduire la force de compression à basse vitesse	Force de compression plus souple (compression lente)

Pour procéder au réglage, tourner dans le sens horaire pour augmenter la force de compression et dans le sens antihoraire pour la réduire.



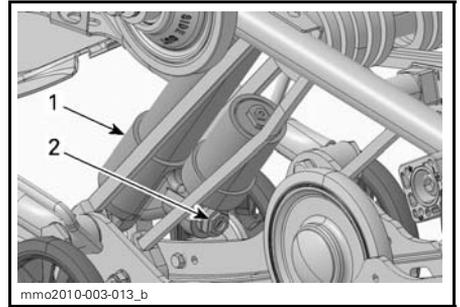
1. Amortisseur arrière
2. Dispositif de réglage de force de compression à basse vitesse (bouton ou fente)

Force de compression à haute vitesse

Ce dispositif modifie la force de compression pour les mouvements de la suspension à haute vitesse (courses de compression rapides, dans la plupart des cas lorsqu'on circule à vitesse élevée).

ACTION	RÉSULTATS SUR LES PETITES BOSSES
Augmenter la force de compression à haute vitesse	Force de compression plus ferme (compression rapide)
Réduire la force de compression à haute vitesse	Force de compression plus souple (compression rapide)

Pour procéder au réglage, tourner dans le sens horaire pour augmenter la force de compression et dans le sens antihoraire pour la réduire.



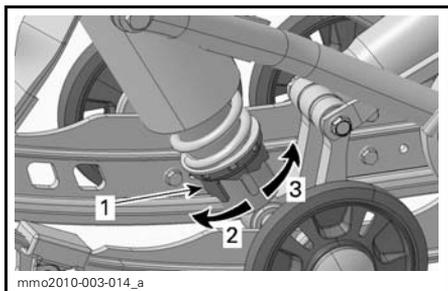
1. Amortisseur arrière
2. Dispositif de réglage de force de compression à haute vitesse (hexagonal)

Précharge du ressort central

La précharge du ressort central a un effet sur la facilité à tourner, la maniabilité et l'absorption des bosses.

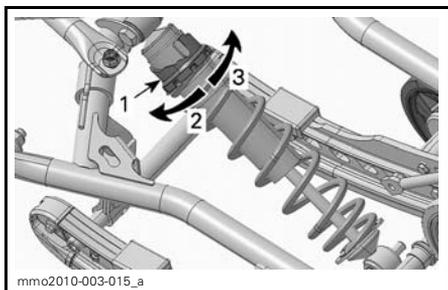
De plus, comme le réglage de la précharge augmente ou réduit la pression sur l'avant de la chenille, il a un effet sur la performance en neige profonde.

ACTION	RÉSULTAT
Augmenter la précharge	Direction plus légère
	Capacité d'absorption des bosses accrue
	Meilleurs départs en neige profonde
Réduire la précharge	Meilleures performance et maniabilité en neige profonde
	Direction plus lourde
	Capacité réduite d'absorption des bosses
	Maniabilité accrue dans les sentiers



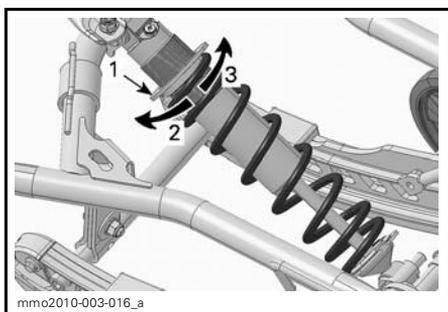
TYPE À CAME - AMORTISSEUR À CONTRÔLE DU DÉPLACEMENT

1. Came de réglage de la précharge du ressort
2. Augmentation de la précharge
3. Réduction de la précharge



TYPE À CAME - AMORTISSEUR HPG

1. Came de réglage de la précharge du ressort
2. Réduction de la précharge
3. Augmentation de la précharge



TYPIQUE - À BAGUE

1. Bague de réglage de la précharge du ressort
2. Augmentation de la précharge
3. Réduction de la précharge

REMARQUE: Dans le cas d'un dispositif de réglage à came, se servir de l'outil de réglage de la suspension dans le nécessaire d'outils.

Blocs d'accouplement

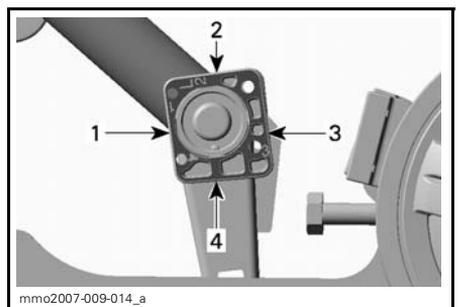
Les blocs d'accouplement influencent la maniabilité lorsqu'on accélère.

Pour procéder au réglage, utiliser l'outil de réglage de la suspension dans le nécessaire d'outils.

Le côté du bloc correspondant à la position voulue doit faire face à la butée de caoutchouc.

⚠ AVERTISSEMENT

Les deux blocs doivent être réglés à la même position. Sinon, le comportement du véhicule peut être imprévisible et la suspension peut être endommagée.



BLOC D'ACCOUPEMENT — VUE DU CÔTÉ GAUCHE («L» (GAUCHE) — ÉTAMPÉE SUR LE BLOC)

1. Position 1 (minimum)
2. Position 2
3. Position 3
4. Position 4 (maximum)

Réglage des blocs d'accouplement

POSITION	APPLICATION
1	Soulèvement accru des skis lors d'accélération
2	Réglage intermédiaire
3	Réglage intermédiaire
4	Soulèvement réduit des skis lors d'accélération

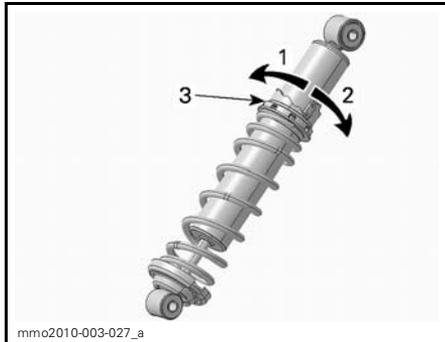
Réglage de la suspension avant

Réglage de la précharge

La précharge du ressort avant a un effet sur la fermeté de la suspension avant.

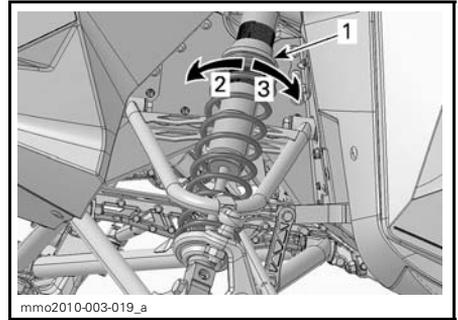
La précharge du ressort avant a également un effet sur la maniabilité.

ACTION	RÉSULTAT
Augmenter la précharge	Suspension avant plus ferme
	Avant de la motoneige plus élevé
	Maniabilité plus directe
	Capacité d'absorption des bosses accrue
Réduire la précharge	Suspension avant plus souple
	Avant de la motoneige plus basse
	Direction plus facile
	Capacité d'absorption des bosses réduite



TYPE À CAME - AMORTISSEUR HPG

1. Réduction de la précharge
2. Augmentation de la précharge
3. Came de réglage de la précharge du ressort



TYPIQUE- À BAGUE

1. Bague de réglage de la précharge du ressort
2. Augmentation de la précharge
3. Réduction de la précharge

AVIS S'assurer que les deux ressorts avant sont toujours préchargés lorsque le véhicule est soulevé du sol.

Force de compression de l'amortisseur avant

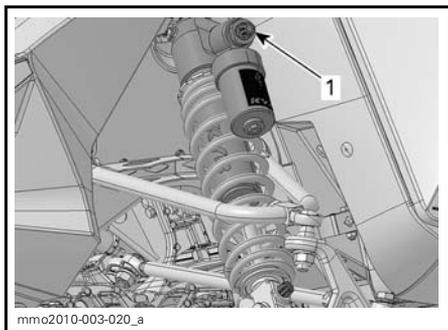
Série KYB PRO seulement

Force de compression à basse vitesse

Ce dispositif modifie la force de compression pour les mouvements de la suspension à basse vitesse (courses de compression lentes, dans la plupart des cas lorsqu'on circule à basse vitesse).

ACTION	RÉSULTAT
Augmenter la force de compression à basse vitesse	Force de compression plus ferme (compression lente)
Réduire la force de compression à basse vitesse	Force de compression plus souple (compression lente)

Pour procéder au réglage, tourner dans le sens horaire pour augmenter la force de compression et dans le sens antihoraire pour la réduire.



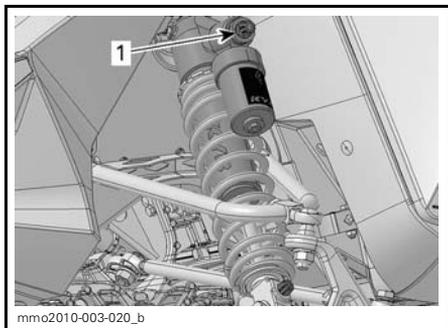
1. Dispositif de réglage de force de compression à basse vitesse (bouton ou fente)

Force de compression à haute vitesse

Ce dispositif modifie la force de compression pour les mouvements de la suspension à haute vitesse (courses de compression rapides, dans la plupart des cas lorsqu'on circule à vitesse élevée).

ACTION	RÉSULTATS
Augmenter la force de compression à haute vitesse	Force de compression plus ferme (compression rapide)
Réduire la force de compression à haute vitesse	Force de compression plus souple (compression rapide)

Pour procéder au réglage, tourner dans le sens horaire pour augmenter la force de compression et dans le sens antihoraire pour la réduire.



1. Dispositif de réglage de force de compression à haute vitesse (hexagonal)

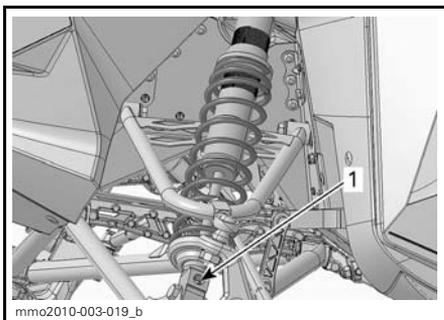
Force de rebond de l'amortisseur avant

HPG Plus R seulement

La force de rebond commande comment l'amortisseur limite l'étirement.

ACTION	RÉSULTAT
Augmenter la force de rebond	Force de rebond ferme (étirement)
Réduire la force de rebond	Force de rebond souple (étirement)

REMARQUE: Lorsqu'on circule sur un sentier parsemé de petites bosses, on recommande de régler la force de rebond à une position inférieure.



1. Dispositif de réglage de rebond (bouton ou fente)

Conseils de réglage selon le comportement du véhicule

PROBLÈME	MESURES CORRECTIVES
La suspension avant zigzague	<p>Vérifier l'alignement des skis.</p> <ul style="list-style-type: none"> – Réduire la précharge du ressort de suspension avant – Augmenter la précharge du ressort central. – Réduire la précharge des ressorts arrière.
La direction semble lourde à vitesse constante	<ul style="list-style-type: none"> – Réduire la précharge du ressort de suspension avant. – Augmenter la précharge du ressort central.
La direction semble lourde en accélérant	<ul style="list-style-type: none"> – Régler les blocs d'accouplement à la position la plus basse. – Réduire la précharge du ressort arrière – Allonger la courroie d'arrêt.
Soulèvement excessif des skis dans les virages ou en accélérant	<ul style="list-style-type: none"> – Régler les blocs d'accouplement à la position la plus élevée. – Raccourcir la courroie d'arrêt. – Augmenter la précharge du ressort arrière.
La suspension arrière semble trop rigide	Réduire la précharge des ressorts arrière.
La suspension arrière semble trop souple	Augmenter la précharge des ressorts arrière.
La suspension arrière cogne souvent	<ul style="list-style-type: none"> – Augmenter la précharge du ressort arrière. – Augmenter la précharge du ressort central. – Allonger la courroie d'arrêt.
La motoneige semble pivoter autour de son centre	<ul style="list-style-type: none"> – Réduire la précharge du ressort central. – Augmenter la précharge du ressort arrière. – Augmenter la précharge du ressort de suspension avant. – Raccourcir la courroie d'arrêt.
La chenille patine trop au départ	<ul style="list-style-type: none"> – Régler les blocs d'accouplement à la position la plus basse. – Allonger la courroie d'arrêt.

TRANSPORT DU VÉHICULE

S'assurer que les bouchons des réservoirs d'huile et d'essence sont bien posés.

Il est facile d'installer un treuil sur votre remorque à benne basculante pour assurer une plus grande sécurité lors du chargement. Même si cela semble facile à faire, ne conduisez jamais la motoneige pour la monter sur une remorque ou dans un autre véhicule. Cette pratique a déjà causé de graves accidents. Assurez-vous que la motoneige est bien fixée à l'avant et à l'arrière, même pour de courts trajets. Assurez-vous également que toutes les pièces d'équipement sont fixées solidement. Couvrez la motoneige pour ne pas qu'elle soit endommagée lors du transport.

S'assurer que sa remorque est conforme aux lois de l'État ou de la province. S'assurer que l'attelage et les chaînes de sécurité sont bien fixés, et que les freins, les clignotants et les feux de gabarit fonctionnent.

RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN

TABLEAU D'ENTRETIEN

L'entretien est essentiel pour que l'utilisation du véhicule demeure sécuritaire. En tant que propriétaire, vous êtes responsable de l'entretien approprié du véhicule. Effectuez des vérifications périodiques et observez les consignes du tableau d'entretien suivant.

AVERTISSEMENT

Si le véhicule n'est pas entretenu conformément aux consignes du tableau d'entretien périodique et des procédures d'entretien, son utilisation peut ne pas s'avérer sécuritaire.

MODÈLES 600 HO E-TEC

A: AJUSTER I: INSPECTER L: LUBRIFIER N: NETTOYER R: REMPLACER * DOIT ÊTRE FAITE PAR UN CONCESSIONNAIRE AUTORISÉ DE MOTONEIGES SKI-DOO	*10 HEURES D'UTILISATION OU 500 km					
	CHAQUE SEMAINE OU TOUS LES 250 km					
	CHAQUE MOIS OU TOUS LES 800 km					
	UNE FOIS PAR AN OU TOUS LES 3200 km					
	TOUS LES 2 ANS OU TOUS LES 6000 km					
	*REMISAGE					
PIÈCE/TÂCHE	*PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE					
	LÉGENDE					
MOTEUR						
Supports de moteur	I			I	I	
Échappement	I			I	I	
Écrous du collecteur d'échappement (1)	I					I
Lubrification du moteur					L	
Système de refroidissement	I					I
Liquide de refroidissement (2) (3)	I			I		
Joint de prise de force du vilebrequin						I
Soupapes RAVE (4)				N		
Solénoïde des soupapes RAVE				I		
Filtre d'huile à injection					R	
Butée de moteur				A		
GESTION DU MOTEUR						
Codes de panne EMS	I				I	—
SYSTÈME D'ALIMENTATION						
Ajouter du stabilisateur d'essence					(5)	
Filtre à essence (6)				R		
Conduits d'essence, rampe d'alimentation et raccords	I					I
Carter de papillon						N
Câble d'accélérateur	I			I		I
Préfiltre du silencieux d'admission d'air (7)						I
Système d'injection d'essence (inspection visuelle)				I		I

- (1) Resserer au couple spécifié.
 (2) Vérifier le niveau de liquide de refroidissement avant chaque randonnée.
 (3) Faire vérifier la densité du liquide de refroidissement au remisage. Faire remplacer le liquide de refroidissement aux 5 ans.
 (4) Faire nettoyer les soupapes RAVE par un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo.

- (5) Ajouter à l'essence avant la lubrification du moteur.
 (6) Un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo doit remplacer le filtre à essence.
 (7) Vérifier l'état avant chaque randonnée.

A: AJUSTER I: INSPECTER L: LUBRIFIER N: NETTOYER R: REMPLACER * DOIT ÊTRE FAITE PAR UN CONCESSIONNAIRE AUTORISÉ DE MOTONEIGES SKI-DOO	*10 HEURES D'UTILISATION OU 500 km									
	CHAQUE SEMAINE OU TOUS LES 250 km									
	CHAQUE MOIS OU TOUS LES 800 km									
	UNE FOIS PAR AN OU TOUS LES 3200 km									
	TOUS LES 2 ANS OU TOUS LES 6000 km									
	*REMISAGE									
*PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE										
PIÈCE/TÂCHE	LÉGENDE									
SYSTÈME D'ENTRAÎNEMENT										
Courroie d'entraînement ⁽⁸⁾	I	I							I	(8) Régler la hauteur et faire vérifier la tension par un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo à chaque remplacement de la courroie. (9) Vérifier le couple de serrage de la poulie motrice à la révision 10 heures puis tous les ans ou aux 3200 km. (10) Vérifier la précharge de la poulie menée à la révision de 10 heures puis tous les ans ou aux 3200 km. (11) Vérifier l'état de la chenille avant chaque randonnée. (12) Régler la tension et l'alignement au besoin.
Poulie motrice ⁽⁹⁾	I		I	N				I	N	
Poulie menée ⁽¹⁰⁾	I		I	N				I	N	
Chaîne d'entraînement	A		A					A		
Huile du carter de chaîne								R		
Chenille ⁽¹¹⁾	A								(12)	
SYSTÈME DE FREINAGE										
Liquide de frein	I	I					R		I	—
Conduit, plaquettes et disque de frein	I	I							I	
Manette de frein								L		
DIRECTION										
Mécanismes de direction et de suspension avant ⁽¹³⁾	I		I,L					I,L		(13) Lubrifier le véhicule chaque fois qu'il est utilisé dans des conditions détrempées (neige mouillée, pluie, flaques d'eau).
Skis et lisses	I	I						I		
SUSPENSION										
Suspension avant ⁽¹³⁾	I		I,L					I,L		(13) Lubrifier le véhicule chaque fois qu'il est utilisé dans des conditions détrempées (neige mouillée, pluie, flaques d'eau).
Suspension arrière ⁽¹³⁾	I		I,L					I,L		
Courroie d'arrêt de la suspension arrière				I				I		

A: AJUSTER I: INSPECTER L: LUBRIFIER N: NETTOYER R: REMPLACER * DOIT ÊTRE FAITE PAR UN CONCESSIONNAIRE AUTORISÉ DE MOTONEIGES SKI-DOO	*10 HEURES D'UTILISATION OU 500 km						
	CHAQUE SEMAINE OU TOUS LES 250 km						
	CHAQUE MOIS OU TOUS LES 800 km						
	UNE FOIS PAR AN OU TOUS LES 3200 km						
	TOUS LES 2 ANS OU TOUS LES 6000 km						
	*REMISAGE						
*PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE							
PIÈCE/TÂCHE				LÉGENDE			

SYSTÈME ÉLECTRIQUE

Bougies	(14)							(14) Faire vérifier ou remplacer les bougies aux 3 ans ou 10 000 km par un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo.
Batterie	I		I			I	I	
Faisceaux de câblage, câbles et conduits	I		I			I		
Circuit d'éclairage (feu de route/feu de croisement, feu d'arrêt, etc.)	I	I				I		
Interrupteur d'arrêt du moteur et clé D.E.S.S. (capuchon du cordon coupe-circuit)	I	I				I		

CHÂSSIS ET CARROSSERIE

Réglage du faisceau des phares				A			A	—
Compartiment moteur	N		N			N		
Nettoyage et protection du véhicule	N		N			N		

MODÈLES 1200 4-TEC

A: AJUSTER I: INSPECTER L: LUBRIFIER N: NETTOYER R: REMPLACER * DOIT ÊTRE FAITE PAR UN CONCESSIONNAIRE AUTORISÉ DE MOTONEIGES SKI-DOO	*10 HEURES D'UTILISATION OU 500 km							
	CHAQUE SEMAINE OU TOUS LES 250 km							
	CHAQUE MOIS OU TOUS LES 800 km							
	UNE FOIS PAR AN OU TOUS LES 3200 km							
	TOUS LES 2 ANS OU TOUS LES 6000 km							
PIÈCE/TÂCHE	*REMISAGE							
	*PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE							
LÉGENDE								
MOTEUR								
Supports de moteur	I				I		I	(1) Resserrer au couple spécifié. (2) Vérifier le niveau de liquide de refroidissement avant chaque randonnée. (3) Faire vérifier la densité du liquide de refroidissement au remisage. Faire remplacer le liquide de refroidissement aux 5 ans. (4) Vérifier le niveau d'huile aux 10 heures ou 500 km selon la première éventualité. (5) Faire vidanger l'huile et remplacer le filtre tous les 5000 km, 80 heures ou au remisage, selon la première éventualité. (6) Faire régler le jeu des soupapes aux 20 000 km.
Joints du moteur							I	
Échappement							I	
Écrous du collecteur d'échappement ⁽¹⁾	I						I	
Système de refroidissement	I						I	
Liquide de refroidissement ^{(2) (3)}	I			I				
Huile à moteur ⁽⁴⁾ et filtre	R						⁽⁵⁾	
Réglage des soupapes							⁽⁶⁾	
GESTION DU MOTEUR								
Codes de panne EMS	I					I		—
SYSTÈME D'ALIMENTATION								
Ajouter du stabilisateur d'essence							⁽⁷⁾	(7) Ajouter à l'essence avant la lubrification du moteur. (8) Essuyer l'alésage du carter de papillon et le papillon des gaz avec un chiffon propre. (9) Vérifier l'état avant chaque randonnée.
Filtre à essence					R			
Conduits d'essence, rampe d'alimentation et raccords	I						I	
Carter de papillon							I, N ⁽⁸⁾	
Câble d'accélérateur	I						I	
Préfiltre du silencieux d'admission d'air ⁽⁹⁾							I	
Système d'injection d'essence (inspection visuelle)				I			I	

A: AJUSTER I: INSPECTER L: LUBRIFIER N: NETTOYER R: REMPLACER * DOIT ÊTRE FAITE PAR UN CONCESSIONNAIRE AUTORISÉ DE MOTONEIGES SKI-DOO	*10 HEURES D'UTILISATION OU 500 km								
	CHAQUE SEMAINE OU TOUS LES 250 km								
	CHAQUE MOIS OU TOUS LES 800 km								
	UNE FOIS PAR AN OU TOUS LES 3200 km								
	TOUS LES 2 ANS OU TOUS LES 6000 km								
	*REMISAGE								
*PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE									
PIÈCE/TÂCHE				LÉGENDE					
SYSTÈME ÉLECTRIQUE									
Bougies	(17)								(17) Faire vérifier ou remplacer les bougies aux 3 ans ou 10 000 km par un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo.
Batterie	I	I	I	I	I	I	I		
Faisceaux de câblage, câbles et conduits	I	I	I	I	I	I	I		
Circuit d'éclairage (feu de route/feu de croisement, feu d'arrêt, etc.)	I	I	I	I	I	I	I		
Interrupteur d'arrêt du moteur et clé D.E.S.S. (capuchon du cordon coupe-circuit)	I	I	I	I	I	I	I		
CHÂSSIS ET CARROSSERIE									
Réglage du faisceau des phares			A			A		—	
Compartiment moteur	N	N			N				
Nettoyage et protection du véhicule	N	N			N				

INSPECTION APRÈS 10 HEURES

Nous suggérons qu'après 10 heures ou 500 km d'utilisation, selon la première éventualité, votre véhicule soit inspecté par un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo. La première séance d'entretien est essentielle; il ne faut pas la négliger.

REMARQUE: L'inspection après une période de rodage de 10 heures est aux frais du propriétaire du véhicule.

Nous recommandons que cette inspection soit signée par un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo.

Date d'inspection après une période de rodage de 10 heures

Signature du concessionnaire autorisé

Nom du concessionnaire

PROCÉDURES D'ENTRETIEN

Cette section comprend des consignes d'entretien de base. Si vous avez des connaissances en mécanique et que vous possédez les outils requis, vous pouvez effectuer l'entretien. Sinon, adressez-vous à un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo.

Dans le cas des éléments de l'entretien périodique qui sont plus complexes et pour lesquels des outils spécifiques sont requis, il est préférable de s'adresser à un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo.

⚠ AVERTISSEMENT

Arrêter le moteur, débrancher le capuchon du cordon coupe-circuit et effectuer l'entretien périodique suivant. À défaut de procéder conformément aux procédures d'entretien, on s'expose aux risques suivants: pièces brûlantes ou mobiles, électricité, produits chimiques, entre autres.

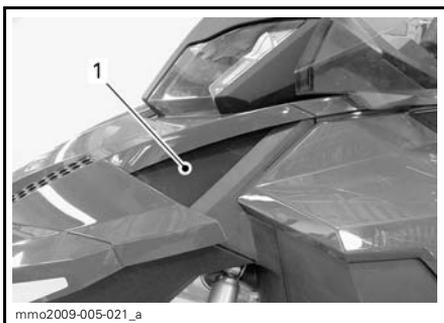
⚠ AVERTISSEMENT

S'il faut remplacer un dispositif de verrouillage (pattes de verrouillage, attaches autofreinées, etc.) lors du démontage/de l'assemblage, toujours le remplacer par un neuf.

Filtre à air

Vérification du filtre à air

S'assurer que le filtre à air est bien installé, propre et en bon état.



1. Filtre à air

Consulter un concessionnaires autorisé de motoneiges Ski-Doo pour faire nettoyer et remplacer le filtre.

Liquide de refroidissement

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais enlever le bouchon du radiateur lorsque le moteur est chaud.

Niveau de liquide de refroidissement

Modèles 600 HO E-TEC

Le réservoir de liquide de refroidissement se trouve sous le capot. Consulter le passage *CARROSSERIE* pour savoir comment le retirer.

Modèles 1200 4-TEC

Le réservoir de liquide de refroidissement se trouve derrière le panneau latéral droit. Consulter le passage *CARROSSERIE* pour savoir comment le retirer.

Tous les modèles

Vérifier le niveau du liquide de refroidissement à température ambiante le bouchon étant enlevé. Le liquide doit être à la ligne de niveau à froid (moteur froid) du réservoir de liquide de refroidissement.

REMARQUE: À basse température, le niveau peut être légèrement sous la marque.

Pour rajouter du liquide de refroidissement ou si le circuit entier doit être rempli, consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo.



VUE DU MODÈLE 1200 4-TEC

1. Réservoir de liquide de refroidissement
2. Ligne NIVEAU FROID

Liquide de refroidissement recommandé

Utiliser un antigel à base d'éthylène glycol comportant des agents anticorrosion destinés spécifiquement aux moteurs à combustion interne en aluminium.

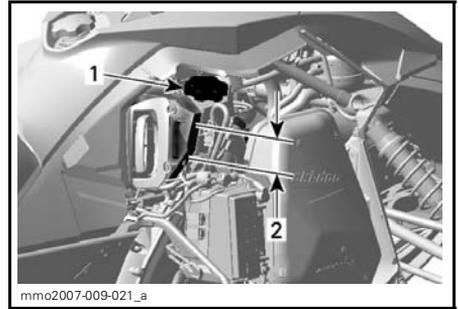
Remplir le système de refroidissement avec du liquide de refroidissement prémélangé BRP (N/P 219 700 362), ou avec un mélange d'eau distillée et d'antigel (50% d'eau et 50% d'antigel).

Niveau d'huile à injection (600 HO E-TEC)

Le réservoir d'huile à injection doit toujours contenir une quantité suffisante d'huile recommandée.

Dévisser le bouchon du réservoir d'huile à injection pour remplir le réservoir puis le remettre et bien le serrer.

AVIS Vérifier le niveau d'huile et remplir à chaque plein d'essence.



TYPIQUE

1. Réservoir d'huile à injection
2. Lignes de niveau (1/4, 1/2, 3/4)

AVERTISSEMENT

Ne pas trop remplir. Remettre le bouchon du réservoir d'huile et bien serrer. Essuyer toute huile répandue. L'huile est extrêmement inflammable.

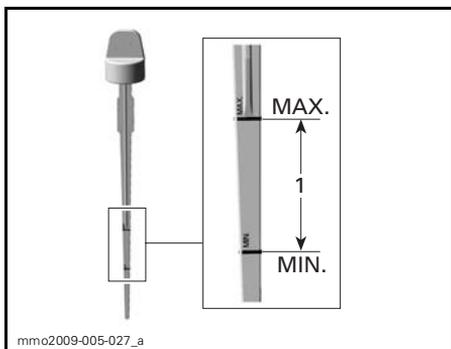
Niveau d'huile à moteur (1200 4-TEC)

AVIS Vérifier le niveau d'huile avant chaque randonnée et remplir au besoin. Ne pas trop remplir. Faire fonctionner le moteur alors que le niveau d'huile est inadéquat risque de sérieusement endommager le moteur. Essuyer toute huile répandue. L'huile est extrêmement inflammable.

Le moteur à sa température normale de fonctionnement, mettre le véhicule sur une surface de niveau et procéder comme suit pour vérifier le niveau d'huile:

1. Laisser tourner le moteur au ralenti pendant environ 30 secondes.
2. Éteindre le moteur.
3. Ouvrir le panneau latéral gauche. Consulter le passage *CARROSSERIE*.
4. Enlever le garde-courroie. Consulter le passage *DÉPOSE DU GARDE-COURROIE*.

5. Enlever la jauge du goulot de remplissage et l'essuyer.
6. Réinsérer la jauge dans le goulot de remplissage.
7. Retirer la jauge et vérifier le niveau d'huile. Le niveau d'huile devrait être entre les marques MIN. et MAX. comme le montre l'illustration. Ajouter de l'huile au besoin.



1. Niveau d'huile entre les marques MIN. et MAX.



AVERTISSEMENT

Essuyer toute huile répandue. L'huile est extrêmement inflammable.

Système d'échappement

Vérification du système d'échappement

Le tuyau arrière du silencieux doit être centré dans l'orifice de sortie de la coque. L'échappement ne doit présenter ni rouille ni fuite. S'assurer que toutes les pièces sont bien en place.

Vérifier l'état des ressorts de retenue et les remplacer au besoin.

L'échappement est conçu pour réduire le bruit et améliorer la performance globale du moteur. Le modifier pourrait constituer une infraction aux réglementations locales en vigueur.

AVIS Si on enlève, modifie ou endommage un composant de l'échappement, le moteur pourrait être gravement endommagé.

Bougies

Faire faire la vérification ou le remplacement des bougies par un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo.



AVERTISSEMENT

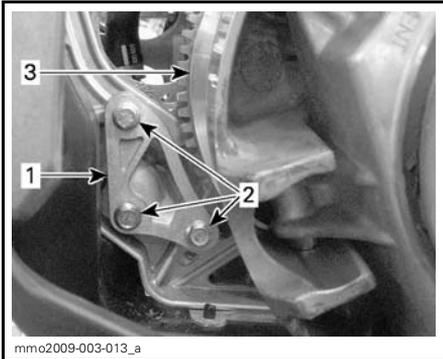
Pour éviter qu'un incendie se déclaire, ne pas tenter de vérifier les étincelles ou les fils d'une bougie et ne pas retirer les bougies dans le cas du moteur E-TEC.

Butée de moteur (600 HO E-TEC)

Réglage de la butée de moteur

La butée de moteur est située sur le support de moteur avant gauche devant la poulie motrice.

1. Enlever la clé D.E.S.S. de la borne.
2. Enlever le panneau latéral gauche, consulter le passage *CARROSSE-RIE*.
3. Enlever le garde-courroie, consulter le passage *DÉPOSE DU GARDE-COURROIE* dans cette section.
4. Desserrer les trois boulons qui retiennent la butée au support de moteur mais ne pas les enlever.



1. Butée de moteur
2. Vis de butée de moteur
3. Poulie motrice

5. Pousser la butée de moteur vers le bas avec ses doigts et serrer les vis juste assez pour que les têtes de vis et la surface de la butée entrent en contact.
6. Serrer les vis à $10\text{ N}\cdot\text{m} \pm 2\text{ N}\cdot\text{m}$.

AVIS La poulie risque d'être gravement endommagée si la butée et les vis ne sont pas installées correctement.

Liquide de frein

Liquide recommandé

N'utiliser qu'un liquide de frein qui répond à la norme DOT 4 provenant d'un contenant scellé. L'huile d'un contenant ouvert peut être contaminée ou peut avoir absorbé de l'humidité.

⚠ AVERTISSEMENT

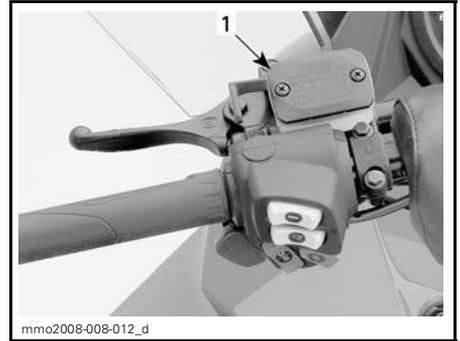
N'utiliser qu'un liquide de frein qui répond à la norme DOT 4 provenant d'un contenant scellé. Pour éviter que le système de freinage soit gravement endommagé, ne pas utiliser de liquide autre que celui recommandé, et ne pas mélanger différents liquides pour remplir.

AVIS Le liquide de frein peut endommager les pièces peintes ou en plastique. Le manipuler avec soin. Bien rincer si on en répand.

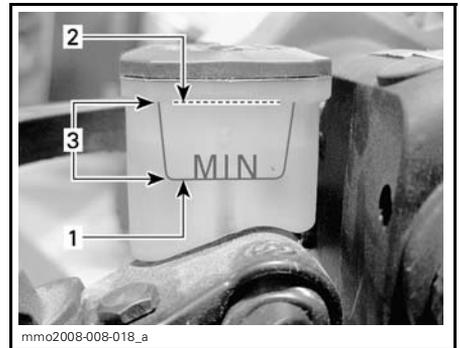
Niveau du liquide de frein

AVIS Placer le véhicule sur une surface horizontale pour vérifier le niveau des liquides.

Vérifier dans le réservoir si le niveau du liquide de frein (DOT 4) est adéquat. Ajouter du liquide (DOT 4) au besoin.



- TYPIQUE**
1. Réservoir de liquide de frein



1. Minimum
2. Maximum
3. Plage de fonctionnement

⚠ AVERTISSEMENT

Le liquide de frein ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau – cela pourrait causer de graves brûlures. S'il y a contact avec la peau, lavez à grande eau. S'il y a contact avec les yeux, rincez immédiatement à grande eau pendant au moins 10 minutes et consultez un médecin sans tarder.

Huile du carter de chaîne

Huile de carter de chaîne recommandée

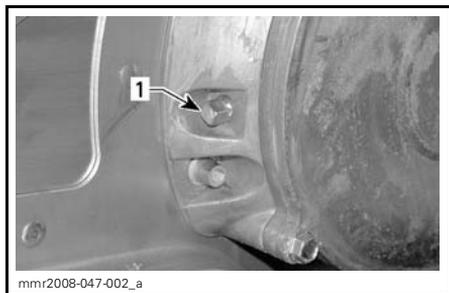
Utiliser l'huile synthétique de carter de chaîne XPS (N/P 413 803 300).

AVIS Lors de l'entretien du véhicule, n'utiliser aucune autre huile que celle recommandée. De plus, ne jamais mélanger de l'huile synthétique à d'autres types d'huile.

Vérification du niveau d'huile de carter de chaîne

Le véhicule sur une surface de niveau, vérifier le niveau d'huile en retirant le bouchon de vérification magnétique du côté gauche du carter de chaîne.

Le niveau d'huile doit atteindre le rebord inférieur.



1. Bouchon de vérification magnétique

REMARQUE: Il est normal qu'il y ait des particules métalliques sur le bouchon de vérification magnétique. S'il y a de plus gros morceaux de métal, retirer le couvercle de carter de chaîne et vérifier les pièces du carter de chaîne.

Retirer les particules magnétiques du bouchon de vérification magnétique.

Pour ajouter de l'huile, enlever le bouchon de remplissage du couvercle de carter de chaîne.



TYPIQUE

1. Bouchon de remplissage

Verser de l'huile recommandée dans le carter de chaîne par l'orifice de remplissage jusqu'à ce que de l'huile coule par le trou de bouchon de vérification magnétique. Remettre en place le bouchon de vérification magnétique et le serrer à $6 \text{ N}\cdot\text{m} \pm 1 \text{ N}\cdot\text{m}$.

Chaîne d'entraînement

Réglage de la chaîne d'entraînement

1. Consulter *CARROSSERIE* et retirer le panneau latéral droit.
2. Consulter *GARDE-COURROIE D'ENTRAÎNEMENT* et retirer le garde-courroie.

⚠ ATTENTION Porter des lunettes de protection lorsqu'on retire des composants de l'échappement. Faire attention aux ressorts qui pourraient se relâcher soudainement.

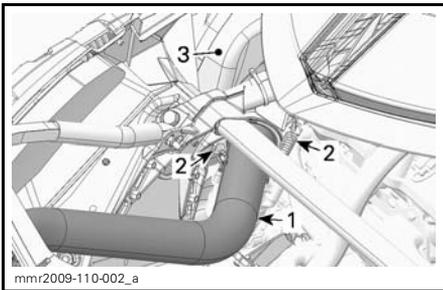
Modèles 600 HO E-TEC

3. Débrancher l'EGTS (sonde de température des gaz d'échappement).

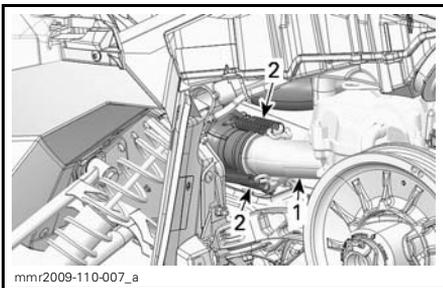
Modèles 1200 4-TEC

4. Retirer le tuyau d'échappement:

- 4.1 Enlever le panneau latéral gauche et le capot.
- 4.2 Enlever les ressorts qui retiennent le tuyau d'échappement au silencieux ainsi qu'au collecteur d'échappement.



- 1. Tuyau d'échappement
- 2. Ressorts d'échappement
- 3. Silencieux



- SILENCIEUX D'ADMISSION D'AIR ENLEVÉ À DES FINS DE CLARTÉ**
- 1. Collecteur d'échappement
 - 2. Ressorts d'échappement (4)

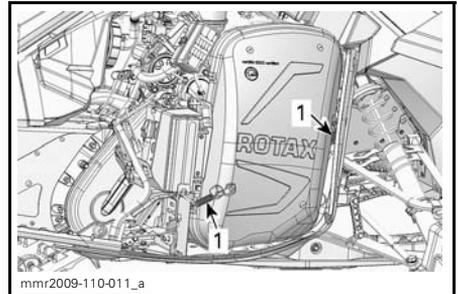
4.3 Déplacer le tuyau d'échappement vers l'avant afin de libérer sa tige de retenue de l'amortisseur de vibrations.

AVIS Ne pas échapper les joints d'échappement.

Tous les modèles

5. Enlever le silencieux:

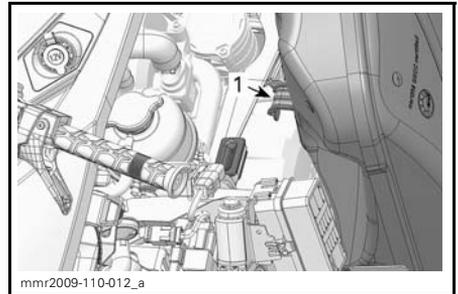
5.1 Enlever les ressorts qui retiennent le silencieux au châssis.



TYPIQUE

- 1. Ressorts d'échappement

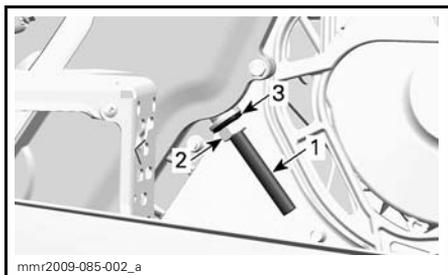
5.2 Soulever le silencieux pour dégager le crochet de fixation.



- 1. Crochet de fixation

5.3 Enlever le silencieux.

6. Desserrer de plusieurs tours l'écrou de blocage du tendeur de chaîne.



mmr2009-085-002_a

1. Vis de réglage du tendeur de chaîne
 2. Écrou de blocage
 3. Rondelle d'étanchéité
7. Desserrer la vis de réglage du tendeur de chaîne de quelques tours.
 8. Repousser la rondelle d'étanchéité.
 9. Nettoyer les filets de la vis de réglage au besoin.

AVIS Les filets de la vis de réglage doivent être propres pour que le réglage soit approprié.

10. Serrer à la main la vis de réglage du tendeur de chaîne.

REMARQUE: Serrer la vis de réglage jusqu'à ce qu'on ne puisse plus la tourner à la main.

11. Tout en tenant la vis de réglage du tendeur, serrer l'écrou de blocage à $36 \text{ N}\cdot\text{m} \pm 3 \text{ N}\cdot\text{m}$.
12. Installer les pièces enlevées. S'assurer que les crochets et les ressorts d'échappement sont bien installés.

Garde-courroie

Dépose du garde-courroie

⚠ AVERTISSEMENT

Ne JAMAIS faire fonctionner le moteur:

- Sans que les protecteurs et le garde-courroie soient bien installés.
- Lorsque le capot et/ou les panneaux latéraux sont ouverts ou enlevés.

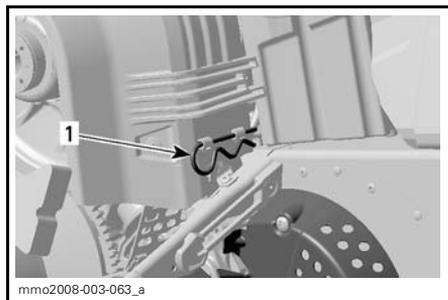
Ne JAMAIS tenter de régler des pièces mobiles lorsque le moteur tourne.

REMARQUE: Le garde-courroie est délibérément surdimensionné pour maintenir une tension sur les goupilles et dispositifs de fixation afin de réduire le bruit et la vibration. Il est important de conserver cette tension lors de la repose.

Débrancher la clé D.E.S.S. (capuchon du cordon coupe-circuit).

Ouvrir le panneau latéral gauche du compartiment moteur en consultant le passage *CARROSSERIE*.

Retirer la goupille de sûreté.



1. Goupille de sûreté

Soulever la partie arrière du garde-courroie puis relâcher les languettes avant en faisant pivoter le garde-courroie vers l'extérieur.

Installation du garde-courroie

Pour reposer le garde-courroie, placer la découpeure vers l'avant de la moto-neige.

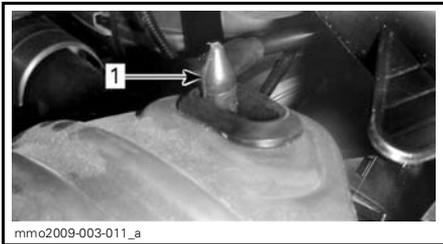
Insérer la fente avant gauche du garde-courroie sur la languette la plus longue.

Faire pivoter le garde-courroie vers l'intérieur et insérer la languette courtes dans la fente droites.



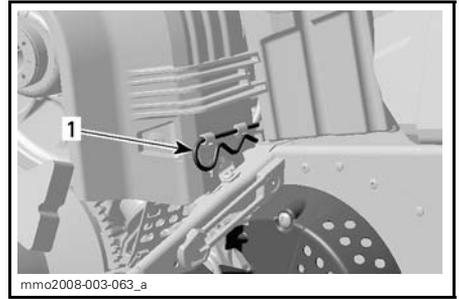
1. Languettes

Positionner l'ouverture sur la tige de retenue. Il peut être nécessaire de soulever légèrement la console pour avoir suffisamment d'espace.



1. Goupille de sûreté

Positionner la partie arrière du garde-courroie sur le dispositif de retenue et la fixer au moyen de la goupille de sûreté.



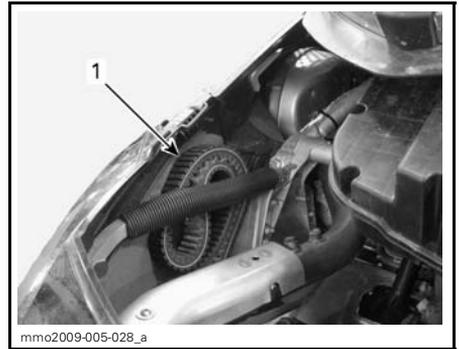
1. Goupille de sûreté

Remisage de la courroie d'entraînement de recharge

On peut mettre une courroie d'entraînement de recharge sur la droite du compartiment moteur.

REMARQUE: La courroie de recharge n'est pas fournie avec la moto-neige.

Enlever le capot et positionner la courroie comme le montre la photo. Voir *CARROSSERIE*.



1. Courroie d'entraînement de recharge correctement remisee

AVIS S'assurer que la courroie d'entraînement de recharge n'entre pas en contact avec le système d'échappement pour éviter qu'elle soit endommagée.

Courroie d'entraînement

Inspection de la courroie d'entraînement

Examiner la courroie. S'assurer qu'elle n'est pas fendillée, effilochée ou usée de façon anormale (usure inégale, usure d'un seul côté, crampons manquants, matériau fendillé). L'usure anormale de la courroie peut provenir d'un mauvais alignement des poulies, d'un régime excessif lorsque la chenille est gelée, de démarrages rapides sans réchauffement préalable, d'une poulie couverte de bavures ou de rouille, d'huile sur la courroie ou d'une courroie de rechange déformée. Voir un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo.

Remplacement de la courroie d'entraînement (dispositifs de réglage à vis et à bague)

Dépose de la courroie d'entraînement

1. Débrancher la clé D.E.S.S. de sa borne.
2. Ouvrir le panneau latéral gauche; consulter le passage *CARROSSE-RIE*.
3. Retirer le garde-courroie; consulter *DÉPOSE DU GARDE-COURROIE D'ENTRAÎNEMENT*.
4. Insérer le mandrin de poulie menée (fourni dans le nécessaire d'outils) dans le trou fileté du dispositif de réglage tel qu'illustré.



DISPOSITIF DE RÉGLAGE À VIS



DISPOSITIF DE RÉGLAGE À BAGUE

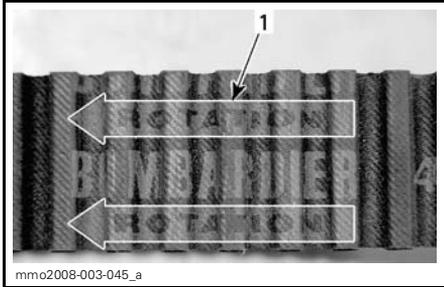
5. Visser l'outil pour ouvrir la poulie menée.
6. Pour retirer la courroie, la faire glisser par-dessus la poulie menée, puis par-dessus la poulie motrice.

Installation de la courroie d'entraînement

1. Au besoin, ouvrir la poulie menée. Voir *REMPLACEMENT DE LA COURROIE D'ENTRAÎNEMENT* plus haut.
2. Faire glisser la courroie par-dessus la poulie motrice, puis par-dessus la poulie menée.

AVIS Ne pas forcer la courroie pour l'installer ni utiliser d'outils, sinon les fibres de la courroie pourraient se couper ou se briser.

REMARQUE: Pour que la courroie d'entraînement dure le plus longtemps possible, orienter les flèches dans le sens de rotation.



1. Orienter dans le sens de rotation

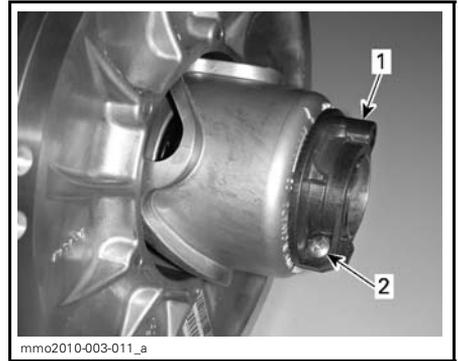
3. Dévisser et enlever le mandrin de la poulie menée.
4. Faire tourner la poulie menée quelques fois pour bien installer la courroie entre les demi-poulies.
5. Si on installe une courroie neuve, régler la hauteur de la courroie. Voir **RÉGLAGE DE LA HAUTEUR DE LA COURROIE** plus bas.
6. Installer le garde-courroie; voir **INSTALLATION DU GARDE-COURROIE D'ENTRAÎNEMENT**.
7. Fermer le panneau latéral; voir **CARROSSERIE**.

Réglage de la hauteur de la courroie d'entraînement (dispositif de réglage à bague)

Régler la hauteur de la courroie d'entraînement chaque fois qu'on installe une courroie neuve.

Pour régler la hauteur de la courroie d'entraînement, procéder comme suit:

1. Débrancher la clé D.E.S.S. de sa borne.
2. Ouvrir le panneau latéral gauche; voir **CARROSSERIE**.
3. Retirer le garde-courroie; voir **DÉPOSE DU GARDE-COURROIE D'ENTRAÎNEMENT**.
4. Desserrer la vis de serrage.



1. Dispositif de fixation
2. Vis de serrage

5. Au moyen de l'outil de réglage de la suspension dans le nécessaire d'outils, tourner la bague de 1/4 tour à la fois puis faire tourner la poulie menée afin de bien positionner la courroie entre les demi-poulies.

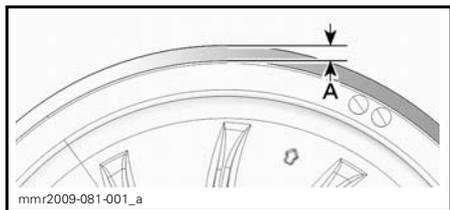


1. Outil de réglage de la suspension

REMARQUE: La bague de réglage comporte des filets à gauche.

Courroies sans dents externes

Refaire l'étape 5 jusqu'à ce que la surface externe de la courroie dépasse de 2 mm le rebord de la poulie menée.

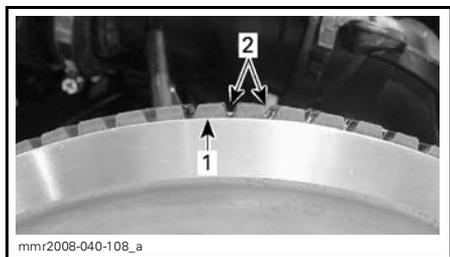


RÉGLAGE PRÉLIMINAIRE

A. 2 mm

Courroie à dents externes

Refaire l'étape 5 jusqu'à ce que le bas des rainures du rebord externes de la courroie d'entraînement atteigne les rebords de la poulie menée.



RÉGLAGE PRÉLIMINAIRE

1. Rebord de la poulie menée
2. Rainures externes de la courroie d'entraînement

Tous les types de courroie d'entraînement

REMARQUE: Pour abaisser la courroie dans la poulie, tourner les vis de pression dans le sens horaire. Pour élever la courroie, tourner les vis de pression dans le sens antihoraire.

6. Bien serrer la vis de serrage. Si possible, serrer à $5.5 \text{ N}\cdot\text{m} \pm 0.5 \text{ N}\cdot\text{m}$ au moyen d'une clé dynamométrique.
7. Installer le garde-courroie; voir **INSTALLATION DU GARDE-COURROIE D'ENTRAÎNEMENT**.
8. Fermer le panneau latéral; voir **CARROSSERIE**.

REMARQUE: Pour la plupart des modèles et des types de courroie, ce réglage constitue un réglage préliminaire adéquat. Dans certains cas, lorsqu'on démarre le moteur, le véhicule pourrait avancer au ralenti, ce qui indique que la courroie est trop serrée.

Si le véhicule avance, abaisser la courroie d'entraînement à partir du réglage préliminaire. Procéder ainsi jusqu'à ce que le véhicule cesse d'avancer.

Activation de la marche arrière

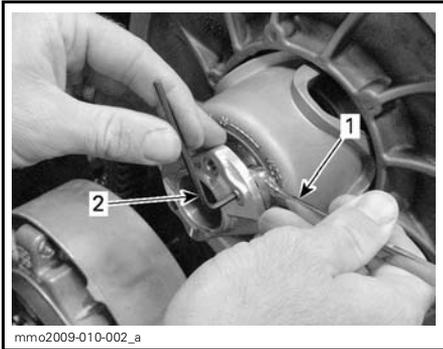
REMARQUE: La marche arrière peut ne pas s'activer ou s'activer difficilement si la courroie est trop élevée dans la poulie menée. Si l'activation de la marche arrière ne se fait pas bien, s'assurer que la courroie d'entraînement est bien réglée. Au besoin, abaisser la courroie d'entraînement dans la poulie menée.

Réglage de la hauteur de la courroie d'entraînement (dispositif de réglage à vis)

Vérifier le réglage de la hauteur de la courroie d'entraînement chaque fois qu'on installe une courroie neuve.

Pour régler la hauteur de la courroie d'entraînement, procéder comme suit:

1. Débrancher la clé D.E.S.S. de sa borne.
2. Ouvrir le panneau latéral gauche; voir **CARROSSERIE**.
3. Retirer le garde-courroie; voir **DÉPOSE DU GARDE-COURROIE D'ENTRAÎNEMENT**.
4. Empêcher les vis de pression de tourner à l'aide d'une clé Allen de 3 mm et desserrer les deux écrous de blocage à l'aide d'une clé ouverte de 10 mm.



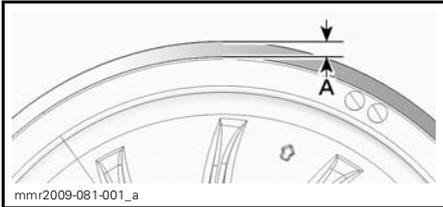
DESSERRER LES ÉCROUS DE BLOCAGE

1. Clé Allen de 3 mm
2. Clé ouverte de 10 mm

5. Tourner une vis de pression de 1/4 de tour à la fois puis faire tourner la poulie menée pour bien placer la courroie entre les demi-poulies.

Courroies sans dents externes

Refaire l'étape 5 jusqu'à ce que la surface externe de la courroie dépasse de 2 mm le rebord de la poulie menée.

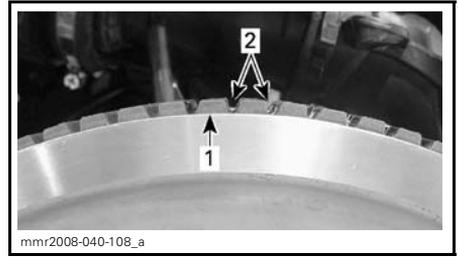


RÉGLAGE PRÉLIMINAIRE

A. 2 mm

Courroie à dents externes

Refaire l'étape 5 jusqu'à ce que le bas des rainures du rebord externes de la courroie d'entraînement atteigne les rebords de la poulie menée.



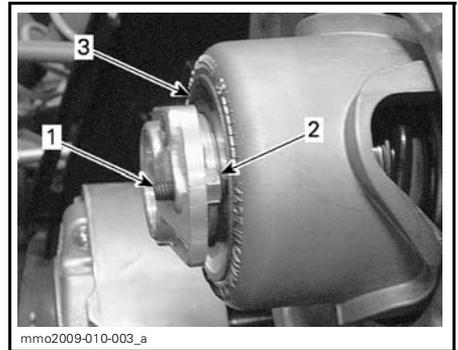
RÉGLAGE PRÉLIMINAIRE

1. Rebord de la poulie menée
2. Rainures externes de la courroie d'entraînement

Tous les types de courroie d'entraînement

REMARQUE: Pour abaisser la courroie dans la poulie, tourner les vis de pression dans le sens horaire. Pour élever la courroie, tourner les vis de pression dans le sens antihoraire.

6. Régler l'autre vis de pression de façon qu'elle repose contre la bague d'acier.



1. Vis de pression
2. Écrou de blocage
3. Bague d'acier

7. Empêcher les vis de pression de tourner et serrer les écrous de blocage en direction du dispositif de réglage à $7 \text{ N}\cdot\text{m} \pm 1 \text{ N}\cdot\text{m}$.

8. Installer le garde-courroie; voir **INSTALLATION DU GARDE-COURROIE D'ENTRAÎNEMENT**.

9. Fermer le panneau latéral; voir **CARROSSERIE**.

REMARQUE: Pour la plupart des modèles et des types de courroie, ce réglage constitue un réglage préliminaire adéquat. Dans certains cas, lorsqu'on démarre le moteur, le véhicule pourrait avancer au ralenti, ce qui indique que la courroie est trop serrée.

Si le véhicule avance, abaisser la courroie, abaisser la courroie d'entraînement à partir du réglage préliminaire. Procéder ainsi jusqu'à ce que le véhicule cesse d'avancer.

Activation de la marche arrière

REMARQUE: La marche arrière peut ne pas s'activer ou s'activer difficilement si la courroie est trop élevée dans la poulie menée. Si l'activation de la marche arrière ne se fait pas bien, s'assurer que la courroie d'entraînement est bien réglée. Au besoin, abaisser la courroie d'entraînement dans la poulie menée.

Poulie d'entraînement

Réglage de la poulie d'entraînement

⚠ AVERTISSEMENT

Débrancher la clé D.E.S.S. (capuchon du cordon coupe-circuit) avant de faire un réglage. Stationner le véhicule dans un endroit sécuritaire, à l'écart du sentier.

La poulie d'entraînement est calibrée en usine pour transmettre le maximum de puissance du moteur à un régime défini. Des facteurs, comme la température ambiante, l'altitude ou l'état de la neige peuvent modifier ce régime critique, ce qui affecte l'efficacité de la motoneige.

Cette poulie d'entraînement réglable permet de régler le régime moteur maximal pour maintenir une puissance maximale.

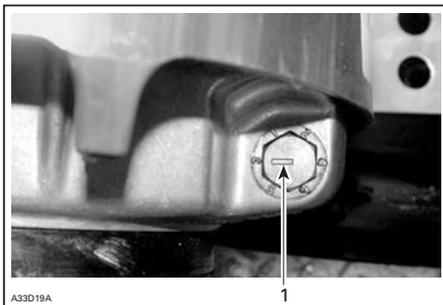
Des vis de calibrage doivent être réglées, de sorte que le régime maximal réel concorde avec le régime de puissance maximale.

MOTEUR	RÉGIME DE PUISSANCE MAXIMALE
600 HO E-TEC	8100 tr/m (± 100)
1200 4-TEC	7800 tr/m (± 100)

REMARQUE: Utiliser un tachymètre numérique de précision pour régler le régime du moteur.

REMARQUE: Le réglage n'a un impact qu'aux régimes élevés.

La tête de la vis de calibrage comporte une encoche.



TYPIQUE
1. Encoche

Il y a 6 positions numérotées de 1 à 6. Chaque position modifie le régime moteur maximal d'environ 200 tr/mn.

Les numéros de position inférieurs diminuent le régime par incréments de 200 tr/mn et les numéros de position supérieurs l'augmentent par incréments de 200 tr/mn.

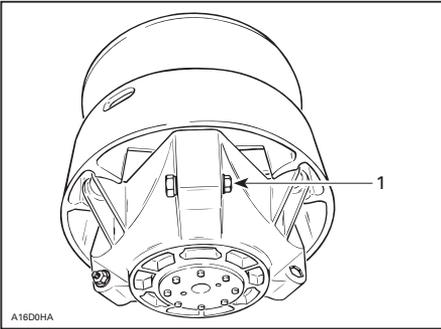
Exemple:

La vis de calibrage est tournée de la position 4 à la position 6. Le régime maximal est alors augmenté de 400 tr/mn.

Réglage

Desserrer l'écrou autobloquant juste assez pour sortir partiellement la vis de calibrage et régler à la position désirée. Ne pas complètement retirer l'écrou autobloquant. Serrer les écrous autobloquants à $10\text{ N}\cdot\text{m} \pm 2\text{ N}\cdot\text{m}$.

AVIS Ne pas complètement retirer la vis de calibrage pour ne pas faire tomber les rondelles internes. Toujours régler les 3 vis de calibrage et vérifier qu'elles sont toutes à la même position.



TIPIQUE

1. Desserrer juste assez pour pouvoir tourner la vis de calibrage

⚠ Avertissement

NE JAMAIS démonter ou modifier la poulie d'entraînement.

Un remontage ou une modification inapproprié pourrait faire exploser violemment la poulie sous la contrainte générée par la grande vitesse de rotation.

Consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo pour effectuer l'entretien ou la réparation de la poulie d'entraînement. Un entretien ou une réparation inapproprié peut affecter la performance et réduire la durée de vie de la courroie. Toujours respecter les intervalles d'entretien.

⚠ Avertissement

Ne JAMAIS faire fonctionner le moteur:

- Sans que les protecteurs et le garde-courroie soient bien posés.
- Lorsque le capot et/ou les panneaux latéraux sont ouverts ou enlevés.

Ne JAMAIS tenter de régler des pièces mobiles lorsque le moteur tourne.

Chenille

État de la chenille

⚠ Avertissement

Sauf indication contraire, débrancher la clé D.E.S.S. (capuchon du cordon coupe-circuit avant de faire une réparation ou un entretien. Stationner le véhicule dans un endroit sécuritaire, à l'écart du sentier.

Débrancher la clé D.E.S.S. (capuchon du cordon coupe-circuit).

Soulever l'arrière de la motoneige et l'installer sur un support mécanique à socle large pour motoneige muni d'un panneau déflecteur arrière. Le moteur arrêté, tourner la chenille à la main. S'assurer qu'elle n'est pas usée ni fendillée, que ses fibres ne sont pas à découvert, qu'il n'y manque aucun segment protecteur ou guide et que ces derniers ne sont pas endommagés. Dans le cas contraire, voir un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo.

Motoneiges munies de produits de traction

Si votre motoneige est munie d'une chenille à crampons approuvée par BRP, INSPECTEZ-LA VISUELLEMENT AVANT CHAQUE UTILISATION.

Vérifier s'il y a des anomalies, comme:

- Perforation de la chenille
- Déchirement de la chenille (surtout autour des orifices de traction d'une chenille cramponnée)
- Ergots de traction brisés ou arrachés laissant apparaître une partie des tiges
- Délamination du caoutchouc
- Tiges de renfort brisées
- Crampons brisés (chenille cramponnée)
- Crampons tordus (chenille cramponnée)
- Crampons manquants
- Crampons arrachés
- Segments-guides manquants
- De plus, s'assurer que l'écrou des goujons est serré au couple de serrage recommandé.

Remplacer immédiatement les crampons brisés ou endommagés sur toute chenille à crampons approuvée. Si la chenille présente des signes de détérioration, la remplacer immédiatement. Dans le doute, consulter son concessionnaire.

AVERTISSEMENT

Conduire avec une chenille ou des crampons endommagés peut mener à une perte de contrôle.

Pour plus de renseignements sur les produits de traction, lire la rubrique *PRODUITS DE TRACTION* de la section *INFORMATIONS DE SÉCURITÉ* au début de ce Guide du conducteur.

Alignement et tension de la chenille

REMARQUE: La tension et l'alignement de la chenille sont interreliés. Ne effectuer un réglage sans l'autre.

AVERTISSEMENT

Afin d'éviter les blessures graves aux personnes à proximité de la motoneige:

- **NE JAMAIS** se tenir à l'arrière ou à proximité d'une chenille qui tourne.
- Toujours utiliser un support mécanique à socle large pour motoneige muni d'un panneau déflecteur arrière s'il faut faire tourner la chenille.
- Lorsqu'on soulève la chenille au-dessus du sol, la faire tourner le plus lentement possible.

Sous l'effet de la force centrifuge, des débris, des crampons endommagés ou mal fixés, des morceaux de chenille ou même la chenille au complet pourraient être violemment projetés à l'arrière du tunnel.

Tension

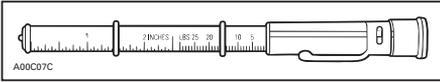
REMARQUE: Conduire la motoneige dans la neige pendant 15 à 20 minutes avant de régler la tension de la chenille.

Débrancher la clé D.E.S.S. (capuchon du cordon coupe-circuit).

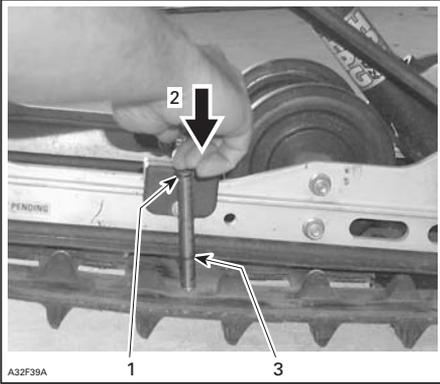
Soulever l'arrière de la motoneige et l'installer sur un support mécanique à socle large pour motoneige.

Laisser la suspension se détendre normalement et mesurer le jeu à mi-chemin entre les roues de support avant et arrière. Mesurer entre le bas de la glissière et l'intérieur de la chenille. Le jeu doit être conforme à celui des *FICHES TECHNIQUES* situées à la fin de ce guide. Si le jeu est trop grand, la chenille ballottera contre le châssis.

REMARQUE: Il est possible d'utiliser un vérificateur de tension pour courroies (N/P 414 348 200) pour mesurer la flèche de même que la force appliquée.



VÉRIFICATEUR DE TENSION POUR COURROIES



TYPIQUE

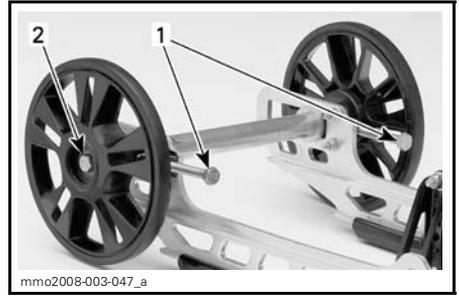
1. Joint torique d'outil supérieur positionné à 7.3 kg
2. Appuyer sur la partie supérieure de l'outil jusqu'à ce qu'il touche le joint torique supérieur
3. Mesure de la flèche de la chenille

AVIS Une trop grande tension occasionnera une perte de puissance et une contrainte excessive sur les composants de la suspension.

Pour régler la tension de la chenille:

- Débrancher la clé D.E.S.S. (capuchon du cordon coupe-circuit).
- Selon les modèles, retirer les enjoliveurs de roues arrière.
- Desserrer les boulons de fixation des roues de support arrière.
- Tourner les boulons de réglage pour régler.

S'il est impossible d'obtenir la tension adéquate, consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo.



TYPIQUE

1. Boulons de réglage
2. Desserrer le boulon

1. Resserer les boulons de fixation.
2. Vérifier l'alignement de la chenille tel que décrit ci-dessous.

Alignement

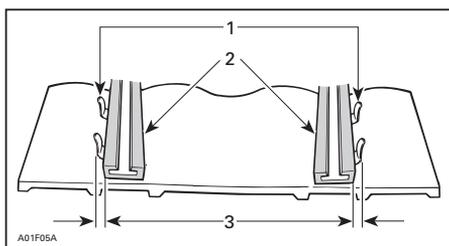
AVERTISSEMENT

Avant d'en vérifier l'alignement, s'assurer que la chenille est libre de tout élément pouvant être projeté hors de son champ de rotation. Tenir mains, pieds, outils et vêtements éloignés de la chenille. Toujours soulever la motoneige avec un support à socle large muni d'un panneau déflecteur arrière. S'assurer que personne ne se trouve à proximité de la motoneige, en particulier à l'arrière de la chenille. Ne jamais faire tourner la chenille à haute vitesse.

Sous l'effet de la force centrifuge, des débris, des crampons endommagés ou mal fixés, des morceaux de chenille ou même la chenille au complet pourraient être violemment projetés à l'arrière du tunnel.

Faire démarrer le moteur et faire tourner lentement la chenille. Le tout doit se faire en peu de temps (environ 5 secondes).

Vérifier si la chenille est bien centrée (distance égale de chaque côté entre le bord des guides de chenille et les glissières).



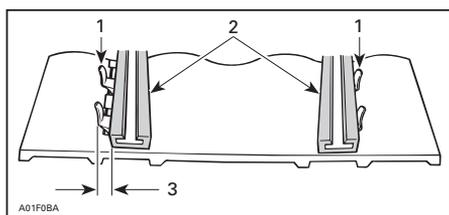
1. Guides
2. Glissières
3. Distance égale

Si elle n'est pas centrée, l'aligner comme suit:

AVERTISSEMENT

Sauf indication contraire, débrancher la clé D.E.S.S. (capuchon du cordon coupe-circuit) avant de faire une réparation ou un entretien. Stationner le véhicule dans un endroit sécuritaire, à l'écart du sentier.

1. Débrancher la clé D.E.S.S. (capuchon du cordon coupe-circuit).
2. Desserrer les boulons de fixation des roues de support.
3. Serrer le boulon de réglage du côté où la glissière est le plus éloignée des guides de chenille.

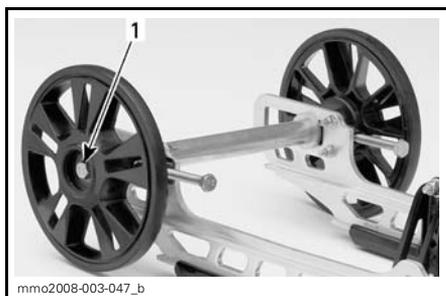


1. Guides
2. Glissières
3. Serrer de ce côté

4. Resserrer les boulons de fixation.

AVERTISSEMENT

Bien serrer les vis de fixation des roues sinon une roue pourrait tomber, ce qui ferait bloquer la chenille.



TYPIQUE

1. Resserrer à $48\text{ N}\cdot\text{m} \pm 6\text{ N}\cdot\text{m}$

5. Faire redémarrer le moteur et faire tourner lentement la chenille afin de vérifier de nouveau l'alignement.
6. Remettre le véhicule au sol.
7. Remettre les enjoliveurs de roues s'il y a lieu.

Suspension

État de la suspension arrière

Vérifier l'état de toutes les pièces de la suspension, y compris les glissières, les ressorts, les roues, etc.

REMARQUE: En conduite normale, la neige lubrifie et refroidit les glissières. Si on circule de façon prolongée sur la glace ou sur de la neige parsemée de sable, les glissières chauffent et s'usent prématurément.

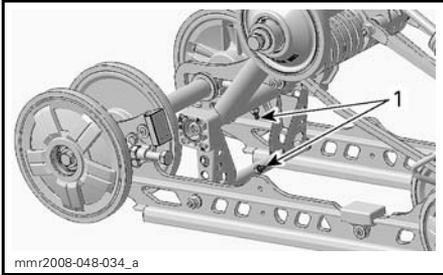
État de la courroie d'arrêt de la suspension

Inspecter la courroie d'arrêt pour déceler l'usure et les fissures, ainsi que les boulons et les écrous desserrés. S'ils sont desserrés, vérifier si les

trous de la courroie sont déformés. La remplacer au besoin. Serrer l'écrou à $10\text{ N}\cdot\text{m} \pm 1\text{ N}\cdot\text{m}$.

Lubrification du bras arrière

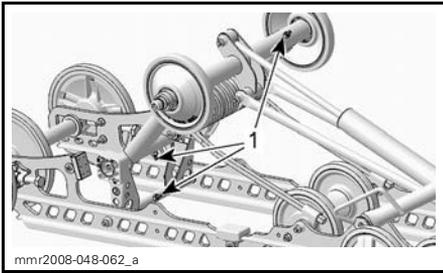
Lubrifier les raccords de graissage du bras arrière avec de la graisse synthétique (N/P 293 550 033). Consulter le passage *TABLEAU D'ENTRETIEN* pour connaître la fréquence de lubrification.



mmr2008-048-034_a

SÉRIES MX Z ET GSX

1. Raccords de graissage



mmr2008-048-062_a

SÉRIES RENEGADE ET GRAND TOURING

1. Raccords de graissage

État de la direction et de la suspension avant

Vérifier visuellement si les composants de la direction et de la suspension avant sont bien serrés (bras de direction, bras de suspension et articulations, barres d'accouplement, joints à rotule, boulons de skis, jambes de skis, etc.). Au besoin, communiquer avec un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo.

Skis

Usure et état des skis et des lisses

Vérifier l'état des skis et des lisses au carbure. S'ils sont usés, communiquer avec un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo.

⚠ AVERTISSEMENT

Des skis et/ou des lisses trop usés nuiront grandement à la conduite de la motoneige.

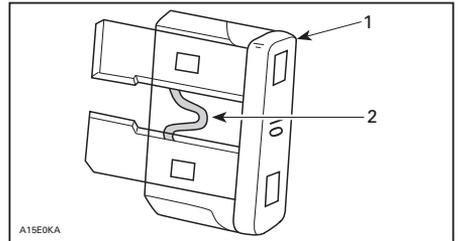
Fusibles

Inspection des fusibles

Le système électrique est protégé par des fusibles.

Vérifier l'état des fusibles et les remplacer au besoin.

Tirer sur le fusible pour l'extraire du porte-fusibles. Vérifier si le filament est fondu.



A15E0KA

1. Fusible
2. Vérifier s'il est fondu

AVIS Ne pas utiliser un fusible de calibre plus élevé, car cela pourrait endommager les composants électriques et/ou provoquer un feu.

⚠ AVERTISSEMENT

Si un fusible est grillé, on doit déterminer la source du problème et réparer avant de faire redémarrer le véhicule. Consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo pour la réparation.

Emplacement des fusibles

Enlever le panneau latéral droit.
Consulter le passage *CARROSSERIE*.

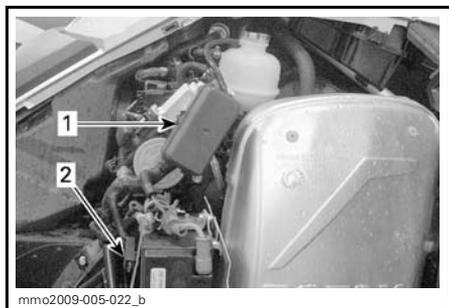
Modèles 600 HO E-TEC



TIPIQUE - DROITE DU COMPARTIMENT MOTEUR

1. Fusible du système de charge 30 A
2. Fusible de démarrage/RER 5 A

Modèles 1200 4-TEC



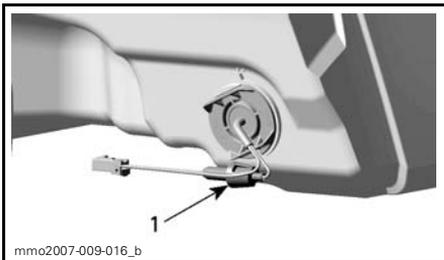
DROITE DU COMPARTIMENT MOTEUR

1. Boîte à fusibles
2. Fusible du système de charge 30 A

Voir l'autocollant sur le couvercle ou la section *FICHES TECHNIQUES* dans ce guide pour connaître l'identification des fusibles.

Tous les modèles

Le fusible de la sonde de niveau d'essence électrique se trouve derrière le silencieux d'admission d'air.



DERRIÈRE LE SILENCIEUX D'ADMISSION D'AIR

1. Emplacement du fusible

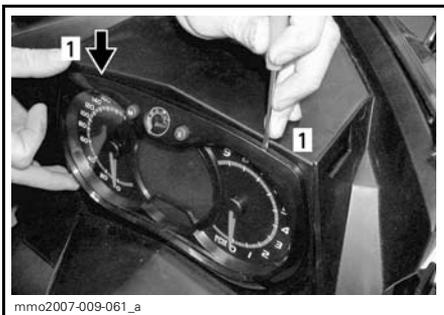
Feux

Vérifier le fonctionnement du feu après en avoir remplacé l'ampoule.

Remplacement des ampoules de phare

AVIS Ne jamais toucher la partie en verre d'une ampoule halogène avec les doigts, car cela en réduit la durée de vie. Si on y a touché, la nettoyer avec de l'alcool isopropylique pour enlever le film gras laissé par les doigts.

1. À l'aide d'un petit tournevis, dégager les pattes de verrouillage de l'indicateur multifonctionnel.

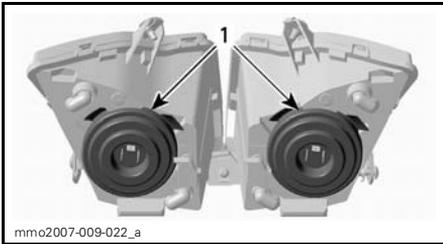


1. Patte de verrouillage

2. Tirer doucement sur l'indicateur et le mettre de côté.

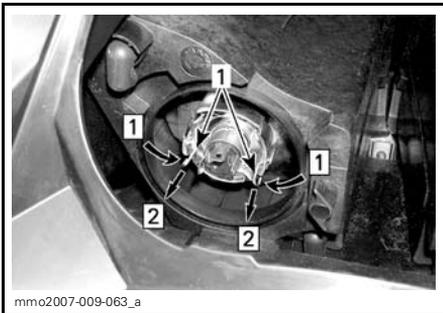


3. Débrancher le connecteur de l'ampoule grillée. Enlever le soufflet de caoutchouc.



1. Soufflets de caoutchouc

4. Appuyer sur les deux côtés de la pince de retenue tout en tirant pour la dégager du support d'ampoule.

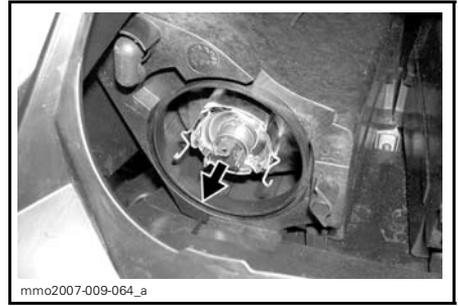


Étape 1: Appuyer des deux côtés

Étape 2: Tirer pour dégager

1. Pince de retenue

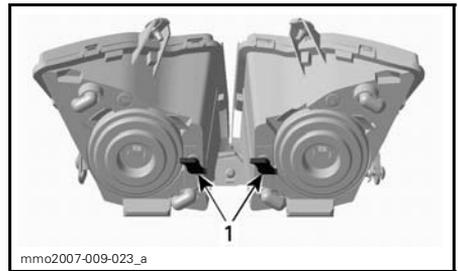
5. Tirer sur l'ampoule et la remplacer. Bien remettre les pièces en place.



TIRER SUR L'AMPOULE ET LA REMPLACER

Réglage du faisceau des phares

Retirer l'indicateur multifonctionnel; voir la rubrique *REPLACEMENT DES AMPOULES DE PHARE*. Tourner le bouton pour régler la hauteur du faisceau.



TYPIQUE

1. Boutons

Remplacement de l'ampoule du feu arrière

Modèles MXZ, Renegade et GSX

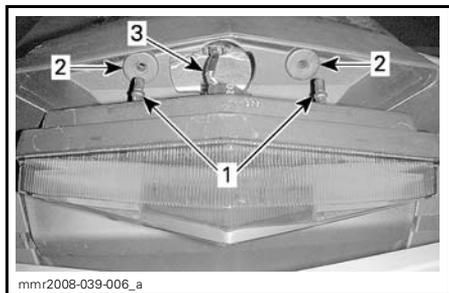
1. Avec précaution, tirer sur le logement du feu arrière aux deux extrémités pour l'enlever.



mmr2008-039-012_a

TYPIQUE - TIRER LA LENTILLE AVEC PRÉCAUTION AUX DEUX EXTRÉMITÉS

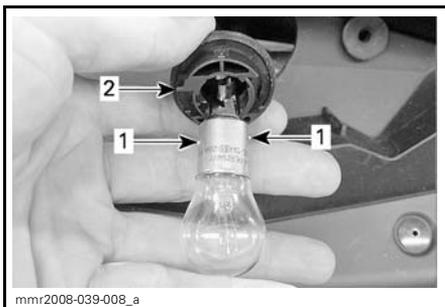
AVIS Le logement du feu arrière est retenue par deux tiges de plastique insérées dans des rondelles de caoutchouc. Si on tire le logement du feu arrière trop loin sur les côtés, les tiges pourraient se briser et il faudrait remplacer le logement. Ne pas tirer le logement trop loin pour éviter d'endommager les fils.



mmr2008-039-006_a

1. Tiges de retenue du logement du feu arrière
 2. Rondelles de retenue
 3. Faisceau de fils du feu arrière
2. Tourner la douille de l'ampoule dans le sens antihoraire pour le retirer du logement.
 3. Enfoncer l'ampoule tout en la tournant dans le sens antihoraire pour la retirer de sa douille.
 4. Pour installer la nouvelle ampoule, l'enfoncer dans la douille et la tourner dans le sens horaire.

REMARQUE: Prendre note de l'emplacement des tiges de verrouillage à la base de l'ampoule, ainsi que du repère d'alignement sur la douille de l'ampoule pour l'installation du logement.



mmr2008-039-008_a

1. Tiges de verrouillage de l'ampoule
2. Repère d'alignement du dispositif de retenue

Modèles Grand Touring

Procéder comme suit pour accéder aux ampoules:

1. Enlever le couvercle de feu arrière en soulevant l'arrière du couvercle.



mmo2009-005-026_a

1. Couvercle de feu arrière
2. Enlever les vis retenant le boîtier de feu arrière.



1. Vis de fixation du boîtier de feu arrière

3. Pour enlever la douille du boîtier de feu arrière, tourner la douille dans le sens antihoraire puis l'extraire.

Carrosserie

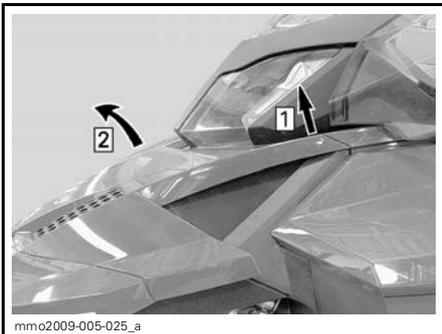
Capot

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais faire fonctionner le moteur lorsque le capot est déposé.

Dépose du capot

1. Tirer les deux coins arrière du capot vers le haut.
2. Soulever l'arrière du capot jusqu'à ce qu'il soit dégagé de la coque.



Étape 1: Tirer vers le haut

Étape 2: Soulever

Installation du capot

1. Insérer les languettes à l'avant du capot dans les fentes du couvercle de coque.
2. Abaisser la partie arrière du capot puis l'enclencher en appuyant sur chaque côté.

Panneaux latéraux

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais faire fonctionner le moteur lorsque les panneaux latéraux sont ouverts ou enlevés.

Pour ouvrir un panneau latéral, étirer et décrocher les attaches.



TYPIQUE

1. Attaches

Procéder comme suit pour enlever un panneau latéral.

1. Ouvrir le panneau latéral.
2. Soulever le panneau latéral et dégager la charnière inférieure de la fente.
3. Dégager la charnière supérieure de la fente en abaissant le panneau.

Nettoyage et protection du véhicule

Enlever la saleté et la rouille.

Pour nettoyer tout le véhicule, n'utiliser que des tissus de flanelle ou l'équivalent.

AVIS Utiliser des tissus de flanelle ou l'équivalent pour nettoyer le pare-brise et le capot pour éviter d'endommager les surfaces à nettoyer.

Pour enlever la graisse, l'huile et la saleté, utiliser un nettoyant ultra-puissant (N/P 293 110 001) (bombe aérosol de 400 g) et (N/P 293 110 002) (4 L).

AVIS Ne pas mettre de nettoyant ultra-puissant sur les autocollants et le vinyle.

Pour enlever la saleté tenace des pièces de plastique et de vinyle, utiliser le nettoyant de vinyle et de plastique ((N/P 413 711 200) (6 x 1 L)).

Pour éliminer les égratignures sur le pare-brise ou sur le capot, utiliser l'ensemble de produits éliminateurs d'égratignures (N/P 861 774 800).

AVIS Ne jamais nettoyer les pièces de plastique ou le capot avec un détergent concentré, un produit de dégraissage, un diluant à peinture, de l'acétone, un produit à base de chlore, etc.

Cirer les parties peintes du véhicule pour une meilleure protection.

REMARQUE: Appliquer de la cire sur le fini lustré uniquement.

REMISAGE ET PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE

⚠ AVERTISSEMENT

Faire inspecter les systèmes d'alimentation et de lubrification par un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo tel qu'indiqué au chapitre *TABLEAU D'ENTRETIEN*.

Remisage

C'est en été ou lorsque la motoneige demeure inutilisée pendant plus de trois mois qu'il devient important de bien la remiser.

Pour préparer votre motoneige, consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo.

Pour faciliter l'inspection et assurer une bonne lubrification de tous les composants, il est recommandé de nettoyer le véhicule au complet.

Une fois la procédure de remisage terminée, boucher le silencieux avec des chiffons propres.

Soulever l'arrière du véhicule avec un support mécanique à socle large pour motoneige muni d'un panneau déflecteur arrière.

⚠ ATTENTION Se servir d'un outil de levage approprié ou demander de l'aide. Si on ne sert pas d'un outil de levage, utiliser des techniques de levage éprouvées; se servir de la force de ses jambes par exemple. Ne pas tenter de soulever l'avant ou l'arrière du véhicule si c'est au-delà de ses limites.

REMARQUE: Ne pas relâcher la tension de la chenille.

Recouvrir le véhicule d'une bâche approuvée pour le protéger de la poussière.

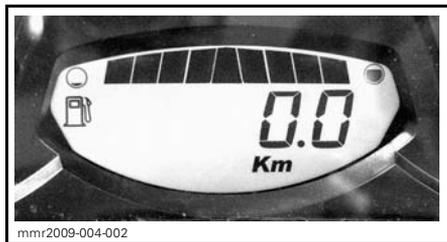
AVIS Le véhicule doit être remisé dans un endroit frais et sec et recouvert d'une bâche opaque ventilée, sinon les finis tels que le plastique et la peinture peuvent pâlir au soleil ou à cause de la saleté.

Mode remisage du moteur (600 HO E-TEC)

Tout comme les autres moteurs, le moteur 600 HO E-TEC doit être bien lubrifié lors du remisage afin d'en protéger les composants internes. Le système E-TEC comporte une fonction de lubrification du moteur intégrée qui peut être activée par l'utilisateur.

Procéder comme suit pour amorcer la lubrification:

1. Placer le véhicule dans un endroit bien aéré.
2. Démarrer le moteur et le laisser tourner au ralenti jusqu'à ce qu'il atteigne sa température de fonctionnement (observer l'affichage de la température de liquide de refroidissement).
3. Appuyer sur le bouton réglage (S) afin de sélectionner le mode odomètre.



REMARQUE: Le mode remisage ne fonctionne pas dans d'autres modes (modes totalisateur journalier A (TRIP A) ou B (TRIP B) et compteur horaire (HrTRIP)).

4. Appuyer plusieurs fois de façon répétitive sur le commutateur des feux de route/de croisement puis, tout en faisant cela, appuyer et

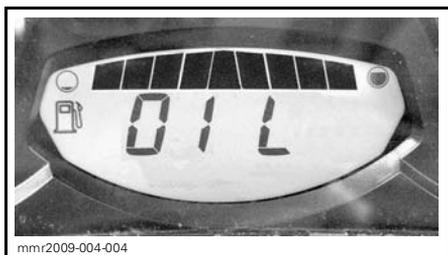
maintenir le bouton SET jusqu'à ce que le message PUSH S apparaisse.



5. Relâcher les boutons lorsque le message **PUSH S** apparaît.
6. Appuyer sur le bouton réglage (S) et le tenir ainsi de 2 à 3 secondes.

REMARQUE: Le message **OIL** apparaît lorsque la procédure de remisage s'amorce.

7. Lorsque l'indicateur affiche le message **OIL**, relâcher le bouton et attendre que la lubrification se fasse.



Ne toucher à rien au cours de la lubrification.

La lubrification du moteur se fait en environ 1 minute. Pendant ce temps, le régime du moteur augmentera légèrement.

Une fois la lubrification terminée, l'ECM éteindra le moteur.

Enlever la clé D.E.S.S. (cordon coupe-circuit).

AVIS Ne pas démarrer le moteur pendant la période de remisage.

Préparation pré-saisonnière

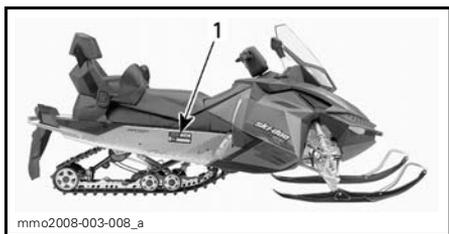
Consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo pour faire préparer votre motoneige.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

IDENTIFICATION DE VOTRE MOTONEIGE

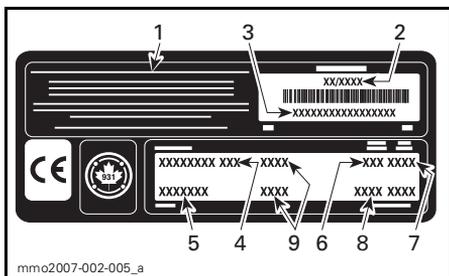
Autocollant de description du véhicule

L'autocollant de description du véhicule est situé du côté droit du tunnel.



TYPIQUE

1. Autocollant de description du véhicule



AUTOCOLLANT DE DESCRIPTION DU VÉHICULE

1. Fabricant
2. Date de fabrication
3. Numéro d'identification du véhicule (N.I.V.)
4. Modèle
5. Ensemble en option
6. Type de moteur
7. Année modèle
8. Codes de couleur
9. Poids du véhicule/puissance du moteur (modèles européens)

Numéros d'identification

Les principaux composants de votre motoneige (moteur et châssis) sont identifiés par des numéros d'identification. Il se peut que vous ayez à produire, en certaines occasions, ces numéros de série. C'est le cas lors d'une réclamation de garantie ou d'une perte. Le concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo a besoin de ces numéros pour bien remplir les réclamations de garantie. BRP ne pourra accepter une réclamation de garantie

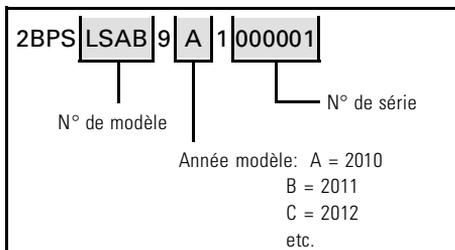
si le numéro d'identification du moteur ou le numéro d'identification du véhicule (N.I.V.) est enlevé ou altéré de quelque façon. On recommande fortement de noter les numéros d'identification de votre motoneige et de les transmettre à votre compagnie d'assurances.

Numéro d'identification du véhicule (N.I.V.)

Le N.I.V. est inscrit sur l'autocollant de description du véhicule. Voir plus haut. Il est aussi estampé sur le tunnel, près de l'autocollant de description du véhicule.

Emplacement du numéro de modèle

Le numéro de modèle fait partie du numéro d'identification du véhicule (N.I.V.).

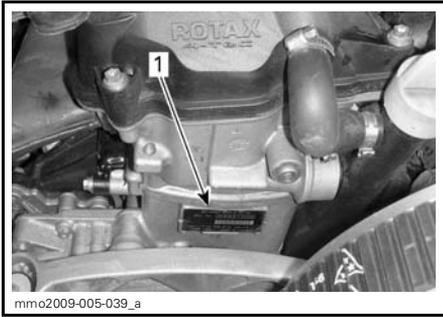


Emplacement du numéro d'identification du moteur



TYPIQUE - MOTEUR 600 HO E-TEC

1. Numéro d'identification du moteur



MOTEUR 1200 4-TEC

1. Numéro d'identification du moteur

La déclaration de conformité CE n'apparaît pas dans cette version du guide du conducteur.

Veillez vous reporter à la version imprimée qui accompagnait votre véhicule.

MOTEURS CERTIFIÉS PAR L'EPA

L'entretien, le remplacement et la réparation des systèmes et des dispositifs antipollution peuvent être faits par tout établissement ou technicien spécialisé en réparation de moteurs à étincelles (SI).

Information sur les émissions d'échappement

Responsabilité du fabricant

Les fabricants de motoneiges doivent déterminer les niveaux d'émission de chaque famille de puissance des moteurs construits à partir de l'année modèle 2007 et les certifier auprès de la Environmental Protection Agency (EPA) des États-Unis d'Amérique. Au moment de la fabrication, on doit apposer sur chaque véhicule une étiquette d'information qui indique les niveaux d'émission et les caractéristiques des moteurs.

Responsabilité du concessionnaire

Lors de l'entretien de toutes les motoneiges Ski-Doo certifiées qui portent une étiquette d'information sur les dispositifs antipollution, les réglages doivent être conformes aux caractéristiques écrites du fabricant.

Le remplacement ou la réparation de tout composant relié aux émissions doit être exécuté de manière à maintenir des niveaux d'émission conformes aux normes de certification prescrites.

Les concessionnaires ne doivent pas modifier les moteurs de façon à en changer la puissance ou à en augmenter les émissions au-delà des caractéristiques déterminées par le fabricant.

Fout exception à ces mesures les changements prescrits par les fabricants, comme les réglages relatifs aux hautes altitudes.

Responsabilité du propriétaire

Le propriétaire/conducteur doit voir à l'entretien de son moteur afin de maintenir des niveaux d'émission conformes aux normes de certification prescrites.

Le propriétaire/conducteur ne doit pas modifier le moteur de façon à en changer la puissance ou à en augmenter les émissions au-delà des caractéristiques déterminées par le fabricant.

Réglementation de l'EPA sur les émissions

Toutes les nouvelles motoneiges Ski-Doo fabriquées par BRP à partir de l'année 2009 ont reçu la certification de l'EPA de conformité aux exigences de la réglementation pour le contrôle de la pollution de l'air par les moteurs des nouvelles motoneiges. Cette certification est conditionnelle à la conformité de certains réglages aux normes de fabrication. Pour cette raison, il faut, lors de l'entretien du produit, se conformer aux instructions du fabricant et, si possible, revenir à l'intention première de la conception.

Les responsabilités énumérées ci-dessus sont d'ordre général; il ne s'agit pas de la liste complète des lois et règlements relatifs aux exigences de l'EPA sur les émissions d'échappement des motoneiges. Pour plus de renseignements, contacter les ressources suivantes:

Par la poste:

U.S. Environmental Protection Agency
Office of Transportation and Air Quality
1200 Pennsylvania Ave. NW
Mail Code 6403J
Washington D.C. 20460

Site Web:

www.epa.gov/otaq/

FICHES TECHNIQUES

Modèles 600 HO E-TEC

MODÈLE		600 HO E-TEC
MOTEUR		
Type de moteur	Rotax 593, refroidi par liquide avec soupape à clapet, 3D-RAVE	
Cylindres	2	
Cylindrée	594.4 cm ³	
Alésage	72 mm	
Course	73 mm	
Régime de puissance maximale	8100 tr/mn	
Système d'alimentation	Injection directe E-TEC	
Échappement	Tuyau calibré simple, silencieux à chicane	
Huile à injection	HUILE SEMI-SYNTHÉTIQUE 2-TEMPS XPS (N/P 293 600 100)	
Contenance du réservoir d'huile	3.7 L	
Liquide de refroidissement	Mélange glycol éthylique/eau (50% de liquide de refroidissement, 50% d'eau distillée). Utiliser le liquide prémélangé BRP ou un liquide de refroidissement spécialement conçu pour les moteurs en aluminium	
Essence recommandée	Super sans plomb	
Indice d'octane minimum	Amérique du Nord	91 (RON + MON)/2
	Ailleurs	95 RON
Contenance du réservoir d'essence	40 L	
SYSTÈME D'ENTRAÎNEMENT		
Type de poulie d'entraînement	TRA III	
Type de poulie menée	QRS (Quick Response System)	
Engagement	3400 tr/mn	
Nombre de dents, petit barbotin	23	
Nombre de dents, grand barbotin	45	
Nombre de dents, barbotin d'entraînement	8	

MODÈLE		600 HO E-TEC
SYSTÈME D'ENTRAÎNEMENT (suite)		
Huile de carter de chaîne		Huile de carter de chaîne synthétique XPS
Contenance en huile de carter de chaîne		250 ml
Largeur nominale de la chenille		381 mm
Longueur nominale de la chenille		3 487 mm
Hauteur de profil de la chenille		25.4 mm
Tension de la chenille	Flèche	30 mm - 35 mm
	Force ⁽¹⁾	7.3 kg
Alignement de la chenille		Distance égale entre le rebord des guides de chenille et les glissières
SYSTÈME DE FREINAGE		
Système de freinage		Hydraulique, de type REV-XP
Liquide de frein		DOT 4
SUSPENSION		
Suspension avant		REV-XP
Amortisseur avant		HPG
Débattement maximal de la suspension avant		229 mm
Suspension arrière		SC-5
Amortisseur central		Contrôle du déplacement
Amortisseur arrière		HPG-VR
Débattement maximal de la suspension arrière		381 mm
SYSTÈME ÉLECTRIQUE		
Sortie du circuit d'éclairage		12V/360 W 55 V/1100 W
Ampoule de phare route/croisement		2 x 60/55 watts (H-4)
Ampoule de feu arrière		2 x P 21/5 W
Bougie	Type	NGK PZFR6F ⁽²⁾
	Écartement des électrodes	0.7 mm - 0.8 mm Non réglable
Fusibles		Voir la section <i>FUSIBLES</i>

MODÈLE	600 HO E-TEC
POIDS ET DIMENSIONS	
Masse à vide	244 kg
Longueur hors tout du véhicule	322.6 cm
Largeur hors tout du véhicule	121.7 cm
Écartement des skis	107.7 cm
Largeur des skis	145 mm

(1) Mesure de la distance entre la glissière et le rebord intérieur de la chenille alors qu'on exerce une traction vers le bas sur celle-ci.

(2) **AVIS** Ne pas tenter de régler l'écartement des électrodes de la bougie.

Modèles 1200 4-TEC

MODÈLE		1200 4-TEC
MOTEUR		
Type de moteur	Rotax 1203, refroidi par liquide, 4-temps, DACT avec arbre d'équilibrage, carter sec	
Cylindres	3	
Cylindrée	1 170.7 cm ³	
Alésage	91 mm	
Course	60 mm	
Régime de puissance maximale	7800 tr/mn	
Système d'alimentation	Injection électronique multipoint, carter de papillon de 52 mm	
Échappement	Tuyau d'échappement, silencieux	
Huile à moteur	HUILE SYNTHÉTIQUE XPS (GRADE D'HIVER) (N/P 293 600 112)	
Contenance du réservoir d'huile	Vidange d'huile et filtre: 3.5 L	
Liquide de refroidissement	Mélange glycol éthylique/eau (50% de liquide de refroidissement, 50% d'eau distillée). Utiliser le liquide prémélangé BRP ou un liquide de refroidissement spécialement conçu pour les moteurs en aluminium	
Essence recommandée	Ordinaire sans plomb	
Indice d'octane minimum	Amérique du Nord	87 (RON + MON)/2
	Ailleurs	92 RON
Contenance du réservoir d'essence	40 L	
SYSTÈME D'ENTRAÎNEMENT		
Type de poulie d'entraînement	TRA III	
Type de poulie menée	QRS (Quick Response System)	
Engagement	2500 tr/mn	
Nombre de dents, petit barbotin	24	

MODÈLE		1200 4-TEC
SYSTÈME D'ENTRAÎNEMENT (suite)		
Nombre de dents, grand barbotin	Tous les MX Z/ GSX LE	43
	Autres	45
Nombre de dents, barbotin d'entraînement		8
Huile de carter de chaîne		Huile de carter de chaîne synthétique XPS
Contenance en huile de carter de chaîne		250 ml
Largeur nominale de la chenille	Renegade (Europe)/ Grand Touring SE (Europe)	406 mm
	Autres	381 mm
Longueur nominale de la chenille	Tous les MX Z/ GSX LE	3 051 mm
	Autres	3 487 mm
Hauteur de profil de la chenille	MX Z X ^{MC} / tous les Renegade (Can/É.-U.)/ Grand Touring SE (Europe)	31.8 mm
	Renegade (Europe)	44.5 mm
	Autres	25.4 mm
Tension de la chenille	Flèche	30 mm - 35 mm
	Force ⁽¹⁾	7.3 kg
Alignement de la chenille		Distance égale entre le rebord des guides de chenille et les glissières
SYSTÈME DE FREINAGE		
Système de freinage		Hydraulique, de type REV-XP
Liquide de frein		DOT 4

MODÈLE		1200 4-TEC
SUSPENSION		
Suspension avant		REV-XP
Amortisseur avant	MX Z X/ Renegade X	HPG Plus R
	MX Z TNT/ MX Z Adrenaline/ Renegade Adrenaline	HPG Plus
	Autres	HPG
Débattement maximal de la suspension avant		229 mm
Suspension arrière		SC-5
Amortisseur central	MX Z ^{MC} TNT ^{MC} / MX Z X/ Renegade X	HPG Plus
	GSX LE/ Grand Touring LE	Contrôle du déplacement
	Autres	HPG
Amortisseur arrière	MX Z TNT	HPG Plus
	MX Z X/ Renegade X	KYB PRO 36
	GSX LE/ Grand Touring LE	HPG-VR
	GTX SE/ Grand Touring SE	ACS (suspension à commande pneumatique)
	Autres	HPG
Débattement maximal de la suspension arrière	Tous les Renegade	406 mm
	Autres	381 mm

MODÈLE		1200 4-TEC
SYSTÈME ÉLECTRIQUE		
Sortie du circuit d'éclairage		12V/490 W
Ampoule de phare route/croisement		2 x 60/55 watts (H-4)
Ampoule de feu arrière		2 x P 21/5 W
Bougie	Type	NGK CR8EKB ⁽²⁾
	Écartement des électrodes	Non réglable
Fusible	F1: Combiné/ élément chauffant	15 A
	F2: Pompe à essence/ solénoïde de démarreur/CAPS	10 A
	F3: Cylindre 3	5 A
	F4: Cylindre 2	5 A
	F5: Cylindre 1	5 A
	F6: Feu arrière/ élément chauffant/ suspension pneumatique	20 A
	F7: Phares	15 A
	F8: Marche arrière électronique	20 A
	F9: Bouton de démarrage/ horloge	5 A
	F10: Accessoires arrière	15 A
	F11: Ventilateur	15 A

MODÈLE		1200 4-TEC
POIDS ET DIMENSIONS		
Masse à vide	MX Z TNT	227 kg
	MX Z Adrenaline/ MX Z X	231 kg
	Renegade Adrenaline/ GSX LE	240 kg
	Renegade X	236 kg
	GSX SE	249 kg
	Grand Touring LE	265 kg
	Grand Touring SE	272 kg
Longueur hors tout du véhicule	Tous les MXZ/ GSX LE	289 cm
	Tous les Renegade/ GSX SE	311 cm
	Grand Touring	322.6 cm
Largeur hors tout du véhicule		121.7 cm
Écartement des skis		1 077 mm
Largeur des skis	Renegade (Europe)/ Grand Touring SE (Europe)	175 mm
	Autres	145 mm

(1) Mesure de la distance entre la glissière et le rebord intérieur de la chenille alors qu'on exerce une traction vers le bas sur celle-ci.

(2) **AVIS** Ne pas tenter de régler l'écartement des électrodes de la bougie.

DIAGNOSTIC DES PANNES

DIRECTIVES DE DIAGNOSTIC (600 HO E-TEC)

LE DÉMARREUR ÉLECTRIQUE NE FONCTIONNE PAS.

1. L'interrupteur d'arrêt du moteur est à la position ARRÊT ou le capuchon du cordon coupe-circuit (clé D.E.S.S.) n'est pas branché à la borne.
 - Placer l'interrupteur d'arrêt du moteur en position MARCHE et brancher le capuchon du cordon coupe-circuit (clé D.E.S.S.) à la borne.
2. La manette d'accélérateur est actionné alors qu'on essaie de démarrer le moteur.
 - Relâcher la manette lorsqu'on lance le moteur.

LE MOTEUR EST ENTRAÎNÉ, MAIS NE DÉMARRE PAS.

1. L'essence ne parvient pas au moteur.
 - Vérifier le niveau du réservoir d'essence et faire le plein au besoin.
2. La tension du système est basse.
 - Voir un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo.

LE RÉGIME DU MOTEUR N'ATTEINT PAS LE RÉGIME D'EMBRAYAGE.

1. Le D.E.S.S. ne détecte pas le code du capuchon du cordon coupe-circuit (clé D.E.S.S.). Le voyant du D.E.S.S. clignote (bips courts, lents et répétitifs).
 - Installer correctement le capuchon du cordon coupe-circuit (clé D.E.S.S.).
2. Le D.E.S.S. a décelé un code qui ne correspond pas à celui qui a été programmé. Le voyant du D.E.S.S. clignote rapidement (bips courts, rapides et répétitifs).
 - Brancher un capuchon de cordon coupe-circuit (clé D.E.S.S.) dont le code a été programmé pour cette motoneige.

LE MOTEUR MANQUE DE PUISSANCE/VÉHICULE N'ATTEINT PAS SA VITESSE MAXIMALE.

1. Réchauffage en cours.
 - Conduire le véhicule à basses vitesses pendant quelques minutes.
2. La période de rodage n'est pas terminée.
 - Terminer la période de rodage.
3. Réglage inadéquat de la poulie d'entraînement.
 - Régler la poulie d'entraînement, se référer à PROCÉDURES D'ENTRETIEN.
4. La poulie motrice et la poulie menée doivent être révisées.
 - Voir un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo.
5. Surchauffe du moteur.
 - Vérifier le niveau de liquide de refroidissement, consulter les PROCÉDURES D'ENTRETIEN.
 - Vérifier si les échangeurs de chaleur sont propres. Les nettoyer au besoin.
 - Si le niveau de liquide de refroidissement est approprié et que les échangeurs de chaleur sont propres, voir un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo.

LE MOTEUR MANQUE DE PUISSANCE/VÉHICULE N'ATTEINT PAS SA VITESSE MAXIMALE. (suite)

6. Courroie d'entraînement trop usée.

- *Si la courroie d'entraînement a perdu plus de 3 mm de sa largeur originale, la motoneige offrira une moins bonne performance.*
- *Remplacer la courroie.*

7. Mauvais réglage de la chenille.

- *Voir la section RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN ou consulter votre concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo pour faire régler la tension et l'alignement.*

8. Problème de soupape RAVE.

- *Voir un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo.*

9. Pression d'essence trop faible.

- *Voir un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo.*

RETOURS DE FLAMME.

1. Le moteur tourne en surchauffant.

- *Voir la cause n° 2 de la section LE MOTEUR MANQUE DE PUISSANCE OU LE VÉHICULE N'ATTEINT PAS SA VITESSE MAXIMALE.*

2. Mauvais réglage de l'avance à l'allumage ou panne du circuit d'allumage.

- *Voir un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo.*

3. Fuite du système d'échappement.

- *Voir un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo.*

4. Pression d'essence trop faible.

- *Voir un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo.*

RATÉS D'ALLUMAGE.

1. Présence d'eau dans l'essence.

- *Vider le système d'alimentation et le remplir d'essence neuve.*

2. Défectuosité des soupapes RAVE.

- *Faire vérifier les soupapes RAVE par un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo.*

DIRECTIVES DE DIAGNOSTIC (1200 4-TEC)

LE DÉMARREUR ÉLECTRIQUE NE FONCTIONNE PAS.

1. L'interrupteur d'arrêt du moteur est à la position ARRÊT ou le capuchon du cordon coupe-circuit (clé D.E.S.S.) n'est pas branché à la borne.
 - Placer l'interrupteur d'arrêt du moteur en position MARCHE et brancher le capuchon du cordon coupe-circuit (clé D.E.S.S.) à la borne.
2. La manette d'accélérateur est actionné alors qu'on essaie de démarrer le moteur.
 - Relâcher la manette lorsqu'on lance le moteur.

LE RÉGIME DU MOTEUR N'ATTEINT PAS LE RÉGIME D'EMBRAYAGE.

1. Le D.E.S.S. ne détecte pas le code du capuchon du cordon coupe-circuit (clé D.E.S.S.). Le voyant du D.E.S.S. clignote (bips courts, lents et répétitifs).
 - Installer correctement le capuchon du cordon coupe-circuit (clé D.E.S.S.).
2. Le D.E.S.S. a décelé un code qui ne correspond pas à celui qui a été programmé. Le voyant du D.E.S.S. clignote rapidement (bips courts, rapides et répétitifs). Le régime du moteur ne peut dépasser 3000 tr/mn.
 - Brancher un capuchon de cordon coupe-circuit (clé D.E.S.S.) dont le code a été programmé pour cette motoneige.

LE MOTEUR MANQUE DE PUISSANCE/VÉHICULE N'ATTEINT PAS SA VITESSE MAXIMALE.

1. La poulie motrice et la poulie menée doivent être révisées.
 - Voir un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo.
2. Surchauffe du moteur.
 - Vérifier le niveau de liquide de refroidissement, consulter les PROCÉDURES D'ENTRETIEN.
 - Vérifier si les échangeurs de chaleur sont propres. Les nettoyer au besoin.
 - Si le niveau de liquide de refroidissement est approprié et que les échangeurs de chaleur sont propres, voir un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo.
3. Courroie d'entraînement trop usée.
 - Si la courroie d'entraînement a perdu plus de 3 mm de sa largeur originale, la motoneige offrira une moins bonne performance.
 - Remplacer la courroie.
4. Mauvais réglage de la chenille.
 - Voir la section RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN ou consulter votre concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo pour faire régler la tension et l'alignement.

RATÉS D'ALLUMAGE.

1. Présence d'eau dans l'essence.
 - Vider le système d'alimentation et le remplir d'essence neuve.

SYSTÈME DE CONTRÔLE

Voyants, messages et codes de panne

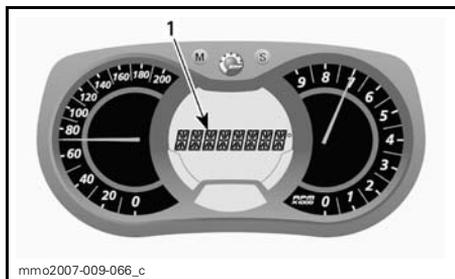
Le ou les voyants du cadran signalent la présence d'une anomalie ou d'une condition particulière.



TYPIQUE — VOYANTS

Un voyant peut clignoter seul ou avec d'autres voyants.

Si une anomalie survient, l'affichage de l'indicateur multifonctionnel analogique/numérique en informe le conducteur, en plus des voyants.



1. Affichage de messages

Des messages s'afficheront sans compter qu'un code sonore retentira et un ou des voyants s'allumeront.

Les codes de l'avertisseur retentiront et des messages (selon le modèle d'indicateur) s'afficheront pour attirer l'attention du conducteur.

Voir le tableau plus bas pour obtenir plus de détails.

REMARQUE: Certaines motoneiges ne comportent pas ces voyants et messages. L'affichage de messages n'est possible que sur l'indicateur multifonctionnel analogique/numérique.

VOYANT(S) ALLUMÉ(S)	AVERTISSEUR	AFFICHAGE DE MESSAGES	DESCRIPTION
	4 bips courts toutes les 30 secondes	ENGINE OVERHEAT	Le moteur surchauffe. Arrêter dans la neige folle ou arrêter immédiatement le moteur et le laisser refroidir. Vérifier le niveau de liquide de refroidissement, consulter <i>RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN</i> . Si le niveau de liquide de refroidissement est adéquat mais que le moteur surchauffe toujours, consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo. Ne pas faire fonctionner le moteur si la situation persiste.
		MUFFLER	Réduire la vitesse de la motoneige ou arrêter immédiatement le moteur et le laisser refroidir. Si le moteur surchauffe toujours, consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo. Ne pas faire fonctionner le moteur si la situation persiste.
	Bips courts et rapide	ENGINE OVERHEAT	Surchauffe critique. Arrêter immédiatement le moteur et le laisser refroidir. Vérifier le niveau de liquide de refroidissement, consulter <i>RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN</i> . Si le niveau de liquide de refroidissement est adéquat mais que le moteur surchauffe toujours, consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo. Ne pas faire fonctionner le moteur si la situation persiste.
		MUFFLER OVERHEAT	Surchauffe critique. Arrêter immédiatement le moteur et le laisser refroidir. Si le moteur surchauffe toujours, consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo. Ne pas faire fonctionner le moteur si la situation persiste.
		ECM OVERHEAT	Surchauffe critique. Arrêter immédiatement le moteur et le laisser refroidir. Si le moteur surchauffe toujours, consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo. Ne pas faire fonctionner le moteur si la situation persiste.
	4 bips courts toutes les 5 minutes	LOW BAT	Indique que la tension de la batterie est faible ou élevée. Consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo le plus tôt possible.
		HIGH BAT	
	4 bips courts	CHECK ENGINE	Anomalie de moteur. Consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo le plus tôt possible.
—	4 bips courts toutes les 5 minutes	KNOCK	Détonation du moteur (le régime est restreint lorsque cela se produit). <ul style="list-style-type: none"> – S'assurer qu'on utilise l'essence recommandée. – Vérifier la qualité de l'essence; remplacer au besoin. – Si la panne est toujours présente, consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo.
—	4 bips courts toutes les 5 minutes	REV LIMIT	Le régime est restreint afin de protéger le moteur lorsque certaines défaillances se produisent.

VOYANT(S) ALLUMÉ(S)	AVERTISSEUR	AFFICHAGE DE MESSAGES	DESCRIPTION
—	Bips courts rapides	SHUTDOWN	Le fonctionnement du moteur a été interrompu en raison d'une surchauffe ou d'une défaillance de la pompe à essence. Débrancher le capuchon du cordon coupe-circuit et consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo.
—	—	COMMUNICA- TION	Problème de communication entre l'ECM et l'indicateur. Arrêter le moteur et débrancher le cordon coupe-circuit). Attendre quelques minutes, puis démarrer le moteur. Si le problème persiste, consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo.
D.E.S.S.	2 bips courts et lents	—	Clé adéquate, véhicule prêt à fonctionner.
	2 bips courts	CHECK KEY	Impossible de lire la clé (mauvaise connexion). S'assurer que la clé est propre et bien branchée à la borne.
	Bips courts	BAD KEY	Clé non valide ou non programmée. Se servir d'une clé appropriée ou programmée pour le véhicule.
—	—	 (clignote)	Problème de la sonde de niveau d'essence.
—	—	THROTTLE OPEN	Manette d'accélérateur actionnée en tentant de démarrer le moteur (le moteur tourne mais ne démarre pas). Relâcher la manette lorsqu'on lance le moteur.
—	—	DROWN MODE	Manette d'accélérateur complètement enfoncée en tentant de démarrer le moteur (le moteur tourne mais ne démarre pas). Relâcher la manette lorsqu'on lance le moteur.

Codes de panne

Indicateur multifonctionnel analogique/numérique seulement

Pour voir les codes de panne actifs, appuyer sur le bouton MODE (M) et le tenir tout en appuyant sur le commutateur de phare plusieurs fois.

Si deux codes ou plus sont sauvegardés, se servir des bouton de réglage (S) ou de MODE (M) pour les faire défiler.

Pour quitter le mode des codes de panne, appuyer sur le bouton de mode (M) et le tenir.

Communiquer avec un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo pour savoir ce que signifie les codes.

GARANTIE

GARANTIE LIMITÉE BRP ÉTATS-UNIS ET CANADA: MOTONEIGES SKI-DOO® 2010

1) PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE

Bombardier Produits Récréatifs inc. («BRP»)* garantit ses motoneiges Ski-Doo 2010 vendues par un concessionnaire BRP autorisé (tel que défini ci-après) aux États-Unis ou au Canada contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période décrite ci-dessous. La présente garantie limitée s'annule si: (1) la motoneige a été utilisée dans le cadre d'une course ou de toute autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur; ou (2) une modification de la motoneige a entraîné une altération de son fonctionnement, de ses performances ou de sa durée de vie, ou la motoneige a été modifiée dans le but de changer son utilisation première.

Toutes les pièces et tous les accessoires d'origine Ski-Doo installés par un concessionnaire BRP autorisé au moment de la livraison de la motoneige Ski-Doo 2010 bénéficient de la même garantie que la motoneige.

2) LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINES PROVINCES NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES ÉTATS OU PROVINCES.

Ni un distributeur, ni un concessionnaire BRP, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP.

BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

3) EXCLUSIONS

Les items suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par la garantie:

- L'usure normale;
- Les éléments d'entretien de routine, les mises au point et réglages (pièces et main d'œuvre);
- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le Guide du conducteur;

- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, entretien ou service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par BRP, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un concessionnaire BRP autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, une utilisation anormale, la négligence, l'utilisation du produit sur une surface autre que la neige, ou encore une utilisation non conforme aux recommandations du Guide du conducteur;
- Les dommages résultant d'un accident, d'une submersion, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le Guide du conducteur);
- L'ingestion de neige ou d'eau;
- Le préjudice résultant de dommages imprévus, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus; et
- Dommage résultant de crampons installés sur la chenille si l'installation ne respecte pas les instructions de BRP.

4) DURÉE DE LA GARANTIE

La présente garantie entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes: (1) la date de livraison au premier acheteur au détail ou; (2) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et ce pour une période de:

DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée ou commerciale. Toutefois, la durée de la garantie d'une motoneige livrée entre le 1^{er} juin et le 1^{er} décembre de l'année en cours se terminera le 30 novembre de l'année suivante.

Les composantes reliées aux émissions d'échappement qui sont installées sur des motoneiges certifiées par l'EPA et enregistrées aux États-Unis sont couvertes pour trente (30) mois consécutifs ou encore pour 200 heures ou 4000 km d'utilisation, selon le premier des deux termes atteint. Si les 4000 km sont atteints durant la période normale de garantie, les composantes reliées aux émissions continueront d'être couvertes jusqu'à la fin de la période normale de garantie. Les composantes reliées aux émissions de vapeurs de carburant qui sont installées sur des motoneiges certifiées par l'EPA et enregistrées aux États-Unis sont couvertes pour vingt-quatre (24) mois consécutifs.

Pour obtenir une liste des composantes reliées aux émissions qui sont actuellement couvertes par la garantie, s'adresser à un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

5) CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE

La présente garantie ne s'applique seulement si les conditions suivantes sont remplies:

- La motoneige Ski-Doo 2010 doit être achetée en tant que véhicule neuf et non utilisé par leur premier propriétaire auprès d'un concessionnaire BRP autorisé à distribuer des produits Ski-Doo dans le pays où la vente a été conclue («le concessionnaire BRP»);
- Le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être effectué et documenté;
- La motoneige Ski-Doo doit être enregistrée en bonne et due forme par un concessionnaire BRP autorisé;
- La motoneige Ski-Doo 2010 doit être achetée dans le pays où le propriétaire réside;
- L'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si les conditions précédentes ne sont pas rencontrées, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée reliée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

6) CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE

Le consommateur doit cesser d'utiliser la motoneige dès la découverte d'une anomalie. Le consommateur doit aviser un concessionnaire BRP dans les deux (2) jours suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au concessionnaire BRP une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

7) CE QUE BRP FERA

Les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine Ski-Doo neuves, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'œuvre encouru par un concessionnaire BRP et ce pour la durée de couverture de la présente garantie et aux conditions ci-énoncées. La responsabilité de BRP est limitée à la réparation ou au remplacement des pièces. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente de la motoneige au propriétaire.

Si une réparation couverte par cette garantie est requise alors que la motoneige se trouve en dehors du pays où elle a été achetée, le propriétaire sera responsable des charges additionnelles causées par les pratiques et conditions locales, tel que, sans s'y limiter, le transport, les assurances, taxes, droit de licences, frais d'importations, et tout autres débours, y compris ceux exigés par les gouvernements, états, territoires et leurs agences respectives.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

8) TRANSFERT

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP soit avisé du transfert de propriété de la façon suivante:

1. L'ancien propriétaire communique avec BRP (au numéro de téléphone ci-après) ou avec un concessionnaire BRP autorisé pour lui donner les coordonnées du nouveau propriétaire; ou
2. BRP ou un concessionnaire BRP autorisé reçoit une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoit les coordonnées du nouveau propriétaire.

9) SERVICE À LA CLIENTÈLE

Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire.

Si la situation n'est toujours pas réglée, faites parvenir votre plainte par écrit à l'adresse ci-dessous, ou téléphonez au numéro suivant:

BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.

Groupe d'assistance à la clientèle
75 rue J.-A. Bombardier
Sherbrooke QC J1L 1W3
Tél.: 819 566-3366

* Aux États-Unis, BRP US Inc. distribue et offre les services reliés aux produits.

© 2009 Bombardier Produits Récréatifs inc. Tous droits réservés.

® Marque de commerce déposée de Bombardier Produits Récréatifs inc.

GARANTIE LIMITÉE BRP INTERNATIONALE: MOTONEIGES SKI-DOO® 2010

1) PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE

Bombardier Produits Récréatifs inc. («BRP»)* garantit ses motoneiges Ski-Doo 2010 vendues par un distributeur/concessionnaire BRP autorisé (tel que défini ci-après) hors du Canada, des États-Unis et des pays membres de l'Espace Économique Européen (ce qui comprends les états membres de l'Union Européenne plus la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein) contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période décrite ci-dessous. La présente garantie limitée s'annule si: (1) la motoneige a été utilisée dans le cadre d'une course ou de toute autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur; ou (2) une modification de la motoneige a entraîné une altération de son fonctionnement, de ses performances ou de sa durée de vie, ou la motoneige a été modifiée dans le but de changer son utilisation première.

Toutes les pièces et tous les accessoires d'origine Ski-Doo installés par un distributeur/concessionnaire BRP autorisé au moment de la livraison de la motoneige Ski-Doo 2010 bénéficient de la même garantie que la motoneige.

2) LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINES PROVINCES NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES ÉTATS OU PROVINCES.

Ni un distributeur, ni un distributeur/concessionnaire BRP, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP.

BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

3) EXCLUSIONS – NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

Les items suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par la garantie:

- L'usure normale;
- Les éléments d'entretien de routine, les mises au point et réglages (pièces et main d'œuvre);

- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le Guide du conducteur;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, entretien ou service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par BRP, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un distributeur/concessionnaire BRP autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, une utilisation anormale, la négligence, l'utilisation du produit sur une surface autre que la neige, ou encore une utilisation non conforme aux recommandations du Guide du conducteur;
- Les dommages résultant d'un accident, d'une submersion, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le Guide du conducteur);
- L'ingestion de neige ou d'eau;
- Le préjudice résultant de dommages imprévus, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus; et
- Dommage résultant de crampons installés sur la chenille si l'installation ne respecte pas les instructions de BRP.

4) DURÉE DE LA GARANTIE

La présente garantie entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes: (1) la date de livraison au premier acheteur au détail ou; (2) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et ce pour une période de:

DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée ou commerciale. Toutefois, la durée de la garantie d'une motoneige livrée entre le 1^{er} juin et le 1^{er} décembre de l'année en cours se terminera le 30 novembre de l'année suivante.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

Veuillez prendre note que la durée ou toutes autres modalités de la garantie sont sujettes aux lois locales ou nationales qui s'appliquent pour votre pays.

5) CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE

La présente garantie ne s'applique seulement si les conditions suivantes sont remplies:

- La motoneige Ski-Doo 2010 doit être achetée en tant que véhicule neuf et non utilisé par leur premier propriétaire auprès d'un distributeur/concessionnaire BRP autorisé à distribuer des produits Ski-Doo dans le pays où la vente a été conclue («le distributeur/concessionnaire BRP»);
- Le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être effectué et documenté;
- La motoneige Ski-Doo doit être enregistrée en bonne et due forme par un distributeur/concessionnaire BRP autorisé;

- La motoneige Ski-Doo 2010 doit être achetée dans le pays où le propriétaire réside;
- L'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si les conditions précédentes ne sont pas rencontrées, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée reliée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

6) CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE

Le consommateur doit cesser d'utiliser la motoneige dès la découverte d'une anomalie. Le consommateur doit aviser un distributeur/concessionnaire BRP dans les deux (2) jours suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au distributeur/concessionnaire BRP une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

Veuillez prendre note que la période pour aviser un distributeur/concessionnaire BRP est sujette aux lois locales ou nationales qui s'appliquent pour votre pays.

7) CE QUE BRP FERA

Les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine Ski-Doo neuves, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'œuvre encouru par un distributeur/concessionnaire BRP et ce pour la durée de couverture de la présente garantie et aux conditions ci-énoncées. La responsabilité de BRP est limitée à la réparation ou au remplacement des pièces. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente de la motoneige au propriétaire.

Si une réparation couverte par cette garantie est requise alors que la motoneige se trouve en dehors du pays où elle a été achetée, le propriétaire sera responsable des charges additionnelles causées par les pratiques et conditions locales, tel que, sans s'y limiter, le transport, les assurances, taxes, droit de licences, frais d'importations, et tout autres débours, y compris ceux exigés par les gouvernements, états, territoires et leurs agences respectives.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

8) TRANSFERT

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP soit avisée du transfert de propriété de la façon suivante:

BRP ou un distributeur/concessionnaire BRP autorisé reçoit une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoit les coordonnées du nouveau propriétaire. L'information sera alors directement transmise par le distributeur à BRP.

9) SERVICE À LA CLIENTÈLE

Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le distributeur/concessionnaire autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire. Si la situation persiste, veuillez communiquer avec le département de service du distributeur qui pourra vous aider à résoudre le problème. Si la situation n'est toujours pas réglée, faites parvenir votre plainte à l'adresse ci-dessous, ou téléphonez au numéro suivant:

Pour l'Europe veuillez communiquer avec notre bureau de la Finlande:

BRP FINLAND OY

Service après-vente
Isoaavantie 7
FIN-96320 Rovaniemi
Finlande
Tél.: +358 163 208 111

Pour le Moyen-Orient, l'Afrique, CEI et la Russie veuillez communiquer avec notre bureau européen:

BRP EUROPE N.V.

Groupe d'assistance à la clientèle
Skaldenstraat 125
9042 Gent
Belgique
Tél.: +32 9 218 26 00

Pour tous les autres pays, veuillez communiquer avec votre distributeur local ou contacter notre bureau nord-américain:

BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.

Groupe d'assistance à la clientèle
Sherbrooke QC J1L 1W3
Canada
Tél.: +1 819 566-3366

Vous trouverez les coordonnées de votre distributeur local sur www.brp.com.

* Dans certains pays, les produits sont distribués et le service est offert par des entités filiales de, ou affiliées à BRP.

© 2009 Bombardier Produits Récréatifs inc. Tous droits réservés.

® Marque de commerce déposée de Bombardier Produits Récréatifs inc.

GARANTIE LIMITÉE BRP POUR L'ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN: MOTONEIGES SKI-DOO® 2010

1) PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE

Bombardier Produits Récréatifs inc. («BRP»)* garantit ses motoneiges Ski-Doo 2010 vendues par un distributeur/concessionnaire BRP autorisé (tel que défini ci-après) dans un des pays membres de l'Espace Économique Européen («EEE») (ce qui comprends les états membres de l'Union Européenne plus la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein) contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période décrite ci-dessous. La présente garantie limitée s'annule si: (1) la motoneige a été utilisée dans le cadre d'une course ou de toute autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur; ou (2) une modification de la motoneige a entraîné une altération de son fonctionnement, de ses performances ou de sa durée de vie, ou la motoneige a été modifiée dans le but de changer son utilisation première.

Toutes les pièces et tous les accessoires d'origine Ski-Doo installés par un distributeur/concessionnaire BRP autorisé au moment de la livraison de la motoneige Ski-Doo 2010 bénéficient de la même garantie que la motoneige.

2) LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT D'UN ÉTAT À L'AUTRE OU D'UNE PROVINCE À L'AUTRE.

Ni un distributeur, ni un distributeur/concessionnaire BRP, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP.

BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

3) EXCLUSIONS – NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

Les items suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par la garantie:

- L'usure normale;
- Les éléments d'entretien de routine, les mises au point et réglages (pièces et main d'œuvre);

- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le Guide du conducteur;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, entretien ou service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par BRP, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un distributeur/concessionnaire BRP autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, une utilisation anormale, la négligence, l'utilisation du produit sur une surface autre que la neige, ou encore une utilisation non conforme aux recommandations du Guide du conducteur;
- Les dommages résultant d'un accident, d'une submersion, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le Guide du conducteur);
- L'ingestion de neige ou d'eau;
- Le préjudice résultant de dommages imprévus, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus; et
- Dommage résultant de crampons installés sur la chenille si l'installation ne respecte pas les instructions de BRP.

4) DURÉE DE LA GARANTIE

La présente garantie entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes: (1) la date de livraison au premier acheteur au détail ou; (2) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et ce pour une période de:

VINGT-QUATRE (24) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée et DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation commerciale. Toutefois, la durée de la garantie d'une motoneige livrée entre le 1^{er} juin et le 1^{er} décembre de l'année en cours se terminera le 30 novembre de l'année applicable. Une motoneige est considérée comme étant utilisée commercialement lorsqu'elle est utilisée pour générer un revenu ou dans le cadre d'un emploi durant la période de garantie. Une motoneige est aussi considérée comme étant utilisée commercialement lorsqu'elle est identifiée ou immatriculée pour utilisation commerciale.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

Veuillez prendre note que la durée ou toutes autres modalités de la garantie sont sujettes aux lois locales ou nationales qui s'appliquent pour votre pays.

5) CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE

La présente garantie ne s'applique seulement si les conditions suivantes sont remplies:

- La motoneige Ski-Doo 2010 doit être achetée en tant que véhicule neuf et non utilisé par leur premier propriétaire auprès d'un distributeur/concessionnaire BRP autorisé à distribuer des produits Ski-Doo dans le pays où la vente a été conclue («le distributeur/concessionnaire BRP»);

- Le processus d’inspection de pré livraison prescrit par BRP doit être effectué et documenté;
- La motoneige Ski-Doo doit être enregistrée en bonne et due forme par un distributeur/concessionnaire BRP autorisé;
- La motoneige Ski-Doo 2010 doit être achetée dans l’EEE;
- L’entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l’entretien a été effectué adéquatement.

Si les conditions précédentes ne sont pas rencontrées, BRP n’a pas l’obligation d’honorer la garantie limitée reliée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

6) CONDITIONS D’OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE

Le consommateur doit cesser d’utiliser la motoneige dès la découverte d’une anomalie. Le consommateur doit aviser un distributeur/concessionnaire BRP dans les deux (2) mois suivant la découverte d’un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu’un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au distributeur/concessionnaire BRP une preuve d’achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

Veuillez prendre note que la période pour aviser un distributeur/concessionnaire BRP est sujette aux lois locales ou nationales qui s’appliquent pour votre pays.

7) CE QUE BRP FERA

Les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d’utilisation, d’entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d’origine Ski-Doo neuves, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d’œuvre encouru par un distributeur/concessionnaire BRP et ce pour la durée de couverture de la présente garantie et aux conditions ci-énoncées. La responsabilité de BRP est limitée à la réparation ou au remplacement des pièces. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l’annulation ou la rescision de la vente de la motoneige au propriétaire.

Si une réparation couverte par cette garantie est requise alors que la motoneige se trouve en dehors de l’EEE, le propriétaire sera responsable des charges additionnelles causées par les pratiques et conditions locales, tel que, sans s’y limiter, le transport, les assurances, taxes, droit de licences, frais d’importations, et tout autres débours, y compris ceux exigés par les gouvernements, états, territoires et leurs agences respectives.

BRP se réserve le droit d’améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

8) TRANSFERT

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP soit avisée du transfert de propriété de la façon suivante:

BRP ou un distributeur/concessionnaire BRP autorisé reçoit une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoit les coordonnées du nouveau propriétaire. L'information sera alors directement transmise par le distributeur à BRP.

9) SERVICE À LA CLIENTÈLE

Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le distributeur/concessionnaire autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire. Si la situation persiste, veuillez communiquer avec le département de service du distributeur qui pourra vous aider à résoudre le problème. Si la situation n'est toujours pas réglée, faites parvenir votre plainte à l'adresse ci-dessous, ou téléphonez au numéro suivant:

BRP FINLAND OY

Service après-vente
Isoaavantie 7
FIN-96320 Rovaniemi
Finlande
Tél.: +358 163 208 111

Vous trouverez les coordonnées de votre distributeur local sur www.brp.com.

* Dans les pays membres de l'EEE, BRP European Distribution S.A. et d'autres filiales de BRP distribuent et offrent les services reliés aux produits.

© 2009 Bombardier Produits Récréatifs inc. Tous droits réservés.

® Marque de commerce déposée de Bombardier Produits Récréatifs inc.

INFORMATION SUR LE CLIENT

RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS

Nous tenons à vous informer que vos coordonnées seront utilisées à des fins de sécurité et de garantie. Parfois, nous utilisons aussi les coordonnées de nos clients pour les renseigner sur nos produits et nos offres. Si vous préférez ne pas recevoir d'information à propos de nos produits, offres et services, écrivez-nous à l'adresse ci-après.

Notez également que, de temps à autre, des organismes de confiance sélectionnés avec soin peuvent être autorisés à utiliser les coordonnées de nos clients pour promouvoir des produits et services de qualité. Si vous ne désirez pas que vos coordonnées soient transmises à ces organismes, écrivez-nous à l'adresse suivante.

Au Canada

BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.

Service de la garantie
75 rue J.-A. Bombardier
Sherbrooke QC J1L 1W3
Télé.: 819 566-3590

Aux États-Unis

BRP US INC.

Service de la garantie
7575, Bombardier Court
Wausau WI 54401
Tél.: 715 848-4957

Pour la Russie, la CEI et le Moyen-Orient

BRP EUROPE N.V.

Service après-vente
Chemin de Messidor 5-7
1006 Lausanne
Suisse
Télé.: + 41213187801

Pour la Scandinavie et l'Europe

BRP FINLAND OY

Service Department
Isoaavantie 7
FIN-96320 Rovaniemi
Finland
Tel.: + 358 16 3208 111

Pour tous les autres pays, veuillez communiquer avec A) ou B):

A) Votre distributeur régional (vous trouverez ses coordonnées sur www.brp.com).

B) Notre bureau nord-américain:

BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.

Service de la garantie
75 rue J.-A. Bombardier
Sherbrooke QC J1L 1W3
Canada
Télé.: 819 566-3590

CHANGEMENT D'ADRESSE OU DE PROPRIÉTAIRE

Si vous déménagez ou devenez le nouveau propriétaire du véhicule, veuillez aviser BRP:

- En postant l'une des cartes ci-après à l'une des adresses suivantes.
- En composant, **si vous habitez l'Amérique du Nord**, le 819 566-3366 (Canada) ou le 715 848-4957 (É.-U.).
- En prenant contact avec un concessionnaire ou distributeur Ski-Doo autorisé.

Au Canada

BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.

Service de la garantie
75 rue J.-A. Bombardier
Sherbrooke QC J1L 1W3
Télé.: 819 566-3590

Aux États-Unis

BRP US INC.

Service de la garantie
7575, Bombardier Court
Wausau WI 54401
Tél.: 715 848-4957

Pour la Russie, la CEI et le Moyen-Orient

BRP EUROPE N.V.

Service après-vente
Chemin de Messidor 5-7
1006 Lausanne
Suisse
Télé.: + 41213187801

Pour la Scandinavie et l'Europe

BRP FINLAND OY

Service Department
Isoaavantie 7
FIN-96320 Rovaniemi
Finland
Tel.: + 358 16 3208 111

Pour tous les autres pays, veuillez communiquer avec A) ou B):

A) Votre distributeur régional (vous trouverez ses coordonnées sur www.brp.com).

B) Notre bureau nord-américain:

BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.

Service de la garantie
75 rue J.-A. Bombardier
Sherbrooke QC J1L 1W3
Canada
Télé.: 819 566-3590



520 000 908

CA

OPERATOR'S GUIDE REV-XR / ENGLISH
GUIDE DU CONDUCTEUR REV-XR / ANGLAIS

FAIT EN / MADE IN CANADA

U/M:P.C.